

Diplôme de Conservateur des Bibliothèques

Mémoire d'étude / janvier 2010

**Vitrines et présentoirs,
exposition, monstration, promotion
d'éléments de collections en bibliothèque
universitaire**

Agnès D'halluin

Sous la direction de Christophe Evans

Services Études et recherche – Bibliothèque Publique d'Information
ENSSIB

Remerciements

Merci à Christophe Evans pour sa bienveillance et sa relecture suivie

*Merci à tous les professionnels qui m'ont accordé de leur temps et de leur énergie, Laurence Bourget, Jean-Luc de Ochandiano, Marion Callet et Cindy Courdier, Cécile Martini, Sophie Faure de Vomécourt, Annie Garden et tout spécialement Lucie Milaret
Merci aussi à Sophie Gonzalès pour son enthousiasme*

Et merci à Arthur pour son soutien constant, multiforme et absolu

Résumé :

Il existe peu d'écrits sur l'utilisation des vitrines ou présentoirs pour l'exhibition courante de documents issus de la bibliothèque. Il s'agit cependant en lecture publique d'une pratique très répandue. Leur utilisation en bibliothèque d'enseignement supérieur est plus rare, et met en avant un rapport différent chez ces établissements à l'information et aux chemins d'accès au savoir.

Descripteurs :

Bibliothèques universitaires – France – Promotion

Étalage

Livres – Exposition

Livres – Choix

Abstract :

There are only few documents about book display's use inside libraries, though it is quite widespread within public libraries. In academic libraries, this use of book displays is more unusual, and brings to light a different way of approaching knowledge.

Keywords :

Academic libraries – France

Bibliographical exhibition

Books – Exhibition

Book selection

Droits d'auteurs



Cette création est mise à disposition selon le Contrat :
Paternité-Pas d'Utilisation Commerciale-Pas de Modification 2.0 France
disponible en ligne <http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/2.0/fr/> ou par courrier postal
à Creative Commons, 171 Second Street, Suite 300, San Francisco, California 94105, USA.

Table des matières

INTRODUCTION.....	6
LA PRÉSENTATION DES OUVRAGES EN BIBLIOTHÈQUE UNIVERSITAIRE : UNE RARETÉ.....	12
UNE « NON-HABITUDE ».....	12
MANQUE DE MOYENS.....	17
REPRÉSENTATION DES PROFESSIONNELS.....	20
... MAIS UNE RARETÉ RÉCURRENTÉ.....	26
QUELS DISPOSITIFS DE MONSTRATION ?.....	27
<i>Forme de dispositifs rencontrés.....</i>	<i>27</i>
a) Les mobiliers.....	27
Vitrines.....	27
Lutrins.....	29
Tables de présentation.....	30
Panneaux.....	30
Présentoirs-meubles.....	31
Présentoirs-tablettes.....	31
b) Choix de mise en scène.....	32
Disposition des contenus.....	32
Accessoires et cartels.....	34
c) Situation des dispositifs dans l'espace.....	37
<i>Principes de sélection.....</i>	<i>39</i>
Sélections thématiques.....	40
Autour de l'actualité de l'université.....	40
Autour de l'actualité en général.....	40
Autres sélections thématiques.....	40
Sélection par origine.....	41
Sélection par la nouveauté d'acquisition.....	41
Sélection par type de document.....	41
Sélection par l'aspect.....	42
POURQUOI METTRE EN PLACE DES DISPOSITIFS DE PRÉSENTATION SÉLECTIVE EN BIBLIOTHÈQUE D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ?.....	42
<i>Les vitrines et présentoirs, une pratique individuelle ?.....</i>	<i>43</i>
<i>Une absence de considérations marketing ?</i>	<i>43</i>
<i>Justifications par le contexte.....</i>	<i>45</i>
<i>Justification par l'engagement dans l'action culturelle.....</i>	<i>45</i>
SUCCÈS ET ÉCHECS DES DISPOSITIFS DE MONSTRATION : LA RÉCEPTION PAR LES USAGERS.....	47
<i>Méthodologie.....</i>	<i>47</i>
<i>Observations générales.....</i>	<i>49</i>
Influence des caractéristiques du dispositif.....	50
Réception liée au programme des usagers.....	52
Conclusion.....	53
PERSPECTIVES.....	54
SÉMIOLOGIE DES VITRINES ET PRÉSENTOIRS EN BIBLIOTHÈQUE D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR.....	54

<i>Les dispositifs de présentation sélective comme vecteurs d'une revendication à la reconnaissance.....</i>	<i>55</i>
<i>Les dispositifs de présentation sélective comme métonymie de la bibliothèque.....</i>	<i>58</i>
PRÉCONISATIONS GÉNÉRALES POUR LA MISE EN PLACE DE DISPOSITIFS DE MONSTRATION	61
<i>Donner une impression de soin.....</i>	<i>62</i>
<i>Donner une impression de cohérence.....</i>	<i>62</i>
<i>S'engager sur des questions de fond.....</i>	<i>62</i>
<i>Prendre en compte la dimension visuelle.....</i>	<i>63</i>
<i>Travailler dans le temps.....</i>	<i>63</i>
<i>Prendre en compte l'impact symbolique d'une vitrine.....</i>	<i>64</i>
<i>« Regarder comment vivent les usagers ».....</i>	<i>64</i>
<i>Innover</i>	<i>65</i>
CONCLUSION.....	65
BIBLIOGRAPHIE.....	67
TABLE DES ANNEXES.....	71

Introduction

La notion de mise en espace des collections est, dans le langage bibliothécaire, plutôt liée à la notion de signalétique et de classement qu'à une démarche de sélection d'une partie infime des collections choisie pour être « mise en valeur » de façon différente, c'est-à-dire, techniquement, pour être présentée de face à l'usager dans l'espace du libre-accès. Ce dernier aspect, qui va nous intéresser, tient de la pratique de l'étalage de livres, laquelle est fort peu théorisée dans le milieu des bibliothèques françaises. Il semble qu'elle ne s'y enseigne pas ; les grands manuels généralistes de bibliothèques ne l'évoquent pratiquement pas, à l'exception de deux paragraphes dans le *Métier de bibliothécaire*¹. Il faut s'intéresser spécifiquement à l'espace, et plus particulièrement aux espaces d'accueils, pour trouver mention de ces efforts de présentation concernant quelques éléments de collections. Ainsi, le canonique *Un espace pour le livre* de Jacqueline Gascuel évoque cette idée, mais uniquement dans la perspective d'une comparaison entre la librairie et la bibliothèque. D'autres évoquent l'« exposition² » à travers la question du mobilier³.

Il semble que la pratique du présentoir souffre de ne pas rentrer dans les grandes catégories conceptuelles de la bibliothéconomie « à la française ». En effet, elle ne rentre pas tout à fait dans la catégorie de l'« animation culturelle » ou « action culturelle », puisque, telle que nous la comprenons, elle échappe à l'idée d'événementiel, et elle ne permet pas à la bibliothèque de s'ouvrir à de nouveaux publics ou de présenter des objets en dehors de ses collections. Nous nous attacherons avant tout à l'idée que les collections ainsi valorisées par leur situation particulière sont issues du fonds de la bibliothèque, et que les dispositifs que nous étudions sont destinés soit à permettre une meilleure connaissance de ces documents en particulier, soit à valoriser la bibliothèque en général, mais essentiellement au regard de ses propres usagers. La frontière entre la vitrine ou le présentoir fonctionnels, courants, permanents et l'exposition de type événementiel est parfois difficile à définir, notamment lorsqu'on parle de patrimoine : des bibliothèques patrimoniales réputées peuvent aller d'exposition en exposition en utilisant principalement leurs fonds et arriver ainsi à faire parler d'elles en-dehors du cercle de leurs usagers. De surcroît, parmi les cas que nous avons étudiés, certains présentoirs permanents s'articulent avec une politique d'animation plus vaste (qui n'est pas toujours le fait de la bibliothèque, mais peut aussi l'être) comme l'organisation de conférences. C'est alors le critère de la permanence, de l'accessibilité quotidienne à ces outils qui prévaudra, ainsi que l'appartenance des objets exposés aux collections. Ce caractère continu et quotidien assimilerait alors davantage la réflexion sur ces dispositifs de monstration à la question de l'espace, de l'accueil des usagers ; cependant, toutes les études consacrées à ces épineux sujets préfèrent se concentrer sur les questions de personnel, de signalétique, d'aménagement global. Il semble qu'à la Bibliothèque Publique d'Information les services de

¹ Association des bibliothécaires de France, *Le Métier de Bibliothécaire*, dir. MOUREN, Raphaële, PEIGNET, Dominique, 12e édition, Paris : Éditions du Cercle de la Librairie, 2007

² Nous tenterons d'éviter le terme d'« exposition », celui-ci étant fortement lié à un contexte événementiel, qui n'est pas ce qui nous occupera ici. Nous nous attacherons plutôt à ce que Raphaële Mouren et Agnès Marcetteau nomment « mini-exposition » (dans le *Manuel du patrimoine en bibliothèque*), soit des dispositifs destinés avant tout aux lecteurs de la bibliothèque, ne nécessitant pas de communication externe ou de financements particuliers, situés dans l'espace ouvert de l'établissement, et surtout fondés sur une idée de permanence à l'intérieur de la rotation des collections exposées.

³ BISBROUCK, Marie-Françoise, *Construire une bibliothèque universitaire, de la conception à la réalisation*, Paris : Éditions du Cercle de la Librairie, 1993

l'accueil et de l'animation culturelle se soient d'ailleurs renvoyés un certain temps la responsabilité de l'entretien des tables de présentation.

De fait, afin d'éviter toute ambiguïté et de ne pas laisser le sujet s'assimiler à la problématique plus vague de l'aspect général des collections en libre-accès, il nous a fallu exclure de notre étude tout ce qui ne procède pas d'une mise en valeur intentionnelle de ces collections, quel que soit le critère retenu pour sélectionner le contenu des vitrines, tables, présentoirs. Nous ne nous pencherons donc pas sur les chariots de retour⁴, non plus que sur les particularités d'ameublement liées au support (bacs à bandes dessinées, casiers à CD, ou présentoirs à périodiques⁵). Après avoir pu observer un certain nombre de vitrines et de présentoirs, il semble manifeste que cette volonté de mettre en avant, en valeur, en scène quelques objets extraits des collections se manifeste par quelques traits déterminants : la délimitation d'un espace consacré, fut-il très restreint, qui échappe au code d'organisation du reste de la bibliothèque (classification, présentation par ordre de cote)⁶ ; la présentation des documents sous leur apparence la plus attractive, qui est souvent la couverture des livres, la jaquette des CD et DVD vue de face (soit les « profils » conçus par les professionnels du marketing comme ceux qui devront retenir l'attention du potentiel acheteur en magasin), mais qui peut également, dans certains cas, être une page à l'intérieur d'une monographie ou d'un périodique ouvert.

L'absence de réflexion préalable sur le sujet de la mise en présentation sélective des collections pourrait alors s'expliquer par l'ambiguïté de certaines situations, si seulement les présentoirs, vitrines et tables n'étaient que des cas isolés dans le paysage des bibliothèques françaises. Mais les bibliothèques, et avant tout les bibliothèques de lecture publique, utilisent ces outils de façon massive, et, semble-t-il, relativement satisfaisante. D'où viennent alors ces habitudes, entrées si profondément dans les mœurs des professionnels (mais également du public, qui semble-t-il ne les voit plus comme des manifestations rares) qu'elles ne sont jamais mises en question ? On peut d'ores et déjà avancer deux hypothèses :

- Les vitrines et présentoirs viendraient de l'étranger : il est incontestable que là où la littérature professionnelle française évite consciencieusement d'évoquer ces pratiques, la littérature professionnelle anglo-saxonne semble parfaitement décomplexée. On trouve des manuels anglais entièrement consacrés à l'« art » du présentoir à livre. Il existe d'ailleurs en anglais un terme pour désigner cette pratique, celui de « *book display* » (ce qu'on peut traduire approximativement par « étalage de livres »). C'est dire si la légitimation de cette pratique est plus développée au Royaume-Uni et aux États-Unis qu'en France. Toutefois, notons que la plupart de ces manuels sont relativement datés, et les techniques qu'ils préconisent le sont aussi : décors « maison », phrases accrocheuses, publics ciblés y fleurissent bon les années 80. On trouve par ailleurs, à la même époque, d'autres sources qui évoquent cette technique du « *book display* », et notamment les manuels de communication et de marketing des

⁴Qui sont pourtant un critère de distinction pour l'utilisateur qui ne souhaite pas se plonger plus en avant dans l'exploration des collections en libre-accès.

⁵Les présentoirs à périodiques nous ont semblé trop systématiques et d'une interprétation trop évidente pour fournir beaucoup de matière : les publications en série sont souvent éditées sous un format qui ne permet pas de les mettre en rayon avant reliure. Le numéro le plus récent est systématiquement présenté de face ; toutefois, cette valorisation *a minima* apparaît comme une forme de nécessité, faute de quoi l'utilisateur n'aurait pas d'indices pour repérer le document qu'il recherche (pas de dos, donc pas de place pour une étiquette verticale, etc. On peut également relier ce fait au caractère un peu obscur des classifications en vogue dans les salles des périodiques des bibliothèques universitaires).

⁶Ainsi, les collections particulières, même restreintes, qui sont isolées des autres et présentées dans des supports atypiques, qui laissent voir un peu plus de couvertures que d'autres types d'étagères, ne sont pas considérées comme des présentoirs (je pense à la présentation des petits livres pratiques tels que les *Que sais-je* dans une bibliothèque de l'Université Pierre et Marie Curie, à Paris). En effet, leur isolement des autres collections doit être considéré comme un travail de classification pratique. Cette option peut sembler contestable dans la mesure où la classification peut souvent être, au niveau des collections en libre-accès, conçue elle-même comme une forme de mise en scène, avec l'apparition progressive des collections les moins accessibles scientifiquement, la mise à part des manuels, etc. Il va de soi que ce choix a également été fait pour limiter l'objet de ce travail.

bibliothèques, comme *Infopromotion*⁷. Plus récemment, on peut lire sous la plume d'une bibliothécaire scolaire australienne un récit circonstancié de ses efforts pour rendre ses « étalages » attractifs à ses jeunes lecteurs⁸, ce qui peut passer par la récupération de matériels vus dans des vitrines de boutiques, ou la recherche d'une peau de panthère destinée à servir de base au présentoir. Quoi qu'on puisse penser de ces techniques, il semble que le rapprochement avec un milieu plus commercial n'effraie en aucun cas les bibliothécaires du monde anglo-saxon. On peut de même constater que beaucoup de bibliothèques étrangères (notamment les bibliothèques de lecture publique) ne rechignent pas à créer des vitrines ou présentoirs comprenant des objets fort peu associés traditionnellement à la bibliothèque ; ainsi, certaines bibliothèques des Pays-Bas utilisent des figurines en plastique mises en scène autour des éléments de collections ainsi exposés. Cette fantaisie débridée, si elle est nettement moins théorisée de nos jours, n'en est pas moins révélatrice d'une véritable culture de la « vitrine ». Pour les bibliothécaires anglo-saxons, elle est un moyen de mener leur combat en faveur de la lecture en général ; ils soulignent à l'envi qu'un présentoir réussi, coloré, surprenant est un démenti infligé à l'image traditionnellement austère de la bibliothèque. Cette vision des choses a-t-elle influé sur les pratiques françaises, à travers des échanges ou des voyages d'étude ?

- Les vitrines et présentoirs viendraient de la librairie. Il faut envisager également la possibilité que les bibliothécaires aient été poussés à varier leurs modes de présentation des collections par les pratiques des libraires. On sait que les deux professions sont liées, qu'un certain nombre de bibliothécaires sont passés par la librairie, et que tout bibliothécaire est de toute façon amené à collaborer avec des détaillants du circuit du livre. Jacqueline Gascuel⁹ voit même un rapport plus direct entre les deux sphères via la manière dont la librairie influence la bibliothèque :

Au début des années quatre-vingt, une étude avait été faite sur la bibliothèque publique idéale. Elle s'appuyait sur une enquête : les personnes interrogées devaient choisir entre trois images significatives : bibliothèques aménagées comme une librairie, comme un lieu d'étude, comme un lieu de détente. [...] Le tiers des personnes interrogées ont donc une préférence pour la bibliothèque/librairie.[...] Sans vouloir faire le portrait-robot des lecteurs attirés par une bibliothèque aménagée comme une librairie ou un lieu de détente, nous pensons qu'il y a là une idée intéressante à creuser si nous voulons amener à la bibliothèque un public nouveau, ou augmenter et diversifier les lectures des « petits lecteurs », ceux qui lisent peu ou se cantonnent dans un type d'ouvrage.

Selon elle, la bibliothèque a sans doute à apprendre des pratiques des libraires, même si elle ne peut ni ne doit espérer les copier (les circonstances ne sont pas les mêmes). Dans une page illustrée un peu plus loin, elle met en regard la « mise en scène » des livres en librairie et dans la Médiathèque Edmond Rostand à Paris¹⁰ : le lien est tangible.

Il est incontestable que la pratique de la vitrine est, presque ontologiquement, une pratique commerciale. Elle a pour but de rendre les collections visibles, et par là même, de permettre une rotation très rapide du produit ainsi mis en valeur. On constate que les libraires ont développé des pratiques marketing dont l'écho en bibliothèque est indéniable, comme le *facing*¹¹, qui consiste à privilégier la position du livre dans laquelle on aperçoit sa couverture.

⁷HAMILTON, Feona, *Infopromotion*, Hants : Gower, 1990

⁸BRAXTON, Barbara, « Librarians in Leopard-skins: Promote Your Product », in *Teacher Librarian* 30 n°2, 42-3, D 2002

⁹GASCUEL, Jacqueline, *Un espace pour le livre, guide à l'intention de tous ceux qui construisent, aménagent ou rénovent une bibliothèque*, Paris : Éditions du Cercle de la Librairie, 1993, Collection Bibliothèques

¹⁰*Ibid*, p. 82

¹¹Durant nos entretiens, c'est ce terme, propre au marketing des librairies, qu'a employé Marion Callet, de la bibliothèque Michel Serres (école centrale de Lyon), pour désigner cette volonté délibérée de présenter les ouvrages sous leur jour le plus attractif. Sans utiliser ce terme,

Les dispositifs de présentation ont également vocation à animer des espaces, c'est-à-dire qu'ils mettent en valeur et favorisent l'usage d'un produit, mais également de l'espace qui les accueille. La problématique de la *vitrine* au sens général, c'est qu'elle doit aussi interpeller le client de l'extérieur, donner de l'espace qui contient les produits une vision positive, en faire un médium vers la découverte et l'appropriation des objets.

Les deux éléments doivent sans doute être associés, si l'on en croit Jacqueline Gascuel :

*Car, de même que certains ont souhaité s'inspirer du modèle étranger, d'autres ressentent combien les librairies peuvent enrichir la réflexion sur l'art d'attirer la clientèle, de la satisfaire, de provoquer de nouvelles envies de lecture*¹².

De ce fait, deux points semblent manifestes. Les vitrines, présentoirs, tables et autres dispositifs de monstration sélective des collections sont une réalité attestée, tant par leur présence massive dans des bibliothèques de différents types que par leur évocation succincte dans des manuels généralistes comme le *Métier de bibliothécaire* ou le *Manuel du patrimoine en bibliothèque*¹³, ou dans des analyses d'espaces de bibliothèques existantes comme *Espaces du livre*¹⁴. En même temps, ces sources écrites et ces pratiques courantes ne permettent pas de dégager de grandes généralités sur la question de leur justification. Ici et là, on trouve des éléments problématiques ; dans les faits, il semble que la plupart des équipements de mise en avant d'une « sélection »¹⁵ de documents aient fait l'objet d'une réflexion de la part de leur responsable, et Eliséo Véron¹⁶ les relie à des conceptions bien particulières de la fonction de la bibliothèque de la part des professionnels qui les mettent en place. Toutefois, la multiplicité des cas de figure dans l'exercice courant de la vitrine ou du présentoir, liée à cette absence de théories favorise la mise en avant de démarches complètement empiriques, et d'autant plus dépendantes du contexte (bâtiments, motivation du personnel, moyens financiers...). Cette étude ne pouvait prétendre à relier ces pratiques entre elles et à interroger leur fondement sans limiter son objet à un périmètre plus restreint que l'ensemble du monde des bibliothèques.

Le fait d'aborder cette question sous l'angle des bibliothèques universitaires part de ce présupposé, mais aussi de l'hypothèse selon laquelle cette pratique, nettement moins fréquente dans les bibliothèques d'enseignement supérieur que dans les bibliothèques de lecture publique, y est d'autant plus problématique, et y pose de façon plus aiguë les paradoxes de sa signification profonde.

En effet, si une tradition bien attestée montre que le présentoir est extrêmement fréquent, au point de constituer une sorte de norme, dans le paysage de la lecture publique en France, il n'en est pas de même dans les bibliothèques d'enseignement supérieur. Alors que les représentants de l'univers de la lecture publique revendiquent, depuis les années 60 et depuis leur grand élan de renouveau, la mise en place de moyens d'action sur la demande de leurs lecteurs, justifiant cela par une vocation à véhiculer leur propre conception de la culture¹⁷, les bibliothèques de l'enseignement supérieur fonctionnent sur des ressorts tout à fait différents. Chaque sphère de bibliothèque a sa propre conception des savoirs et des modalités de

Marie-Françoise Bisbrouck met en avant cette idée lorsqu'elle dit : « Les libraires savent bien que ce qui permet de mettre en valeur un livre, c'est sa première de couverture. C'est pourquoi ils préfèrent les présenter en pile ou sur des tablettes inclinées. » BISBROUCK, Marie-Françoise, *Bibliothèques universitaires, évaluation des nouveaux bâtiments (1992-2000)*, Ministère de l'éducation nationale, Dir. de l'Enseignement Supérieur, Paris, 2001

¹²*Ibid.*, p. 77

¹³*Op. cit.*

¹⁴VERON, Eliséo, *Espaces du livre, Perceptions et usage du classement et de la classification en bibliothèque*, Paris : Bibliothèque publique d'information, 1990

¹⁵Je mets le terme entre guillemets car ces présentoirs ne sont pas forcément le résultat d'un travail intellectuel de recherche et d'élection de certains documents, ainsi, les présentoirs de nouveautés ; mais ils représentent une petite partie des collections isolée du reste sur des critères déterminés.

¹⁶*Op. cit.*

¹⁷Qui fut d'ailleurs copieusement critiquée, nous ne reviendrons pas ici sur le débat historique et sans doute encore non résolu qui opposa les tenants d'une bibliothèque porteuse de valeurs et de jugements critiques aux militants du « Laissez-les lire ! ». On constate nonobstant que cela n'a en rien remis en question la pratique des présentoirs. La remise en question des démarches de prescription a eu davantage d'influence sur la pratique du libre-accès.

diffusion de ces savoirs : il serait inimaginable pour un bibliothécaire de l'enseignement supérieur d'influer sur les pratiques de recherche de connaissances de ses usagers¹⁸. La pratique de présentation sélective¹⁹ des collections ne va donc pas tout à fait de soi dans un contexte d'enseignement supérieur. Cela se vérifie d'ailleurs dans les faits, puisque un peu plus de la moitié des bibliothèques d'enseignement supérieur visitées à l'occasion de cette étude n'ont ni présentoir, ni vitrine d'aucune sorte²⁰, sinon leur dispositif de présentation des périodiques. Ce qui peut pousser une équipe à mettre en place une « mini-exposition » apparaîtra donc de façon d'autant plus pure en bibliothèque d'enseignement supérieur qu'il n'y existe pas d'habitude systématique, ou de présupposés culturels communs.

Nous verrons toutefois qu'interroger la pratique des vitrines et présentoirs en bibliothèque d'enseignement supérieur conduit à interroger également les conceptions professionnelles et courantes des missions de ces bibliothèques. En effet, là où une bibliothèque municipale qui pratique la présentation d'une sélection sur la base du goût (sur le modèle « coup de cœur ») témoigne d'un présupposé relativement lisible (le lecteur qui vient à la bibliothèque est ouvert à la rencontre d'un document qu'il ne prévoyait pas de lire), interroger les présupposés qui président à l'absence de mise en place de tout présentoir dans une bibliothèque universitaire donnée aboutit nécessairement à un portrait un peu détourné de la manière dont la bibliothèque se conçoit et conçoit les attentes de ses usagers.

Ce que nous proposons donc ici, c'est de confronter directement cet objet ambigu qu'est la vitrine de bibliothèque, affiliée à la culture publique légitime par le musée et l'exposition, et à la culture marchande par la librairie, à un univers bibliothéconomique qui ne s'assimile en rien à ces deux tendances. Cela suppose d'interroger la spécificité de l'univers de la bibliothèque d'enseignement supérieur, et donc éventuellement de se poser à rebours d'une conception universaliste des bibliothèques. En terme d'image, en terme de moyens, en terme de priorités également, ces établissements se distinguent du champ de la lecture publique. Ils tendent à se mettre en retrait sur la question de la lecture de loisir, se conçoivent davantage comme un outil au service d'une communauté fermée, et sont de fait extrêmement éloignés de toute préoccupation marketing, voire de toute ambition culturelle « gratuite », au sens où la culture dans l'université est devenue utile, quantifiable, reconnaissable par le diplôme. L'usage de dispositifs de présentation dans ce cadre a priori austère pose alors particulièrement question : à quoi sont-ils alors destinés ? Comment ont-ils été pensés au service des lecteurs ? Représentent-ils une brèche dans la logique de la bibliothèque publique, une concession à une forme de demande, ou de mode, de la part des usagers ou même des professionnels ? Faut-il sinon interroger cette image des bibliothèques d'enseignement supérieur ?

Dans un premier temps, nous nous interrogerons sur cette faible présence des dispositifs de monstration²¹ des collections dans les bibliothèques d'enseignement supérieur. Nous verrons en quoi ces dernières se différencient en ce sens des bibliothèques de lecture publique dans leurs pratiques, et pourquoi : il s'agit en un sens de la manière dont la bibliothèque se pense, mais il ne faut pas négliger le caractère négatif de cette particularité : si

¹⁸Nous reviendrons ultérieurement sur les explications de ce retrait cognitif.

¹⁹« Sélective », encore une fois, n'impliquant pas de jugement de valeur, mais simplement la mise à part d'une petite partie des collections, par exemple sur des critères thématiques, de nouveauté, etc.

²⁰Il ne m'a pas été donné de pouvoir réaliser une enquête exhaustive sur la fréquence de ces dispositifs en bibliothèque universitaire. Néanmoins, j'ai visité un certain nombre de bibliothèques pour préparer le terrain à mes observations, et je puis signaler que sur quatorze bibliothèques d'enseignement supérieur parisiennes visitées sans a priori, 8 ne comptaient aucun équipement destiné à la monstration des collections hormis les présentoirs à revue. Sur les 6 restantes, je compte également des institutions qui ont des équipements très basiques, comme la bibliothèque universitaire de Nanterre. A Lille et à Lyon, en revanche, les bibliothèques que j'ai visitées comptaient toutes des équipements destinés à la présentation sélective des collections ; mais dans la plupart des cas, je n'ai entrepris ces visites que parce que je savais que j'y trouverai des exemples intéressants. Parmi les bibliothèques utilisant des dispositifs de présentation sélective, plusieurs ont fait l'objet d'une étude approfondie par entretien avec le responsable : Paris 7, Lille 3, Lille 2, Lyon 3, l'Ecole Centrale de Lyon.

²¹Nous utiliserons couramment ce terme ou néologisme pour définir cette démarche de mise en avant, de désignation à l'égard des usagers d'un petit nombre de documents d'une collection de bibliothèque, quelque soit le sens de cette mise en exergue, suivant l'étymologie du verbe « montrer », désigner en isolant du contexte.

les bibliothèques ne pratiquent pas la monstration d'éléments de collections, c'est souvent parce qu'elles estiment qu'elles n'en ont pas les moyens. Mais cela touche aussi à la manière dont elles conçoivent l'objet vitrine ou présentoir.

Cependant, un nombre conséquent de bibliothèques ont mis en place des pratiques de présentation sélective. La deuxième période de cette étude aura pour objet de détailler les pratiques existantes et leur justification, et de mettre en regard ces « feuilles de route » avec l'impact qu'elles semblent avoir auprès des publics. Cette partie a fait l'objet de démarches tout à fait particulières : dans un premier temps, de nombreuses bibliothèques universitaires ont été visitées, de sorte à pouvoir analyser le plus grand nombre possible de cas de figure. Dans un second temps, nous nous sommes entretenus avec les responsables des dispositifs de monstration sur cinq²² bibliothèques d'enseignement supérieur (possédant des dispositifs de type différents), afin de déterminer avec eux l'histoire de cette initiative et de relever les logiques par lesquelles ils expliquent les raisons de leur implantation dans la bibliothèque. En parallèle à ces entretiens, nous avons réalisé des séances d'observation exploratoires ayant pour cible le comportement des usagers face aux présentoirs, vitrines ou tables situés dans des bibliothèques d'enseignement supérieur. Autant que faire se peut, nous avons tenté de faire concorder les dispositifs observés avec ceux qui avaient fait l'objet d'un entretien, mais nous avons réalisé davantage d'observations que d'entretiens, lesquels dépendent beaucoup de la disponibilité des professionnels concernés²³. Les observations ont été réalisées sur des plages d'une heure, pendant lesquelles le comportement de toute personne passant près du dispositif a été reportée selon des critères donnés. Bien que cette technique n'autorise pas à tirer des conclusions statistiques sur la manière dont les usagers interagissent en général avec un dispositif d'exposition, elle permet de mettre en regard la façon dont les professionnels conçoivent leur dispositif avec l'usage qui paraît en être fait.

Cette approche nous permettra en troisième partie d'explorer les implications d'un dispositif de monstration à l'échelle de la bibliothèque dans une perspective plus sémiologique que pratique. Du point de vue du bibliothécaire comme de celui de l'utilisateur, un présentoir ou une vitrine est un objet complexe, porteur d'une signification que la phase de réalisation ne prend pas totalement en compte, notamment à cause de l'absence de toute théorie sur le sujet.

²²Auxquelles il faut ajouter un échange de mail avec plusieurs responsables de la bibliothèque universitaire de Nanterre – Paris-10, et des entretiens informels avec d'autres professionnels, par exemple au cours de visites. Nous avons également réalisé un entretien à titre de comparaison avec Annie Garden, responsable de la salle Langues et Littératures de la bibliothèque municipale de Lyon (site Part-Dieu)

²³Par exemple, les professionnels peu investis dans leur dispositif accordent moins facilement des entretiens. Pour les présentoirs à nouveautés, nous n'avons donc que des données d'observation. Douze dispositifs ont été observés, dont deux en bibliothèque de lecture publique à titre de comparaison.

La présentation des ouvrages en bibliothèque universitaire : une rareté

UNE « NON-HABITUDE »

De très nombreuses bibliothèques universitaires n'ont pas recours aux dispositifs de présentation tels que les vitrines et les présentoirs²⁴. Cet aspect est rarement évoqué dans les ouvrages (du rapport Miquel²⁵ à l'article de Benoît Lecoq²⁶ sur l'animation culturelle en bibliothèque universitaire) qui déplorent le manque de « valeur ajoutée » à la simple collection intellectuelle organisée rigoureusement dans les bibliothèques universitaires et d'enseignement supérieur. On peut pourtant avancer que ce fait n'est pas aussi insignifiant qu'il y paraît ; mais l'absence totale de réflexion sur l'usage et la signification de tels dispositifs, même en lecture publique, expliquent qu'ils ne servent guère à des comparaisons entre les deux types de bibliothèques.

C'est pourquoi il nous faut préalablement à toute tentative d'explication avancer quelques éléments pour expliquer les motivations d'un bibliothécaire de lecture publique à implanter dans l'espace public de son établissement des dispositifs de ce genre. Eliséo Véron, dans *Espaces du livre*²⁷, qualifie d'« espace de prescription » la zone qui regroupe les présentoirs d'une bibliothèque municipale.

Cette notion semble effectivement toute liée à celle de lecture-loisir, lecture qui n'est pas faite dans un objectif précis mais de façon un peu aléatoire, ouverte à la découverte de pans inconnus de la littérature ou de l'information. Il s'agirait alors de faire en sorte que des documents puissent séduire quelqu'un qui ne les cherchait pas, en se portant à sa rencontre. Dans le cas d'une vitrine, la démarche pourrait être similaire, si ce n'est que l'objectif n'est pas la lecture ou l'écoute, et donc le prêt (ou éventuellement la consultation), mais la simple observation de l'objet-livre, dont la fonction de support de lecture est alors un peu mise en retrait. On constate d'ailleurs que les bibliothèques possédant des ouvrages rares ou précieux, comme des livres de bibliophilie, recourent beaucoup aux vitrines pour mettre en avant ce patrimoine sinon inexploitable pour le commun des usagers. Le livre est alors un objet, une œuvre, un patrimoine, non plus un vecteur de texte, mais la fonction de séduction est la même. Il faut faire en sorte que l'utilisateur qui n'est dans tous les cas PAS venu pour faire cette découverte en particulier y soit poussé, son intérêt stimulé et la fonction du document justifié.

Lors d'un entretien avec Annie Garden, responsable de la salle Langues et Littérature de la bibliothèque de la Part-Dieu (bibliothèque municipale de Lyon), l'idée de « marketing » a été mise en avant : la bibliothèque, dit-elle, ne peut se contenter de gérer des stocks en libre-accès, sous forme de rayonnage, ce ne serait pas assez attirant pour les usagers. Les présentoirs comme les vitrines ont pour objet de donner des collections de la bibliothèque une image positive, de rompre avec une présentation austère de la culture et du livre. Ils sont un

²⁴Cf note 20

²⁵MIQUEL, André, *Les bibliothèques universitaires : rapport au ministre d'État, ministre de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports*. Paris : la Documentation Française, 1989 (Collection des rapports officiels)

²⁶LECOQ, Benoît, « Les bibliothèques universitaires », in Viviane CABANNES et Martine POULAIN (dir.), *L'action culturelle en bibliothèque*. Paris, Cercle de la Librairie, 1998

²⁷VERON, Eliséo, *Espaces du livre, Perceptions et usage du classement et de la classification en bibliothèque*, Paris : Bibliothèque publique d'information, 1990

moyen pour modifier le regard de l'utilisateur sur la collection en montrant, selon Annie Garden, qu'elle excède la conception qu'en a l'utilisateur. Dans les vitrines de la salle Langues et Littérature, l'utilisateur est invité à découvrir que sa bibliothèque est ancrée dans le passé, le patrimoine. De même, le rôle du bibliothécaire est mis en avant quand la sélection se base directement sur ses choix subjectifs (« coups de cœur », « nous avons aimé »...). Les différentes formes de monstration servent ainsi non seulement à faire emprunter et à valoriser les livres ainsi isolés, mais encore à donner de toute la bibliothèque une image plus dynamique, plus riche, plus profonde, mieux structurée.

Ces préoccupations ne s'expriment peut-être pas de façon aussi claire chez tous les professionnels ; mais elles concernent toutes les bibliothèques de lecture publique recevant des usagers. On constate d'ailleurs que ces bibliothèques utilisent la technique du présentoir de façon on ne peut plus massive. Même un établissement de petite taille mettra en place des panneaux ou des tables de présentation. Quant à la vitrine, elle est certes moins fréquente en bibliothèque municipale : elle est utilisée seulement pour exposer des documents précieux ou fragiles, ce que ne possèdent pas toutes les bibliothèques. Néanmoins, c'est un équipement courant²⁸.

Or, les bibliothèques d'enseignement supérieur n'ont pas le même rapport à la valorisation de leurs collections. Dans les faits, la présence de présentoirs dans ces établissements est beaucoup plus rare ; la promotion des collections et de la bibliothèque se place dans un contexte tout à fait différent.

Un des éléments qui doit être pris en considération dans l'explication de la faible présence des dispositifs de monstration des collections dans le milieu universitaire, c'est le caractère moins immédiatement séduisant des documents sous leur forme matérielle. L'accent volontiers mis sur les collections de jeunesse, de bandes dessinées, dans les présentoirs en lecture publique témoigne de l'importance de cet aspect graphique qui, semble-t-il, fait défaut aux productions destinées à l'enseignement supérieur. On constate d'ailleurs que les salles dites de culture générale, qui regroupent les collections non-disciplinaires de la bibliothèque (fictions contemporaines peu légitimes, bandes dessinées, beaux livres, formes vidéo, etc.) sont des entités très actives (les plus actives sans doute, à Lille 3 et à Lyon 3 par exemple) au sein de la bibliothèque pour ce qui est de la sélection et de la mise en exergue de titres extraits de leurs fonds. Ces titres qui, parce qu'ils ont été conçus comme des produits de loisirs, ou de culture, feraient l'objet d'un travail qui viserait à les rendre séduisants de prime abord, c'est-à-dire à arrêter l'œil sur le livre fermé ou la jaquette du DVD.

Cet argument peut toutefois être remis en cause si l'on considère que les presses universitaires sont susceptibles de mettre en place des formes de distinction par le graphisme parfois nettement supérieures à celles que pratiquent certaines collections de littérature très courantes. Il est bien entendu naïf de considérer que les livres de haut niveau scientifique peuvent en vertu de leur contenu extrêmement travaillé se passer d'une forme de recherche sur leur forme. On tend à se faire de l'édition scientifique une image austère, à la considérer comme un secteur tellement réduit qu'elle n'aurait qu'à se préoccuper du savoir, sinon de la vérité. C'est oublier le poids commercial majeur de l'édition universitaire portant sur des domaines comme le droit ou les sciences humaines. Quand on sait que l'Harmattan est le premier éditeur français en termes de nombre de titres publiés, il devient évident qu'un éditeur universitaire doit pouvoir faire la différence sur des critères qui ne relèvent pas seulement de son comité scientifique. Le marketing existe dans le monde de l'enseignement supérieur. On peut en voir pour preuve une interview, publiée sur le site *marketing-professionnel.fr*, de

²⁸En raison du manque de documentation sur le sujet, nous n'avons hélas pas de chiffres sur cette question. Je ne suis simplement pas en mesure de donner un seul nom de bibliothèque municipale sans dispositif de monstration.

Dominique Reymond, directrice des relations extérieures des Presses Universitaires de France²⁹, consécutivement à la mise sur le marché d'ouvrages de la collection « Que sais-je » sous leur nouvelle maquette. L'importance et la profondeur du discours marketing lié à un produit aussi orienté que le livre scientifique y sont frappants. Même si les « Que sais-je » passent pour les produits d'appel des PUF³⁰, ce sont des documents qui ont longtemps compté seulement sur la validité de leur contenu (souvent rigoureux) pour asseoir leur succès, et dont peut-être d'ailleurs l'aspect vieillot et la couverture sobre ont continué à asseoir la réputation de sérieux. On constate à travers ce type d'interview que les maisons d'édition spécialisées dans les ouvrages universitaires ne sont pas exemptées de réflexion parfois très poussées sur l'aspect de leurs collections et la composition de leurs couvertures. Bien au contraire, dans un milieu où les informations doivent nécessairement faire l'objet d'une forme de validation, la « marque » d'une maison d'édition, d'une collection sont autant de repères indiquant sinon la valeur, du moins le champ de références d'un document donné.

Il est cependant indéniable que l'exposition d'une édition récente des œuvres complètes de Sigmund Freud (ce qu'il nous a été donné de voir dans la vitrine de la bibliothèque universitaire de Paris 7) manque visuellement d'attrait (trois volumes parfaitement identiques, reliés en gris), et que de ce point de vue on comprend que la bibliothèque universitaire se contente très souvent d'une présentation des ouvrages debout, « à la française », dos apparent, dans l'ordre numérique implacable d'une classification unique.

La pratique des bacs à bandes dessinées, des casiers à CD ainsi que la diversité des supports obligent les bibliothécaires de lecture publique à remettre en cause l'idée d'une classification linéaire valable pour tous les documents. La réflexion sur les classifications et leur lien avec les supports, la simplification de la Dewey pratiquée par les bibliothèques municipales n'ont jusqu'ici pas eu trop de poids sur l'aspect des collections en libre-accès des bibliothèques universitaires. Si un changement est significatif dans ce domaine, c'est le passage de la CDU à la Dewey pour beaucoup de collections en libre-accès ; il est vrai que cette classification, sous ses dernières versions, recouvre assez bien le contenu d'une bibliothèque universitaire (alors qu'elle n'est pas satisfaisante, ou trop complexe, pour une bibliothèque de lecture publique), et que le bibliothécaire doit souvent recourir à toute l'étendue de ses subtilités pour produire un découpage disciplinaire assez fin pour l'enseignement supérieur. Toutefois, ce recouvrement satisfaisant tend à faire de l'ensemble des collections une forme de réalité insécable, et rend conceptuellement très cohérente la disposition des documents les uns après les autres suivant la ligne continue des étagères. D'une certaine façon, la bibliothèque universitaire deviendrait un éventail des savoirs, tous contenus dans les collections et se succédant grâce à une construction intellectuelle artificielle, mais ne laissant dans l'ombre aucun champ de connaissance. Il ne s'agit bien entendu pas d'une doctrine, mais d'une forme de disposition d'esprit, dont on connaît bien la force d'inertie. Toute classification finit par constituer à force d'être appliquée massivement un univers intellectuel rigide dont la remise en cause est lourde d'implications.

La pratique du présentoir rentre particulièrement en contradiction avec ce fait. Comment isoler de cet ensemble dont l'architecture intellectuelle entre si bien en résonance avec les besoins des étudiants, eux-mêmes « classés » selon des disciplines bien distinctes, des documents qui y ont une place toute faite ? Pourquoi prétendre offrir à la curiosité des usagers des objets en-dehors de leur champ de compétences, lequel est tout justement repéré dans l'espace des collections en libre-accès de la bibliothèque par la classification et le plan

²⁹SAINT-MICHEL, Serge-Henri, « La collection Que Sais-je, des PUF, publie sa nouvelle identité », in Marketing-professionnel.fr/tribune-libre, URL <http://www.marketing-professionnel.fr/tribune-libre/editeur-collection-que-sais-je-puf-nouvelle-identite-charte-graphique.html> publié le 22 mars 2009 [consulté le 23 octobre 2009]

³⁰Ce ne sont pas d'ailleurs les seuls produits qui aient fait l'objet d'une démarche marketing très pensée aux Presses Universitaires de France. Cf François Lapérelle, « Pédagogie et lecture(s) à l'université », *BBF*, 2001, n° 2, p. 56-65 [en ligne] <<http://bbf.enssib.fr/>> : « *Le type de manuel que l'étudiant souhaiterait serait à la rigueur du genre « La collection qui vous ouvre la porte des grandes écoles », comme les PUF ont sous-titré (très sérieusement) leur collection « Major » !* »

des rayonnages ? Et ne risque-t-on pas justement de perdre ces documents aux yeux de ceux qui les cherchent réellement, les habitués d'un rayonnage particulier, les professionnels d'une section³¹ ?

Il y a en fait dans ce raisonnement deux présupposés. Le premier est lié au poids des disciplines dans l'enseignement supérieur. Dès le premier cycle, un étudiant est spécialisé. S'il est inscrit en histoire, il n'aura pas de cours de littérature ; s'il est inscrit en mathématiques, il n'aura pas de cours de psychologie. Bien entendu, il existe certains chevauchements, notamment au niveau de la pratique des langues (un étudiant en droit fréquentera tout de même parfois le rayon « Langues : anglais » pour les besoins de ses cours). Mais il n'en demeure pas moins, malgré de récents efforts faits dans la perspective d'une professionnalisation plus performante des étudiants (cours de culture générale) ou de la lutte contre l'échec en licence (cours « passerelles » permettant de se réorienter), une forme de rigidité dans la définition du champ de spécialisation des étudiants. Plus ceux-ci avancent dans leurs études, plus ils sont d'ailleurs amenés à se spécialiser, quitte à réduire leurs recherches, s'il fallait les représenter dans l'espace, à une seule étagère (un seul auteur, une seule thématique). Cependant, un étudiant entrant à l'université a, par rapport à son aîné en cours de doctorat, la limite d'un comportement souvent très scolaire, au sens où il cherche dans la direction que lui ont donné ceux qui représentent pour lui l'autorité (c'est-à-dire essentiellement les enseignants). En ce sens, il est porté à ne pas chercher de documents un peu extérieurs à la discipline où il est intronisé, alors qu'un étudiant de niveau recherche sera plus vigilant à ne pas laisser passer d'informations, même contenues dans des documents dont l'objet est extérieur à ses préoccupations. Vis-à-vis de toutes ces données, on constate que faire un présentoir ou une vitrine représente une démarche synthétique, anti-disciplinaire. Même à la bibliothèque Chevreul de Lyon 2, où chaque niveau, consacré à une discipline, comporte son propre présentoir à nouveautés, on est obligé de constater que les livres mis en présentation traitent de problématiques très différentes. Cette bibliothèque, conçue manifestement pour les premiers cycles, témoigne cependant en ce sens d'une forme de parti-pris intéressant : la bibliothèque doit suivre les découpages universitaires le plus fidèlement possible, pour répondre ainsi non aux besoins de chaque individu, mais aux besoins de chaque filière. Même si cet exemple est particulièrement poussé, la tentation du cloisonnement est fréquente en bibliothèque universitaire. Ainsi Benoît Lecoq affirme :

Ces BU, que l'on dit insuffisamment intégrées à leurs universités, le sont, par certains côtés, à tel point qu'elles ont épousé leurs schémas de fonctionnement. Le cloisonnement disciplinaire des UFR, départements et instituts renvoie au morcellement des sections et des services ; l'étanchéité des sections entre elles est le miroir de l'hyperspécialisation disciplinaire³²

Faire une table générale de présentation thématique est aux antipodes d'une telle conception : c'est affirmer qu'une problématique est susceptible de concerner les étudiants de toutes les formations et de tous les niveaux, ou au moins d'inviter chacun à s'intéresser, à titre individuel, donc, en tant que lecteur et non en tant qu'étudiant, à cette notion.

L'usager de la bibliothèque universitaire n'est donc pas conçu, comme en lecture publique, comme un individu doté de goûts et d'intérêts, mais comme un étudiant avant tout. L'étudiant serait pour la bibliothèque universitaire, c'est là une conception très partagée, un public résolument captif. Il serait en quelque sorte obligé de fréquenter cet établissement, qui seul lui offre les clés de la réussite universitaire. Cette idée a longtemps dispensé les bibliothécaires d'enseignement supérieur de réfléchir aux problématiques de fréquentation qui ont rapidement suscité chez les bibliothécaires de lecture publique des remises en cause profondes. Aujourd'hui encore, les systèmes de mesure de l'impact des bibliothèques

³¹ Ainsi, les lecteurs « thématiques » évoqués par Eliséo Véron dans *Espaces du livre*

³²Benoît LECOQ, « Les bibliothèques universitaires », in *L'action culturelle en bibliothèque*, p.117

universitaires laissent encore à désirer. Selon l'enquête 2006 de l'Observatoire de la Vie Étudiante³³, à peu près 70% des étudiants d'une université fréquentent la bibliothèque au moins une fois par mois, et un tiers plus d'une fois par semaine ; ces taux sont bien entendu très nettement supérieurs à ce qui a cours en lecture publique, mais ils posent question par rapport au mythe du public captif. Peuvent-ils réellement apparaître comme satisfaisant ? Il ne s'agit pas d'une question aisée : il faudrait, pour avoir un chiffre révélateur, déduire de la proportion des « non-fréquentant » les étudiants « fantômes », inscrits à l'université sans y être jamais présents, dont le nombre n'est pas facile à définir. L'enquête menée par le cabinet MV2 Conseil sur les publics de la Bibliothèque Universitaire Centrale de Paris 8, sur site (concernant donc *a priori* uniquement les étudiants qui viennent à l'université) conclut à la fréquentation de 9 étudiants sur 10³⁴. On constate à cet égard que les enquêtes de publics en bibliothèque universitaire se multiplient toutefois depuis les années 2000. Citons Daniel Renoult :

*Face à des croyances très répandues, parfois faussement naïves, en une providence du tout Internet, l'utilité des bibliothèques universitaires comme lieux d'études et de consultation de documents appelle aujourd'hui des preuves, confirmant par des enquêtes fiables les statistiques d'utilisation issues des systèmes de gestion informatisés.*³⁵

Cependant, la prégnance de cette idée d'un public captif a longtemps découragé les bibliothécaires d'entreprendre un travail actif de séduction. L'idée que leurs usagers étaient obligés d'avoir recours à eux s'accompagnait de l'ambition de leur fournir plus de documentation, non de celle de présenter cette documentation sous des formes plus attractives. Il s'agissait de répondre à des besoins, et non de susciter des envies ; et puisque leurs usagers étaient forcés d'avoir recours à la bibliothèque, ils découvriraient nécessairement par eux-même la richesse des collections, il n'était donc aucunement besoin de la leur démontrer par la mise en place d'un présentoir de nouveautés (pour la « fraîcheur » des collections) ou de sélections (pour la pertinence).

MANQUE DE MOYENS

Toutefois, l'obstacle essentiel au développement des dispositifs de monstration des collections en bibliothèque universitaire tient à un manque de moyens flagrant. Il peut sembler difficile de faire la part entre la cause et l'effet pour ce qui est de l'absence de motivation des bibliothécaires pour le sujet en milieu universitaire et les moyens souvent ridicules qui leur sont alloués lorsqu'ils entreprennent de mettre en place ce genre de dispositif. S'il est en partie artificiel de s'interroger sur une absence d'initiative, on constate en revanche que les dispositifs existants ont en général rencontré des obstacles dont il est facile d'extrapoler qu'ils ont dû décourager toute velléité d'entreprise dans d'autres lieux. Les difficultés qu'ils rencontrent sont de trois ordres : humaines, architecturales et financières.

Tout d'abord, la plupart des personnes rencontrées ont témoigné de l'importance qu'il y a à obtenir un consensus autour d'équipements aussi courants que des vitrines et présentoirs. Cela représente en effet un travail constant, qui doit être renouvelé très régulièrement sous peine de transformer l'effet positif de mise en valeur des collections en lassitude, et de donner l'impression que la bibliothèque n'a rien à montrer et n'est pas capable d'assurer cette forme

³³Enquête « Conditions de vie » 2006 de l'Observatoire de la Vie étudiante [en ligne], http://www.ove-national.education.fr/index.php?lang=fr&page=enqcond_rst.php&enq_id=6

³⁴MV2 CONSEIL. *Enquête auprès des usagers de la bibliothèque universitaire de Paris 8 - Pratiques, opinions et satisfaction* [PDF en ligne]. Université Paris 8-Vincennes-Saint-Denis : mars 2007 [Consulté le 11 octobre 2009]. Disponible sur : <<http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/document-1163>>

³⁵Renoult, Daniel, « Enquêtes de publics dans les bibliothèques universitaires », *BBF*, 2006, n° 2, p. 5-9 [en ligne] <<http://bbf.enssib.fr/>> Consulté le 27 octobre 2009

d'animation minimale qu'est le renouvellement de sa « mini-exposition ». Or, contrairement à ce qu'on pourrait penser, remettre à jour un présentoir ou une vitrine représente un travail conséquent. Les livres ainsi isolés doivent faire l'objet d'un traitement spécifique dans le catalogue ; s'ils sont empruntables, un système doit permettre de les réintégrer après leur temps d'emprunt dans le dispositif de monstration, qui doit par ailleurs ne jamais sembler vide, ce qui implique de remplacer les documents empruntés par d'autres, au fur et à mesure et en cohérence avec les principes de sélection. S'ils ne sont pas empruntables, cela doit apparaître également, et ne pas être un handicap pour le lecteur. La présentation même nécessite un effort réel. Sophie Faure de Vomécourt, du SCD de Paris 7- Denis Diderot, en témoigne : elle a longtemps dû se charger de l'alimentation des vitrines du hall de la bibliothèque universitaire seule avec sa collègue. Étant toutes deux chargées de l'action culturelle, il s'agissait pour elles d'une tâche supplémentaire lourde et relativement ingrate, alors même qu'elles n'effectuaient pas elles-mêmes la sélection. Elles avaient donc tendance à faire fonctionner leurs vitrines de façon la plus rudimentaire possible, et n'arrivaient pas toujours à renouveler tous les mois le contenu des vitrines. L'affectation d'un magasinier à cette fonction depuis la rentrée 2009 constitue pour elle une forme de garantie, de pérennisation d'une démarche un peu plus rigoureuse.

En interrogeant les professionnels, on constate, de même que les présentoirs et vitrines sont peu théorisés dans la littérature professionnelle, qu'il est souvent difficile de faire entrer dans une fiche de poste la mention de la responsabilité de ces dispositifs, responsabilité qui n'est jamais considérée comme un axe important du travail des personnels. Il s'agit au mieux d'un à-côté, d'un bonus ; souvent, leur entretien est confondu dans une catégorie plus large et jugée plus valorisante (celle de l'action culturelle en général, ou les services aux publics). Le temps imparti à cette tâche précise est donc rarement signalé. Il arrive d'ailleurs, semble-t-il, qu'une seule personne porte ce travail à bout de bras, par conviction personnelle plus que parce que cela rentre dans le périmètre de ses fonctions. À entendre un certain nombre de professionnels, il y a souvent à l'origine d'une table de présentation une seule personne dont la motivation et le savoir-faire empirique ont ancré la pratique dans l'établissement. Dans les faits, on se demande parfois ce qu'il adviendrait de certains dispositifs sans la personne qui les entretient et les alimente.

En outre, il ne suffit pas qu'une personne s'intéresse à la question : un individu isolé, sans le soutien actif de sa hiérarchie et de ses collègues, rencontrera de grandes difficultés à pérenniser l'équipement dont il est responsable. D'abord parce que l'entretien, sous toutes ses formes, doit être constant : presque tous les personnels interrogés s'accordent sur l'impact désastreux d'un dispositif de monstration sale, vétuste, vide ou dérangé³⁶. Ensuite parce que chaque bibliothécaire présent à un poste de renseignement ou de service public doit être capable, à la demande de l'utilisateur, d'expliquer le sens de cette initiative de présentation collective, et de donner des précisions sur ses modalités d'appropriation. L'effet produit par une impression de déconnexion entre le discours des professionnels présents et le discours en creux qu'est une table de présentation réalisée par un autre professionnel ne peut qu'être très négatif pour un usager déjà assez peu conscient de ce qu'est le travail d'un bibliothécaire. Aussi, si une initiative n'est pas « suivie » par toute l'équipe de la bibliothèque, elle restera fragile et mal valorisée. L'entretien réalisé avec plusieurs responsables de la bibliothèque Michel Serres (École Centrale de Lyon) fut à cet égard très révélateur. Leurs vitrines, très travaillées quant à leur contenu et à leur forme, sont le produit d'une réflexion commune, que permet la petite taille de la structure qu'est la bibliothèque. Même si une personne en particulier est chargée de leur entretien, elle est suivie et accompagnée dans cette tâche par

³⁶« des animations “bricolées”, des prestations hâtives, des manifestations sans accompagnement publicitaire portent atteinte à l'image de l'établissement plutôt qu'elles ne la servent. » Benoît LECOQ, « *Les bibliothèques universitaires* », in *L'action culturelle en bibliothèque*, p.118

l'ensemble de l'équipe, dont les membres sont invités à collaborer ponctuellement aux différents projets selon leurs goûts et compétences. Le directeur, Jean-Luc de Ochandiano, précise même que ces actions ont pu avoir lieu seulement grâce à une forme d'envie collective³⁷.

De fait, si l'on considère les vitrines du hall de cette bibliothèque, on est aussi obligé de constater que ce qui participe à leur réussite est leur intégration programmée à l'architecture du lieu. Une réflexion avait de fait été menée en amont sur l'articulation des espaces, et le hall était déjà conçu pour être un lieu d'exposition. Dans des bibliothèques plus anciennes, il peut sembler souvent particulièrement malaisé de disposer des présentoirs ou des vitrines sans gêner la circulation ni compromettre leur visibilité. La bibliothèque universitaire de Lille 3, bâtie dans les années 70, comporte une vitrine, prêtée aux Presses du Septentrion pour qu'elles exposent leur nouveautés. Cet équipement est situé dans le hall, derrière un pilier lui-même situé derrière un bac à plantes, de sorte qu'on ne peut le voir qu'en descendant du premier étage par un des deux escaliers. Bien d'autres bibliothèques ont dû positionner leurs équipements de monstration dans des lieux aberrants, faute de bénéficier d'espaces suffisamment dégagés pour en permettre une réelle mise en évidence. A Paris 7, l'immense hall du rez-de-chaussée est au contraire sans doute une forme d'explication pour les deux vitrines qui s'y trouvent ; Sophie Faure de Vomécourt constate elle-même que leur fonction essentielle est sans doute de « meubler » cet espace vide de toute collection. Mais leur position dans le hall empêche quiconque de les apercevoir, ou du moins de les voir réellement, et il n'est pas possible des les bouger, car ailleurs, elles seraient un obstacle en cas d'évacuation du bâtiment.

Il faut d'ailleurs signaler que les vitrines sont en général des meubles extrêmement encombrants, parfois au point qu'il est impossible de les déplacer. On trouve, dans la bibliothèque d'informatique de Jussieu, dans l'entrée de la bibliothèque universitaire de Nanterre, des vitrines vides ; en visitant la BIULO, il m'a même été signalé que la vitrine qui se trouve près de la banque d'accueil ne se trouvait là que parce qu'il n'y avait plus de place pour elle dans le bureau de la directrice. C'est sans doute la raison pour laquelle Marie-Françoise Bisbrouck consacre un paragraphe à la question dans son manuel *Construire une bibliothèque universitaire*³⁸ : ce sont là des éléments qui prennent place dans la phase de conception de la bibliothèque. Ajoutés après coup, ils risquent de ne pas trouver leur place dans les espaces souvent très rigides ; ils doivent prendre place dans une démarche globale de réflexion sur les fonctions de la bibliothèque. Toutefois, l'exemple de Paris 7 incite à la prudence : cette bibliothèque récente, dont les espaces furent réellement réfléchis, possède depuis sa conception deux vitrines particulièrement problématiques. Une plus grande adaptabilité des dispositifs semble souhaitable ; toutefois, il est rarement possible de prendre en compte cette dimension dans une réflexion sur les espaces, ce qui est bien normal, puisque la problématique des dispositifs de mini-expositions n'a jamais été et ne sera jamais au premier plan.

La plus grande part des professionnels interrogés témoignent d'ailleurs d'une insatisfaction marquée pour la qualité de leurs mobiliers de présentation. En bibliothèque universitaire, l'explication avancée est la vétusté de ces meubles : ils ont « toujours été là », on ne sait pas qui les a acquis, et ils ne sont pas renouvelés. En conséquence de quoi ils sont démodés, peu pratiques, conçus en fonctions de connaissances dépassées. Mais Annie Garden

³⁷Le cas de l'École Centrale de Lyon est intéressant car l'équipe qui gère la bibliothèque est assez réduite, ce qui n'empêche pas l'établissement de mener une politique culturelle très ambitieuse pour sa taille. A en croire les trois personnes avec lesquelles nous avons eu un entretien (Marion Callet, Jean-Luc de Ochandiano et Cindy Courdier), la taille limitée de la structure est aussi un atout, car elle permet une plus grande proximité entre tous les personnels, donc un plus grand consensus sur des dispositifs tels que les vitrines du hall et les politiques d'animation.

³⁸BISBROUCK, Marie-Françoise, RENOULT, Daniel, *Construire une bibliothèque universitaire, de la conception à la réalisation*, Paris : Éditions du Cercle de la Librairie, 1993

va plus loin : selon elle, les fournisseurs des bibliothèques n'ont pas d'offre appropriée pour ce genre de fonction. Il est vrai qu'à compulsé des catalogues d'ameublement destinés aux bibliothèques, la fonction de présentation, d'exposition est sous-représentée par rapport aux choix souvent beaucoup plus développés de rayonnages, de fauteuils, de tables : il est rare qu'il y ait plus de deux modèles de vitrines (alors même que cet équipement doit souvent se placer dans un espace contraignant), quant aux présentoirs, si l'on exclut la floraison de meubles inventifs destinés aux périodiques, ils rendent rarement compte de la multiplicité des possibilités dans ce domaine. En visitant les bibliothèques, on peut pourtant observer quantité de formules et de modèles, parfois dans le même espace, ce qui n'est pas sans créer un effet d'étrange disparité ; mais il est clair que cette accumulation s'est faite avec le temps, et non de façon concertée.

Enfin, et ce sont là des explications assez liées, la mise en place de dispositifs de monstration peut être extrêmement bon marché si l'on s'en tient à une table de présentation ; mais elle n'est jamais gratuite. Le recours à des meubles courants est en général une fausse bonne idée : un bureau ne fait jamais une table de présentation convaincante, quant aux présentoirs, si un présentoir-tablette en plexiglas coûte moins de dix euros pièce, il vaut mieux ne pas le remplacer par un système bricolé. L'utilisation de grilles « caddies »³⁹ pour exposer une sélection n'est pas forcément d'un effet des plus heureux ; et s'il peut effectivement sembler difficile de trouver le bon meuble pour le bon espace, il est risqué de se dispenser du recours aux professionnels de l'ameublement. Cependant, là où des alternatives existent pour l'exposition à peu de frais d'une sélection de documents contemporains sans trop de valeur ajoutée, dès lors qu'on cherche à exposer des documents dont la valeur est plus élevée, et notamment des documents patrimoniaux, il est impossible de faire l'économie d'un meuble coûteux, ce qui explique que les établissements soient amenés à conserver des meubles parfois anciens et peu pratiques. Les assureurs sont par ailleurs très rétifs à l'idée d'exposer des collections précieuses, surtout dans un lieu de passage comme un hall, ce qui peut conduire à des aberrations pratiques (exposer des documents issus du fonds ancien dans un endroit isolé, parmi des collections en libre-accès très spécialisées, comme ce fut le cas à Lille 3).

L'exposition de documents précieux pose d'ailleurs des problèmes bien particuliers, qui en un sens ne sont que l'aboutissement des problèmes rencontrés en général pour la mise en exposition d'ouvrages ouverts : même une mini-exposition, qui en ce sens limite la durée d'exposition du documents à la lumière et à des conditions globalement défavorables à la conservation (puisque la durée en est souvent à peu près d'un mois) doit tenir compte des recommandations liées à la conservation des documents exposés. Or, celles-ci sont rarement compatibles avec la volonté de montrer aux usagers, dans le même espace qu'ils sont habitués à parcourir, ces fragiles fragments de collection. Ainsi, la nécessité de protéger les documents de la lumière du jour peut poser problème, notamment dans les bibliothèques récentes, où l'architecture utilise beaucoup le verre et multiplie les baies vitrées ; les espaces publics étant souvent très lumineux, il faudrait alors confiner les vitrines contenant des ouvrages précieux dans des recoins sombres ou dans des pièces fermées, donc complètement à l'écart des trajectoires des étudiants, ce qui manque bien entendu d'intérêt. Ce cas de figure n'est en fait pas si rare, car un nombre conséquent de bibliothèques universitaires possédant des collections patrimoniales n'ont pas les moyens de valoriser ces fonds autrement que par des vitrines renouvelées régulièrement et placées dans les espaces publics ; or, les difficultés liées aux techniques de conservation préventive et aux impératifs de sécurité ont souvent raison de la pérennité de ces installations, ce qui renforce l'ignorance générale liée à l'existence de ces fonds. Les bibliothèques moins exposées à l'éclairage naturel (c'est-à-dire souvent les plus anciennes) peuvent parfois se permettre de mettre en place ce genre de vitrines ; mais elles ne

³⁹Cf II) 1)

sont jamais situées véritablement au points de passage massif des usagers, ce qui relativise considérablement leur impact et décourage souvent les professionnels de réitérer l'expérience.

On comprend de ce fait que des professionnels dont ce n'est jamais la tâche principale, dont les efforts courent le risque d'être ignorés, dont l'activité n'est reconnue ni par les manuels professionnels, ni, souvent, par leur hiérarchie ne fassent de gros efforts d'imagination et de persistance pour imposer ces dispositifs de monstration dans le cas où les circonstances sont défavorables. Si la vitrine, la table, le présentoir ne font pas partie d'un plan plus général d'aménagement, voire d'un plan de remise en cause des missions de la bibliothèque (par exemple, dans le cadre d'une salle de culture générale, salle de loisirs, salle d'actualité...), les imposer peut sembler un combat perdu d'avance. Et encore faudra-t-il les justifier ensuite de manière constante pour ne pas laisser les véritables handicaps que sont une mauvaise situation dans l'espace de la bibliothèque ou un meuble inadapté condamner ces équipements à être complètement ignorés par les usagers.

REPRÉSENTATION DES PROFESSIONNELS

Pourtant, si ce manque de moyens est si accusé, c'est parce que les bibliothèques universitaires n'ont pas intégré cette problématique à leur réflexion, sinon récemment, à travers les manuels de construction de Marie-Françoise Bisbrouck⁴⁰ et la problématique de l'action culturelle en milieu universitaire. Le poids du passé pèse naturellement sur les bibliothèques universitaires, comme un retard sans cesse creusé par de nouvelles formes de restrictions, mais il n'est aussi lourd que parce qu'il n'est pas complètement révolu. Les bibliothèques universitaires souffrent d'un manque global et patent de moyens, et ce de façon continue ; elles souffrent également de ne pas savoir remettre en question l'image qui leur est renvoyée.

Renvoyons au virulent article de Benoît Lecoq sur l'animation culturelle en bibliothèque universitaire⁴¹, et au mémoire de Johann Berti, élève-conservateur⁴², qui lui fait suite, tout en rappelant que l'un et l'autre commencent à être datés. La vague de construction de bibliothèque des plans Université 2000 et U3M a souvent pris en compte la nécessité d'un espace dévolu à une forme plus généraliste de culture, à des actions artistiques de toutes sortes. Il est vrai que les bibliothèques de construction récente sont les plus utilisatrices de dispositifs de monstration. Parmi les bibliothèques qui n'en comportent aucun, on peut citer la BIU de la Sorbonne, la bibliothèque de Cujas, la bibliothèque de l'école du Louvre... Ce n'est en aucun cas systématique (par exemple, la bibliothèque centrale -récente- de Dauphine ne comporte aucun dispositif de monstration, tandis que l'antique bibliothèque de médecine de Lyon 1 en utilise plusieurs types), mais de façon générale, plus une bibliothèque est récente, mieux elle met en valeur des modes alternatifs d'appropriation des collections. On constate également une forme de remise à niveau des conceptions professionnelles. La plupart des professionnels rencontrés dans le cadre de cette étude ont tenu un discours extrêmement construit (quoique toujours pragmatique) sur l'intérêt de l'action culturelle en milieu universitaire. Ils ont de surcroît l'impression d'être plutôt soutenus par leurs collègues sur ce point, sauf exceptions.

⁴⁰BISBROUCK, Marie-Françoise, RENOULT, Daniel, *Construire une bibliothèque universitaire, de la conception à la réalisation*, Paris : Éditions du Cercle de la Librairie, 1993 ; *Les bibliothèques universitaires. Évaluation des nouveaux bâtiments (1992-2000)*. Sous la direction de Marie-Françoise Bisbrouck. Ministère de l'éducation nationale. Direction de l'enseignement supérieur. Sous-direction des bibliothèques et de la documentation... – Paris : La Documentation française, 2000

⁴¹Benoît LECOQ, « Les bibliothèques universitaires », in Viviane CABANNES et Martine POULAIN (dir.), *L'action culturelle en bibliothèque*, Paris, Cercle de la Librairie, 1998

⁴²BERTI, Johann, *Objectifs et moyens d'une politique d'animation en bibliothèque universitaire : une réflexion à partir de l'exemple de la BU des sciences de Saint-Jérôme, à Marseille*, Villeurbanne : École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques, 2002

Pourtant, ce sont en général des discours qui mettent l'accent sur le côté légèrement transgressif de cette démarche. Les mêmes professionnels se portent en faux contre l'opposition lecture publique / bibliothèques de recherche ; et leur référent dans la mise en place est bien du côté de la lecture publique⁴³ : soit, comme la bibliothèque Michel Serres de l'École Centrale, parce qu'ils ont aussi une fonction « territoriale » (en l'occurrence, l'animation d'un campus très isolé où vivent de nombreux étudiants), soit parce que leur dispositif de monstration se situe dans le cadre de collections de culture générale, qui tendent à se présenter comme une petite bibliothèque de lecture publique au sein de la grande bibliothèque universitaire. Par exemple, à Lyon 1 (campus de la Doua) ou à Lille 3, c'est presque exclusivement dans ce cadre que la bibliothèque met en place des dispositifs de présentation sélective de type table de présentation. Ce fait n'est pas sans laisser penser que ces dispositifs posent problème à la bibliothèque universitaire au sens strict et traditionnel.

De fait, c'est bien la question du modèle traditionnel de la bibliothèque universitaire qui doit être mise en avant pour expliquer la faible présence des présentoirs, vitrines et autres tables. Aujourd'hui, les bibliothécaires tendent à distinguer les bibliothèques universitaires destinées aux premiers cycles, plus généralistes, des bibliothèques de recherche spécialisées et destinées plutôt aux étudiants avancés et aux chercheurs, dont elles sont souvent le pré carré, dépendant même parfois de laboratoires de recherche. Historiquement, les bibliothèques spécialisées ont vu leur pouvoir diminuer dans l'université suite à la création des SCD ; mais le poids de leur image reste quelque part déterminant sur tout l'univers de la bibliothèque d'enseignement supérieur. Le stéréotype d'une bibliothèque fonctionnant sur le modèle du magasin, conçue selon un ordre intelligible par les seuls initiés et dont le responsable côtoie de près les enseignants, détenteurs du savoir, n'a toujours pas disparu.

Chaque bibliothèque universitaire, en plus de ses problèmes interne, porte la lourde charge d'une image extrêmement sclérosée, qu'on peut aller jusqu'à faire remonter à l'université médiévale. La suite ininterrompue de livres contenant toute l'étendue du savoir, la pratique courante des listes, inventaires de tous les savoirs (et qu'est-ce qu'une liste sinon l'équivalent sur le papier d'un rayonnage ?), le rêve d'une bibliothèque au contenu précieux et indifférencié fréquentée par des personnes averties, et même initiées au sens religieux, typiques de la bibliothèque médiévale sont autant d'éléments que n'a pas toujours écarté la bibliothèque universitaire contemporaine. Dans ce contexte symbolique lourd, l'austérité serait de mise, et une pratique finalement très connotée « loisirs », voire « marketing » comme la vitrine ou le présentoir semblerait gravement dissonante.

Si de fait il est vrai qu'aucun bibliothécaire ne se réclame de la bibliothèque médiévale, on peut pourtant concevoir que soit établi un certain malaise sur la question de la monstration des collections à cause de cette spécificité scientifique de la bibliothèque d'enseignement supérieur. En lecture publique, les critères de sélection sont souvent clairement signalés : un livre sera mis en avant parce qu'il est récent, parce qu'il est particulièrement pertinent ou particulièrement clair sur un sujet donné, ou parce qu'un bibliothécaire l'a estimé remarquable dans sa valeur propre. Or, tous ces éléments posent problème en bibliothèque universitaire, où la valeur propre d'un ouvrage ne peut être considérée comme un critère d'élection. En effet, le contenu de la documentation universitaire est sensé être scientifique, c'est-à-dire axé sur un savoir qu'on fantasme objectif, ou à tout le moins représentatif de l'existant, pas davantage. Quel serait le sens d'un critère de qualité, de préférence appliqué à un ouvrage de niveau universitaire ? Bien que quiconque ayant lu deux ouvrages de ce genre sur des sujets voisins soit en mesure de déterminer que tous ne se valent pas, que tous les auteurs ne font pas preuve des mêmes qualités d'écriture, du même sens de la pédagogie, du même souci de rigueur ou d'objectivité, la littérature de recherche a ceci de

⁴³C'est-à-dire que, contrairement aux bibliothécaires de lecture publique, ils n'évoquent ni le modèle commercial, ni le modèle étranger. Ils se réfèrent aux systèmes établis dans les bibliothèques territoriales.

particulier qu'il est rare que deux ouvrages occupent exactement le même segment de connaissance, et soient de ce fait comparables. La culture universitaire est très liée à l'artefact qu'est la bibliographie, dont on peut lire le sens comme suit : les différentes sources se complètent, il est préférable d'avoir trois références plutôt qu'une, d'avoir consulté trois documents plutôt qu'un. Car on ne peut hiérarchiser la science, toutes les études sont bonnes à prendre, même celles dont on contestera les conclusions ; c'est l'étude qui fait s'il y a lieu le travail de sélection. Ce ne peut alors être le rôle de la bibliothèque, qui doit quant à elle respecter une forme d'égalité absolue et *a priori* entre les documents qu'elle acquiert. Le bibliothécaire qui s'aventurerait à sélectionner des ouvrages d'une discipline dont il n'est *a priori* pas spécialiste dans l'esprit de faire des recommandations à ses usagers (tel manuel est bien fait, tel autre est vraiment intéressant, tel ouvrage a une vision très critique de l'ensemble du problème) sortirait complètement de cette logique : l'étudiant-chercheur (second et troisième cycles) doit faire lui-même le tour de toute la documentation existante, et en faire la synthèse. L'étudiant « débutant », l'utilisateur de premier cycle, à moins d'un esprit de curiosité individuel, ne va pas se fier à cette recommandation implicite et sujette à caution dont il ne connaît pas vraiment l'origine, surtout dans la mesure où il a accès à une autre « sélection » toute faite, la bibliographie du cours très souvent dispensée par les enseignants, auquel il se fie parfois aveuglément :

Plus généralement, le manuel est le manuel prescrit par l'enseignant. Déjà l'enseignant amoindrit la curiosité d'esprit chez l'étudiant en limitant a priori les lectures prescrites par un choix trop limité de documents. On voit alors des étudiants repartir de la bibliothèque sans rien emprunter, s'ils ne trouvent pas le manuel conseillé par le professeur. Souvent ils n'ont même pas la curiosité de rechercher et de trouver un autre manuel qui contiendrait la même information.⁴⁴

Quant à l'enseignant-chercheur, on peut difficilement croire qu'il puisse voir d'un œil favorable cette initiative qui empiète sur ses prérogatives, surtout dans la mesure où elle ne provient pas d'un spécialiste, ni même d'un universitaire.

Dans la logique de loisirs d'une bibliothèque de lecture publique, chacun peut passer pour un prescripteur : j'ai lu cet ouvrage, et je vous le recommande, car ma recherche de plaisir, de distraction ou de qualité littéraire a été particulièrement satisfaite. Ce n'est pas là ce qu'est sensé rechercher l'utilisateur de la bibliothèque universitaire, et comment un bibliothécaire pourrait-il affirmer : j'ai lu cet ouvrage, et je vous le recommande car ma recherche de savoir a été particulièrement satisfaite ? Tous les ouvrages d'une bibliothèque d'enseignement supérieur entrent dans le cadre d'une recherche d'information, dont l'objectif peut être si restreint qu'il ne concerne qu'une seule personne. Le goût d'une personne serait alors un critère complètement déplacé, absurde, pour mettre en avant un ouvrage. Pour reprendre la typologie établie par Eliséo Véron lors de son enquête sur les usages de plusieurs bibliothèques de lecture publique⁴⁵, les lecteurs de bibliothèques universitaires sont essentiellement des lecteurs « problématiques », puisqu'ils cherchent des livres afin d'épuiser un problème (leur sujet de recherche, ou dans le cas des étudiants de premier cycle, un exercice), certains étant peut-être davantage assimilable à des lecteurs thématiques ou par auteur⁴⁶, lorsque leurs études l'exigent, ou, toujours dans le cas des premiers cycles, pour tenter de combler des lacunes apparues à l'université. Or, Véron montre clairement que ce type de lectorat n'est guère intéressé par les ouvrages de l'espace de prescription, et qu'il tend davantage à contourner les grands repères de la mise en espace : son problème est individuel,

⁴⁴Lapèlerie, François, « Pédagogie et lecture(s) à l'université », *BBF*, 2001, n° 2, p. 56-65 [en ligne] <<http://bbf.enssib.fr/>> Consulté le 02 novembre 2009

⁴⁵*Op. cit.*

⁴⁶Les lecteurs thématiques sont ceux qui lisent de façon extensive tout ce qui touche à un sujet, souvent en suivant la classification qui a lieu dans la bibliothèque (par exemple, une période historique). Les lecteurs par auteur épuisent l'un après l'autre leurs auteurs favoris. Dans le cas qui nous occupe, ce dernier comportement peut par exemple avoir lieu chez les étudiants en littérature.

sa démarche ne participe pas d'un éclectisme bienveillant à tous points de vue, mais de motivations finalement très restreintes à l'égard de l'ensemble sémiologique qu'est la bibliothèque.

Une fois établie l'impossibilité de reproduire telles quelles les pratiques de prescription en lecture publique, une forme de brèche logique est formée. C'est d'ailleurs dans bien des cas la proximité avec la lecture publique qui peut poser problème. En effet, la formation différenciée que rencontrent tous les personnels de bibliothèque (sauf dans le corps des conservateurs) ne permet pas toujours une bonne compréhension mutuelle, et bien que les passerelles soient innombrables entre les deux corps, quelques professionnels m'ont assuré avoir été témoin de réticences fortes à ce qui pourrait créer une confusion entre les deux univers⁴⁷. L'atmosphère de l'une ou l'autre forme de bibliothèque est de fait au moins aussi différente que le demeurent leurs missions : les bibliothèques d'enseignement supérieur seront toujours des lieux plus silencieux, comportant davantage d'espaces de travail et de documentation disciplinaire que leurs consœurs de la lecture publique ; or, les dispositifs de monstration seront volontiers considérés (pas forcément à tort) comme un élément participant à l'atmosphère, voire à la décoration, et non comme un service à proprement parler. Les bibliothécaires d'enseignement supérieur, en ne s'investissant pas dans ce genre de dispositifs, refusent d'être assimilés à une médiathèque publique, et veulent affirmer leur spécificité. Ils tendraient peut-être à considérer que les contraintes de leurs métiers n'étant pas les mêmes, il est vain d'affirmer que le travail de tous les bibliothécaire est le même. Nous ne reviendrons pas sur le léger malaise qui existe dans la profession sur le statut véritablement bibliothéconomique des établissements documentaires de l'enseignement supérieur, matérialisé par la mise en place de la formule légale « Service Commun de Documentation » (et non plus « bibliothèque universitaire »).

Il semble en tout cas indéniable que, face aux avancées dont bénéficie le courant qui prône une identité commune à toutes les bibliothèques (dont sont représentants la plupart des professionnels interrogés dans le cadre de cette étude), une forme de résistance existe. Elle se manifeste et s'explique à la fois dans un phénomène mal étudié dans ses implications sémiologiques, qui est la nécessité de former les usagers au maniement de pratiquement tous les outils documentaires de l'enseignement universitaire, y compris l'usage du bâtiment de bibliothèque. La question de la formation des usagers (en bibliothèque universitaire) ne vient pas nécessairement d'un présupposé bibliothéconomique : on peut plutôt avancer qu'elle provient du constat souvent effrayant de l'incapacité de beaucoup d'étudiants à se servir de façon satisfaisante des ressources mises à leur disposition. Les avancées dans le domaine de la documentation électronique ont mis en avant le fossé insondable qui sépare la réalité des ressources mises à disposition des étudiants de la représentation qu'ils s'en font. Les enquêtes qualitatives de publics tendent à aller dans ce sens aussi, et n'importe quel professionnel ayant fait du service public en bibliothèque universitaire est tout à fait conscient que de très nombreux usagers ne comprennent absolument pas les codes de l'espace où ils évoluent. La fréquente pratique du butinage, notamment, c'est-à-dire la recherche d'un ouvrage en rayon avant même toute recherche dans le catalogue, témoigne dans beaucoup d'établissements d'une conception impropre de la recherche : si on peut trouver facilement un titre en bibliothèque municipale par déduction et observation, les bibliothèques d'enseignement supérieur comprennent souvent un magasin, et le classement par champs disciplinaires peut comporter des subtilités dont l'utilisateur n'aura pas forcément conscience. Or, comme en lecture publique, la plupart des recherches passent d'abord par ce moyen, ce qui entraîne une perte de

⁴⁷Cet élément peut-être s'expliquer par l'étendue des avancées dans ce domaine ; il est vrai que si des initiatives fort intéressantes font figure de sites expérimentaux (la bibliothèque Paul Sabatier à Toulouse), dans d'autres cas, les rapprochements entre les deux univers ont de quoi laisser dubitatifs (la Médiathèque Paul Zech à Lyon I) parce qu'ils ont jusqu'ici échoué à s'immiscer réellement dans les usages étudiants.

temps conséquente, voire des formes de découragement définitif chez les usagers. En outre, il est devenu de plus en plus flagrant pour les bibliothécaires que leur public n'était pas composé essentiellement d'étudiants idéaux, c'est-à-dire adaptables et naturellement assoiffés de culture. La massification de l'accès à l'université, l'ampleur de l'échec en première année de licence sont autant d'éléments à prendre en compte : l'enjeu n'est plus d'offrir à un public déjà à l'aise avec la recherche de quoi développer sa réflexion. Citons Alice Lemesle⁴⁸ :

Les personnels des BU ont toujours été très attachés à l'idée d'une bibliothèque offrant à l'individu une autonomie totale, en le formant à ne plus avoir besoin d'aide. Cette conception est synthétisée par le troisième article de la Charte des bibliothèques : « permettre l'indépendance intellectuelle de chaque individu ». À l'heure actuelle, une telle logique ne peut pas être appliquée telle quelle aux étudiants de première année.

On a beaucoup déploré cet état de fait, et la réponse qui y a été apportée a été la mise en place de modules de formation, comprenant parfois une visite de la bibliothèque.

En soi, la conscience qu'ont les bibliothécaires des difficultés rencontrées par les usagers, difficultés qui n'ont jamais été véritablement prévues, est plutôt une bonne nouvelle ; mais elle a une conséquence perverse, qui est que les professionnels tendent à considérer progressivement de plus en plus leur espace comme un parcours constellé de pièges, un ensemble de problèmes que l'utilisateur doit résoudre avec l'aide du professionnel. Ce dernier aura donc à cœur de faciliter la tâche de son lecteur, en multipliant les informations explicites (notamment via la formation), mais ces informations tendent à se surajouter les unes aux autres, au-dessus du système d'origine mis en place dans la bibliothèque. De fait, les formations aux usagers tendent à expliciter tous les dysfonctionnements d'un système qu'elles n'ont pas pour mission de changer, mais d'expliquer ; la bibliothèque théorise sa complexité au lieu de la réduire. De ce fait, on a souvent l'impression en pénétrant dans une bibliothèque universitaire qu'il faut être averti pour s'y repérer aisément ; l'utilisateur doit finalement faire preuve d'un savoir-faire spécifique pour avoir accès à toutes les ressources de la bibliothèque. De même que le lycéen en entrant à l'université doit faire un saut épistémologique, passant d'un rapport passif au savoir à un rapport critique, le lecteur, passant du CDI ou de la bibliothèque municipale à la bibliothèque universitaire doit tout à fait changer de perspective. Insensiblement, des professionnels pourtant très investis de leur mission de mise à disposition d'un outil scientifique vont se mettre à négliger le « rattrapage » des étudiants n'ayant pas fait ce saut cognitif, dont l'usage de la bibliothèque correspond de ce fait de moins en moins à ce qu'ils attendent et défendent. D'où un fossé de plus en plus accusé entre des usagers très avertis, très professionnels, capables d'exploiter au mieux tous les aspects de cet univers complexe, quitte à les détourner de leur fonction originelle, et ceux qui persistent à chercher dans ce même univers une ressource aussi facile d'accès que le serait une bibliothèque de lecture publique. Le fait que ceux-là soient condamnés, sinon à l'échec, du moins à n'avoir accès qu'à une toute petite partie des ressources à leur disposition renforce sans doute chez beaucoup de professionnels la volonté de se démarquer complètement de l'univers de la lecture publique. Il est demandé aux usagers d'être avertis, et il n'est donc pas question de recopier des pratiques qui s'adressent justement à des individus sans présupposés et sans formations⁴⁹. Lors des séances d'observation relatives à l'usage des dispositifs de monstration par les usagers, nous avons assisté au passage d'un groupe d'utilisateurs auxquels des vacataires faisaient visiter la bibliothèque. Il nous a paru frappant que le guide ne prenne aucunement en

⁴⁸LEMESLE, Alice, GASC, Michèle (dir.), *Accueil des étudiants de premier cycle : nouveaux services, nouvelles méthodes, nouveaux espaces*, mémoire DCB, Villeurbanne : École Nationale des Sciences de l'Information et des Bibliothèques, 2009

⁴⁹« Les personnels des BU ont toujours été très attachés à l'idée d'une bibliothèque offrant à l'individu une autonomie totale, en le formant à ne plus avoir besoin d'aide. Cette conception est synthétisée par le troisième article de la Charte des bibliothèques : « permettre l'indépendance intellectuelle de chaque individu ». » in LEMESLE, Alice, GASC, Michèle (dir.), *Accueil des étudiants de premier cycle : nouveaux services, nouvelles méthodes, nouveaux espaces*, mémoire DCB, Villeurbanne : École Nationale des Sciences de l'Information et des Bibliothèques, 2009, p.66

compte le présentoir devant lequel venait de passer tout le groupe dans ses explications. Il estimait manifestement que celles-ci devaient se concentrer en priorité sur ce qui posait problème ; il est même possible qu'il ne voie même pas le présentoir dans la mesure où sa visite de la bibliothèque était conçue sur un présupposé de documentation complexe, et où le présentoir n'entrait pas dans ce schéma de pensée. Vitrites, présentoirs et tables s'offrent à l'errance cognitive des individus, aux regards neufs et non déterminés d'usagers qui peuvent ne rien connaître de l'organisation intellectuelle de la bibliothèque ; ces dispositifs s'opposent donc d'une certaine manière à la conscience d'un ordre interne à la bibliothèque, ils valident l'idée selon laquelle on peut utiliser la bibliothèque universitaire sans y être introduit, et, d'une certaine façon, abuseraient les usagers sur la nature de l'univers où ils pénètrent⁵⁰. Le présentoir est en ce sens contraire à la nature réellement exigeante du milieu universitaire, puisqu'il est l'émanation d'une conception de la culture immédiatement accessible, gratuite, déproblématisée.

En ce sens, le rejet du présentoir est aussi un rejet du modèle commercial. Nous avons vu que le marketing universitaire était une réalité paradoxale mais indéniable ; néanmoins, les bibliothèques d'enseignement supérieur semblent souvent ne prêter aucune attention à cette logique. Les professionnels avec lesquels nous nous sommes entretenus⁵¹ n'ont d'ailleurs jamais mis en avant cette idée, pourtant bien évidente, pour justifier de leurs dispositifs de monstration. Leur référent se situe soit dans l'idée de mettre en valeur la bibliothèque dans la richesse de ses contenus, soit dans l'idée générale d'une mise en avant de la culture. Il s'agit pourtant bien sûr aussi de faire sortir des ouvrages délaissés ; mais ce n'est jamais ce qui prédomine dans les discours. De fait, la mentalité universitaire permet la conservation de documents à très faible taux de rotation dans les magasins ou dans les rayons ; leur nature de documents très spécifiques les rend indispensables, même si ce n'est qu'à un enseignant-chercheur tous les dix ans. Il y a des disciplines si pointues qu'on ne désherbe pratiquement pas les petits segments de collections qui leurs sont consacrés. Dans d'autres champs, la préemption des connaissances existe, mais c'est alors elle et elle seule qui détermine la disparition de certains pans de collections. La nécessité, pour un document, d'être emprunté est donc sensiblement moins élevée dans un environnement universitaire ; il ne peut en ce sens être question pour le bibliothécaire de « sauver » un ouvrage qu'il estime en le mettant en avant *via* un présentoir (comme c'est parfois, semble-t-il, le cas en lecture publique). Toute assimilation à un phénomène de « vente » est en ce sens caduque, et ce d'autant plus que la bibliothèque universitaire répugne souvent à employer des arguments de séduction. En effet, tout comme l'éditeur scientifique, elle fait un travail austère, rigoureux, objectif ; mais elle a en plus une forte culture de service public. Ses usagers sont en majeure partie des étudiants qui paient souvent leurs droits de bibliothèque en même temps que leur inscription à l'université ; sa survie dépend donc davantage de sa relation avec les enseignants-chercheurs et des priorités du président d'université⁵² que de sa capacité à attirer un grand nombre d'étudiants. Si on ne peut pourtant soupçonner les bibliothèques de ne pas tenir compte de cette donnée, on constate en revanche qu'elle transige difficilement sur son image de réservoir de travail, quitte à tenir le rôle de salle d'étude améliorée. Il est vrai que les demandes des étudiants sont sur ce domaine étonnamment austères : dans la plupart des études de satisfaction menées sur des publics universitaires, les principales revendications portent sur les conditions d'étude dans la bibliothèque, plus que sur les collections. Tous ces facteurs confortent la bibliothèque dans une absence de recherche sur les questions d'image, de convivialité, de séduction : pourquoi se préoccuper de marketing quand ni les usagers, ni le

⁵⁰Les présentoirs ou vitrines sont très souvent placés dans le hall, face à l'entrée. Ils constituent de ce fait souvent le premier contact de l'usager avec les collections.

⁵¹A l'exception bien sûr de notre seul interlocuteur en lecture publique, Annie Garden de la BM de Lyon.

⁵²Ces deux types d'interlocuteurs étant eux-mêmes des scientifiques, on estime sans doute généralement que des arguments marketing ne sont pas tout à fait les plus à même de les toucher...

statut des collections, ni le fonctionnement administratif de la structure n'y poussent⁵³ ? Or les présentoirs se fondent pour beaucoup sur cette idée : ils permettent de « vendre » à l'utilisateur tel ou tel document, mais sont aussi un moyen de promouvoir la bibliothèque, de montrer ses meilleurs aspects. La bibliothèque universitaire, elle, a bien conscience que ses trésors sont cachés, mais elle n'a guère d'intérêt à les montrer.

Tous ces éléments concordent à écarter la bibliothèque universitaire de la pratique des vitrines et présentoirs. En ce sens, il est particulièrement intéressant de constater que, malgré les nombreux éléments propres à décourager toutes velléités sur ce point, bon nombre de bibliothèques ont tout de même adopté ces pratiques. Comment les ont-elles mises en œuvre, et comment justifient-elles ces initiatives, c'est ce que nous allons explorer à présent.

⁵³Sur ce sujet, voir Claire Magnaudet, *Comment modifier l'image des bibliothèques universitaires ?*, ss. dir. de Bénédicte Jarry, Villeurbanne : École Nationale des Sciences de l'Information et des Bibliothèques, 2009

... mais une rareté récurrente

Pour mettre en place cette réflexion, nous avons cherché à partir de cas existants et diversifiés, et nous sommes basés sur des visites de bibliothèques, des séances d'observation méthodique et sur un certain nombre d'entretiens. La phase de visites, quoique elle soit un préalable à toute étude ultérieure, présente en soi un intérêt certain. Elle a permis de mettre en évidence la diversité des situations, du point de vue du contexte comme de celui de la nature des dispositifs et de l'investissement dans ces dispositifs. De fait, dès lors qu'il y a présence de vitrines ou de présentoirs permanents, contrairement à ce qu'on pourrait croire, on est face à un cas individuel doté de caractéristiques inédites. C'est un fait étonnant pour une pratique qui peut parfois sembler aussi basique, mais on trouve des dispositifs fort différents d'une bibliothèque à l'autre.

QUELS DISPOSITIFS DE MONSTRATION ?

Forme de dispositifs rencontrés

La forme des dispositifs est relativement dépendante des mobiliers utilisés. Nous avons vu que les bibliothécaires étaient relativement insatisfaits de l'offre existante et/ou de la nature des mobiliers possédés par la bibliothèque. Ils possèdent néanmoins en général plusieurs types de meubles de présentation, et n'hésitent pas à les combiner selon la nature de l'espace. Enfin, ce n'est pas tout d'utiliser un meuble, il faut encore déterminer la façon dont on va positionner les documents dans cet espace particulier.

a) Les mobiliers

Vitrines

L'utilisation de vitrines est assez régulière, et remonte visiblement à des temps assez anciens, d'où la présence dans certaines bibliothèques de vitrines extrêmement massives, aux cadres de bois.



*Lille 3, BUC, deuxième étage,
vitrine vide*

La structure peut également être métallique, mais les vitrines les plus récentes, ainsi que celles que proposent actuellement les fournisseurs de mobilier, ont une structure très discrète, voire invisible, et semblent être réalisées en verre essentiellement, avec des cadres fins afin d'offrir une visibilité optimale à l'utilisateur. Le plexiglas est peu utilisé pour les parois extérieures des vitrines. Les professionnels interrogés à l'École Centrale possédaient autrefois un présentoir protégé par des plaques de plexiglas, lesquelles ont extrêmement mal vieilli, pour finalement être remplacées par des plaques de verre. Les vitrines utilisées en bibliothèque universitaire pour les « mini-expositions » permanentes se distinguent souvent des vitrines de musée, notamment lorsque ce sont des vitrines horizontales, de par la légèreté relative de leur socle. Les vitrines ci-dessous, utilisées à la bibliothèque universitaire de Lille 2, sont un prêt du musée d'Art Moderne de Villeneuve d'Ascq à l'occasion de l'exposition.



Lille 2, BU médecine, exposition des planches anatomiques du fonds patrimonial

Lorsque les vitrines sont permanentes, la forme est plutôt la suivante :



Lille 3, BUC, vitrines du hall (Presses du Septentrion)

On constate avec intérêt que les mobiliers dédiés aux expositions temporaires ressemblent davantage à ceux des musées, soit un cube le plus transparent possible sur un socle massif, et ce alors même qu'ils sont davantage voués à la mobilité *in fine*.

La question de la sécurité est essentielle lorsqu'on parle de vitrines, car elles sont en général destinées à accueillir des fonds précieux ou fragiles, et ne doivent donc pas pouvoir être ouvertes. Elles sont souvent munies de serrures, mais celles-ci semblent parfois insuffisantes à assurer la sécurité des contenus. Jacqueline Gascuel, dans son *Espace pour le livre*, précise que la vitrine doit également veiller à être pourvue d'une source de lumière répartie équitablement sur les documents, et ne dégageant pas de chaleur. On observe dans les faits que presque aucune des vitrines aperçues lors de nos visites ne possède d'éclairage propre ; et elles sont même bien peu à posséder un éclairage adéquat⁵⁴.

Les vitrines peuvent se répartir en deux grands groupes :

- Les vitrines horizontales, à hauteur de la taille, à un seul étage et destinées à être regardée de haut (la surface horizontale étant celle qui offre la vision la plus large, et

⁵⁴Citons tout de même les vitrines de la bibliothèque Michel Serres de l'École Centrale de Lyon, éclairées par des petits spots placés en hauteur, qui leurs sont spécifiquement destinées.

en général la plus satisfaisante, car la hauteur moyenne de ces vitrines ne permet guère d'incliner les documents à plus de 45°).

- Les vitrines verticales, à étages. Toutes celles que j'ai pu voir en bibliothèque sont plus hautes que profondes, et plus hautes que larges. Les étagères sont constituées de plaques de verre de sorte à ne pas arrêter le regard.

Les vitrines horizontales présentent le désavantage de ne pas offrir de visibilité très étendue de loin, car sous certains angles, il est souvent impossible de discerner le contenu de ces meubles à plus de deux mètres. Elles tendent souvent à refléter la lumière, ce qui diminue d'autant la visibilité des documents qui y sont contenus, à moins d'un dispositif d'éclairage spécifique. En revanche, elles semblent souvent plus maniables que les vitrines à étage, lesquelles sont bien entendu extrêmement lourdes. Il faut également préciser que les étages les plus bas de ces meubles sont la plupart du temps vides, de sorte à éviter au spectateur d'avoir à se pencher, et également sans doute afin d'éviter de surcharger la vue. Mais la répartition par étages est utilisée de façon plus ou moins pertinente au regard de la cohérence des contenus, ou même d'un point de vue esthétique :

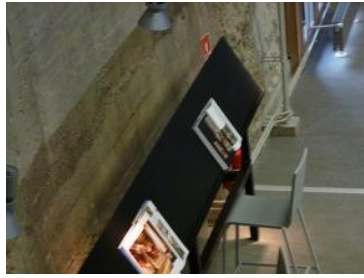


*Lille 2, Espace Culture,
vitrine horizontale 1*

Lutrin

Le lutrin est une forme intermédiaire, dont il existe une forme de présentoir et une forme de vitrine. Les mobiliers présents dans le hall de la bibliothèque de l'École Centrale sont ainsi plutôt des vitrines que des présentoirs ; ils sont constitués de deux plans inclinés transparents parallèles, reliés entre eux par des rivets de métal et entre lesquels viennent prendre place les ouvrages. Ces mobiliers très particuliers ne peuvent cependant pas s'assimiler à une forme de vitrine, car ils sont ouverts sur les quatre côtés ; cette particularité est d'ailleurs problématique pour l'exposition d'ouvrages précieux, car il est facile de faire sortir les ouvrages par le côté, et ils sont également exposés à l'air ambiant. Ils ont toutefois l'avantage de permettre une forme de proximité avec les collections exposés, et ils minimisent l'effet reflet.

La forme présentoir du lutrin est assez bien connue (c'est en fait l'équivalent d'un lutrin ecclésiastique ou encore d'un plan incliné de type table de dessin), mais elle est assez peu utilisée en bibliothèque. Néanmoins, nous en voyons en exemple ci-dessous :



*Paris 7, deuxième étage,
litrin*

Il est vrai que la forme n'est pas forcément des plus appropriées : ce meuble ne peut pas présenter beaucoup d'ouvrages à la fois et n'est pas extrêmement maniable, ce qui fait un rapport sur investissement assez médiocre. Néanmoins, la forme semble assez incitatrice pour le lecteur, en effet, elle permet d'utiliser le meuble pour ouvrir un livre, comme certains meubles dédiés à la consultation de cartes. Contrairement aux présentoirs mobiles, le litrin est stable et plus large que le document qu'il présente, il permet donc de s'approprier le document sur place, sans le déplacer. En outre, les documents y sont au moins inclinés à 45°, donc sans doute plus visibles que dans une vitrine horizontale.

Tables de présentation

La table de présentation est un support d'autant plus facilement utilisé qu'il s'adapte facilement aux contraintes du lieu. La « table » peut être constituée de l'extrémité d'un comptoir (Lyon 1, École Centrale de Lyon), ou d'une table proportionnée au lieu (Espace Culture de Lille 2) :



*Lille 2, Espace Culture,
table de présentation*

C'est en fait un terme générique pour désigner l'utilisation à des fins de présentation sélective d'une surface plane. On constate néanmoins qu'une surface clairement délimitée est plus lisible pour les usagers et permet davantage d'adaptation. Tout l'enjeu d'une table tient à la manière dont elle est aménagée, souvent à l'aide de présentoirs mobiles, de sorte à varier l'aspect et à permettre à l'utilisateur d'apercevoir la sélection avant d'être juste au-dessus de la surface. Contrairement à la vitrine, la table n'a rien de saillant en soi, elle n'arrête pas spontanément le regard et elle tend à se confondre avec le décor, surtout dans un contexte de bibliothèque universitaire. A Paris 7, Sophie Faure évoque la possibilité de mettre en place une table avant de la rejeter : les étudiants auraient, pense-t-elle, tendance à coloniser la table de présentation comme un bureau si elle se trouve dans leurs espaces de travail.

Panneaux

Un certain nombre de présentoirs peuvent prendre une forme absolument verticale : ce sont des paravents constitués de planches pleines ou sous forme de grilles (grilles « caddies »⁵⁵), sur lesquels sont fixés des petits casiers, souvent en plastiques, permettant d'y glisser des documents. Si on suit les recommandations de Marie-Françoise Bisbrouck⁵⁶, la fixation de cimaises et de tiges le long du mur devrait également permettre d'utiliser des panneaux suspendus directement aux murs, sans perte d'espace. Cette formule présente l'avantage d'arrêter complètement le regard et de ne guère empiéter sur les espaces publics si elle est placée contre une paroi ; il est vrai que les parois sont souvent éloignées de la trajectoire des usagers. Faut-il y voir une explication pour la très faible présence de ce genre de dispositif dans les bibliothèques d'enseignement supérieur⁵⁷ ? On peut également avancer que les panneaux sont dans ce contexte souvent destinés à l'information et à la promotion d'évènements universitaires, ce qui risquerait de provoquer la confusion chez les usagers.

Présentoirs-meubles

Les présentoirs sont sans conteste les mobiliers les plus utilisés pour la promotion d'une sélection de documents dans les bibliothèques d'enseignement supérieur. Moins envahissants qu'une table, ils se présentent sous des aspects particulièrement divers. On en trouve sur roulettes, de plusieurs hauteurs, en bois brut ou laqué, en plastique transparent ou opaque, en métal, munis d'un nombre variable de pans inclinés à plus de 45°, plus ou moins vastes. A Lyon 3, on trouve même des présentoirs circulaires en grillage de trois étages, avec des « rampes » pour y poser les documents. Comme pour les vitrines à étage, les compartiments les plus bas sont rarement garnis de documents, à moins d'être plus inclinés que les autres. Dans certains cas, ils se présentent comme une succession de casiers dans une étagère. Leurs avantages découlent de leurs caractéristiques propres : ils sont plus ou moins maniables, plus ou moins imposants, plus ou moins esthétiques. Tous présentent cependant l'avantage d'assurer aux documents qu'ils contiennent une forme de sécurité qui leur fait parfois défaut sur une table ou sur la surface plane d'une vitrine : ils sont assurés de leur stabilité en position quasi verticale, et présentent donc de face une visibilité maximale et certaine.



Lille 2, Salle de Lecture de la BU de droit, Présentoir Sciences Sociales



Lille 3, Salle de Culture Générale, Présentoir thématique

⁵⁵Quelques voix s'accordent à décrire les grilles caddies, accessoires très utilisés car maniables, modulables et transparents, et par conséquent complètement inesthétiques.

⁵⁶BISBROUCK, Marie-Françoise, RENOULT, Daniel, *Op. cit.*

⁵⁷En revanche, les bibliothèques universitaires de Lille 3 et Lille 2 possèdent des grilles caddies utilisées lors des expositions événementielles. Il est vrai que la surface disponible est alors considérable.

Ils permettent également d'exposer des documents peu rigides sans les endommager, comme les lutrins ; mais contrairement à ce derniers, ils n'incitent pas à lire sur place, car ils font voisiner des documents, parfois de manière très dense, et ne peuvent être utilisés comme support individuel de lecture.

Présentoirs-tablettes

C'est l'option la plus mobile qui soit pour la présentation sélective des collections. La tablette de présentation est dans la plupart des cas un accessoire de plexiglas, qui sert de support pour maintenir le livre debout sur n'importe quelle surface plane, comptoir, table, étagère. Dans certains cas, elle peut être intégrée à la conception des rayonnages, dont elle suivra alors les caractéristiques, mais il est beaucoup plus fréquent dans la réalité d'en voir associées à des mobiliers complètement étrangers. Cette solution est très peu coûteuse, et présente l'indéniable avantage de pouvoir multiplier les angles du vue. Les tablettes peuvent être enlevées lorsqu'on en a pas l'usage, ou lorsque la sélection est réduite, ce qui permet d'éviter l'effet de vide avec un peu de rigueur. On en trouve sur des étagères dans la bibliothèque universitaire de Nanterre-Paris 10, mais aussi dans certaines vitrines et sur de nombreuses tables de présentation. Ses principaux inconvénients sont son manque de stabilité, qui occasionne rapidement une impression de désordre lorsque les documents sont manipulés, et son manque d'esthétisme.



*Lille 3, Salle de Culture
Générale, Documents debout*

Enfin, on trouve des documents isolés en position verticale sur des surfaces planes, qui tiennent sans l'aide d'un présentoir-tablette : on est ici dans une forme d'économie extrême, presque abusive. La stabilité des documents étant alors toute relative, cette technique ne peut être appliquée sur n'importe quelle surface plane.

b) Choix de mise en scène

Une fois établi le champ des possibles en matière de mobilier, une assez grande marge de manœuvre reste aux professionnels. En effet, la manière de disposer de ces mobiliers est sans doute encore plus déterminante que leur forme extérieure.

Disposition des contenus

Tout d'abord, les documents sélectionnés pour être ainsi mis en évidence peuvent être disposés selon des modalités très différentes. Nous venons de souligner l'importance de l'inclinaison, qui rend les documents plus ou moins visibles selon les angles. Il en est de même de la densité. Le fait d'accumuler les ouvrages dans une vitrine atténue considérablement la distinction dont ils font l'objet, dans la mesure où le traitement de documents pratiquement empilés les uns sur les autres (cf. ci-dessous) n'est pas très différent de celui de documents en rayon. Le fait de mettre en vitrine ou en présentoir un document n'est pas en soi suffisamment déterminant pour que l'utilisateur le perçoive immédiatement comme un document exceptionnel : il faut que son isolement soit perceptible, et qu'on ne puisse prendre le mobilier de monstration pour un moyen alternatif de rangement, pour

pouvoir réellement parler de valorisation spécifique. De ce point de vue, certaines pratiques peuvent sembler particulièrement hasardeuses.



Lille 3, BUC, Vitrines du hall, détail

Cet exemple met en avant la nécessité d'une forme de discipline dans l'exposition : il ne sert à rien d'exposer tant de documents dans un espace si petit, mais encore l'effet serait-il moins désastreux sans l'impression générale de désordre et de dissymétrie qui donne un peu le sentiment que les livres ont été placés là à la va-vite.

A l'inverse, les vitrines de la bibliothèque de l'École Centrale présentent une disposition extrêmement régulière et équilibrée qui renforce l'impression de cohérence de la sélection. Dans d'autres circonstances (par exemple la sélection autour de Charles Darwin à Paris 7), la variété de forme des documents exposés peut au contraire sembler un atout, une illustration de la richesse et de la diversité des collections de la bibliothèque (ouvrages théoriques scientifiques, historiques, DVD, grand ouvrage illustré...).

Les documents sont en général maintenus inclinés grâce à des dispositifs plus ou moins professionnels : soit ce sont des présentoirs mobiles en plexiglas, soit ce sont des mouchoirs calés sous les documents, soit les livres sont en équilibre contre les parois... Même si tous les professionnels interrogés avouent recourir d'une manière ou d'une autre au bricolage, il va de soi que ces infimes différences ne sont pas tout à fait sans conséquences sur l'aspect général du dispositif. Les inclinaisons des documents peuvent varier de façon plus ou moins harmonieuse ; le contraste entre des documents complètement à plat et d'autres perpendiculaires n'est pas forcément des plus heureux.

Dans le cas des présentoirs, le problème est particulièrement prégnant. En effet, comme nous l'avons déjà signalé, les professionnels doivent être particulièrement vigilants à ne pas laisser le dispositif se déranger ou se vider, ce qui peut nécessiter un effort constant.

Enfin, les documents sont la plupart du temps présentés sous leur jour le plus attractif, soit de face, selon une technique éprouvée. C'est par ce biais qu'ils sont les plus identifiables. La forme traditionnelle du livre (et les ouvrages universitaires n'ont pas grand chose de révolutionnaire de ce point de vue), ainsi que la présentation la plus courante des différentes formes de vidéo reproduisent le même modèle : la couverture porte le titre et le nom de l'auteur. Elle représente donc l'identité du document, laquelle est à l'occasion appuyée d'une illustration choisie pour son lien avec le contenu du livre, avec son origine (photographie des interprètes pour une captation musicale), ou simplement issue du document même (images de films). Dans le cas des présentoirs, on constate à l'observation que lorsque cet aspect interpelle véritablement l'utilisateur, la démarche de retourner le document, pour chercher sur le quatrième de couverture ou son équivalent davantage de précision sur le contenu du livre, est assez naturelle.

Il est pourtant possible de souhaiter mettre en valeur un document qui ne soit pas monographique, mais lui-même contenu dans un autre document. Ainsi, un article de périodique, une intervention dans un colloque, une illustration remarquable, une planche cartographique ou anatomique peuvent difficilement être isolés de leur document-source. La

solution serait alors d'ouvrir le livre à l'endroit du document⁵⁸ ; la présence d'autres contenus intellectuels dans le même contenant peut être source de confusion, surtout dans le cadre de présentoirs, où la manipulation sera d'autant plus problématique. Néanmoins, ce peut être un bon moyen de faire varier la présentation des documents, et surtout de mettre en valeur des éléments qui sinon disparaissent totalement⁵⁹ du processus d'exposition.

La présentation des documents dans ces dispositifs qui prétendent (selon toute logique) à une visibilité maximale est une donnée essentielle. Or, on observe dans les faits aucune bibliothèque ne met en place une présentation aussi séduisante⁶⁰ que les exemples donnés par les fournisseurs de meubles (lesquels ont été élaborés par des professionnels de l'image et de la disposition).



Table-vitrine "Futura", <http://www.hellopro.fr/Table-vitrine-2008586-252632-produit.html>

Accessoires et cartels

Mais ce n'est pas tout de disposer les contenus de façon claire et esthétique. Encore faut-il que la logique qui préside à cette présentation sélective soit manifeste. Dans un cadre commercial, la question de la nature de la sélection ainsi mise en avant pose singulièrement peu de problèmes, bien que les documents sur lesquels s'exercent ainsi une promotion affirmée soient essentiellement soumis à des enjeux très complexes liés au commerce du livre. Certains documents sont mis en avant : ils sont presque toujours des nouveautés, ou des produits de saison. Dans tous les cas, ce sont des produits d'appel, ou des produits liés à un domaine marketing en expansion, qui attendent manifestement d'être achetés en masse. Quoiqu'il en soit, cette pratique est tellement massive qu'elle peut passer pour systématique. En bibliothèque, la question est tout autre.

Nous verrons plus tard que les logiques de sélection et de mise en avant des documents peuvent procéder de beaucoup de logiques différentes ; en outre, la problématique du classement cohérent et continu des documents, évoquée en I) va inciter les professionnels à justifier auprès de leurs usagers cette utilisation particulière de certains éléments. En lecture publique comme en bibliothèque universitaire, la majorité des dispositifs prennent en compte

⁵⁸Je n'ai pas eu l'occasion pour ma part d'observer ce genre de pratiques, hormis pour les planches anatomiques contenues dans des ouvrages patrimoniaux exposés à la bibliothèque de médecine de Lille 2, mais j'ai entendu évoquer cette possibilité par des professionnels pour des documents contemporains.

⁵⁹Nous reviendrons sur cette idée, mais il peut justement sembler intéressant de pousser les usagers étudiants à porter davantage d'attention aux documents « contenus », comme les articles ; en effet, ils n'ont pas toujours conscience que ce genre de documentation est considérablement plus développé dans la sphère universitaire qu'ailleurs.

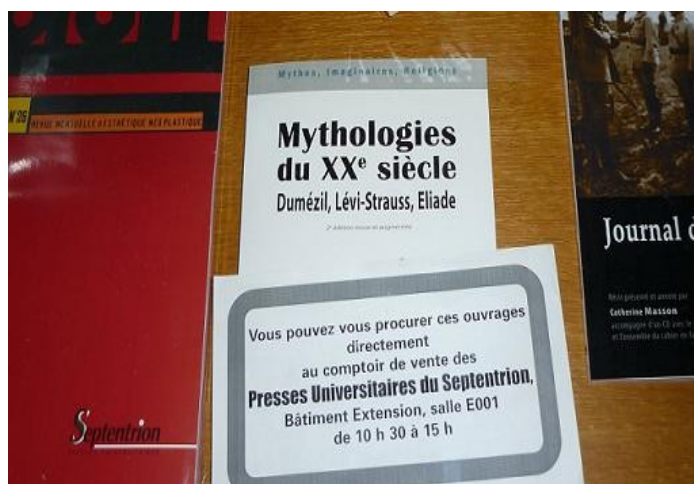
⁶⁰Même s'il faut ici bien admettre que dans cet exemple en particulier, le livre est disposé de sorte à mettre la vitrine en valeur, et pas le contraire, un bon photographe publicitaire est tout à fait capable de disposer un livre seul de façon à le rendre attractif (d'une manière ou d'une autre selon le public-cible). Il ne choisira d'ailleurs pas, dans la plupart des cas, de la photographier sous vitrine...

cette idée en précisant la nature de la sélection qu'ils présentent. Dans la salle Langues et Littératures de la Part-Dieu (bibliothèque municipale de Lyon), plusieurs systèmes de sélection voisinent : « coup de cœur » des bibliothécaires dans plusieurs domaines, nouveautés bandes dessinées, romans, sélection liée à l'actualité. Annie Garden, responsable du pôle, souligne l'importance de la lisibilité du dispositif : autrefois, dit-elle, les critères de sélection n'étaient pas formalisés, et le présentoir avait moins de succès. Le fait de faire rentrer dans une catégorie un document sélectionné selon d'autres critères que celui qui est indiqué au haut du présentoir est un facteur de confusion pour l'utilisateur, qui ne lira pas l'offre de la même façon selon la manière dont elle lui est présentée. Cette pratique de formalisation des techniques de sélection est extrêmement courante, du moins en ce qui concerne tous les présentoirs destinés aux nouveautés : les bibliothécaires semblent avoir à cœur de signifier que les livres sont isolés parce qu'ils viennent d'être acquis ; le cas échéant, il est signalé que ces « nouvelles acquisitions » ou « nouveautés » concernent un domaine de connaissance (dans les faits, qu'elles proviennent du même acquéreur) disciplinaire particulier. Beaucoup de dispositifs thématiques font également l'effort de formuler et d'afficher la problématique qui est à l'origine de la sélection, voire la développent sous forme d'affichettes de format A4 positionnées sur la table ou le présentoir (École Centrale de Lyon, Lyon 3).



Lyon 3, Salle d'actualité, Affichette de présentation de la sélection

Pourtant, pour qui observe bien les dispositifs de monstration, il est fréquent de constater que la cohabitation des documents ainsi mis en avant ne fait pas sens. Dans certains cas, comme le SCD de Paris 7, plusieurs logiques coexistent et se font concurrence, sans qu'aucune déclaration d'intention, étiquette ou affichette n'explique la logique de sélection à l'œuvre. Dans le cas des vitrines de Lille 3, prêtées aux presses de l'université, la déclaration d'intention est biaisée : au lieu de spécifier qu'il s'agit des dernières publications de ces éditions dont les usagers étudiants ignorent en général à peu près tout, on a la déclaration que voici :



Lille 3, BUC, Vitrines du hall, cartel

L'absence de toute explication est un réel obstacle à l'appropriation d'une vitrine par les usagers. De fait, le dispositif ne fait pas sens en soi ; il doit être justifié et formalisé, même s'il n'est qu'une manifestation courante et pour tout dire habituelle, même s'il n'a pas fait l'objet d'une réflexion préalable très développée.

Pour ce qui est de la recherche avec laquelle sont réalisées les affichettes et indications qui explicitent la logique ayant présidé à la mise en forme du dispositif, il est singulier de constater que, lorsqu'elles sont réalisées, elles sont sans nul doute plus travaillées, plus développées en bibliothèque d'enseignement supérieur qu'en bibliothèque de lecture publique, du moins en ce qui concerne les sélections thématiques. Il est vrai, nous le verrons, qu'elles sont aussi plus difficiles à appréhender, et les bibliothécaires sentent sans doute davantage le besoin de détailler leur démarche pour permettre de justifier de tous les aspects mis en œuvre. Ils se font en quelque sorte les commissaires de ces mini-expositions, et doivent guider le lecteur dans un parcours intellectuel miniature, mais bien réel.

Parallèlement à cette pratique de l'explication justificative d'une sélection dans son entier, on constate quelques occurrences d'une autre pratique, encore plus directement muséographique, celle du cartel. Mais elle est bien souvent concentrée sur l'exposition d'éléments issus des collections patrimoniales de la bibliothèque. Les ouvrages qui ont droit à un cartel individuel sont des documents remarquables, qui nécessitent une médiation. La présence de cartels reprend les informations d'une page de titre, voire d'une notice bibliographique, et permet donc d'exploiter pleinement le document exposé (il devient notamment possible de les exposer ouverts), mais peut également permettre de mettre en



Lille 2, BU médecine, exposition des planches anatomiques du fonds patrimonial



Bibliothèque municipale de Lyon, Vitrine de la Salle Langues et Littératures de la Part-Dieu, Exposition Jean Reverdy

avant les raisons de l'exposition de cet ouvrage en particulier, éventuellement dans la logique plus générale de la bibliothèque ou de la mini-exposition.

Enfin, un dernier type d'indication écrite apparaît fréquemment, il s'agit de la mention de la possibilité d'emprunter les documents exposés :



*Lyon 3, Salle d'actualité,
Présentoirs "tourniquets"*

Au vu de la récurrence de cette inscription, il est manifeste que cette précision ne va pas de soi⁶¹ : les usagers identifieraient donc bien la mise en exposition des documents comme une mise à l'écart par rapport à leur statut général et habituel ; cette idée est plus sensible encore en ce qui concerne les vitrines (qui rendent *de facto* l'emprunt, mais aussi la consultation impossible). Dans certains cas cependant, on a l'impression que la mention de cette possibilité d'emprunter est une manière de chercher à attirer l'attention du lecteur : ainsi, la table de présentation sise au premier étage de la bibliothèque Michel Serres de l'École Centrale de Lyon comporte des cartels « empruntez-moi » qui ne relèvent pas seulement de la précision, mais aussi d'une forme de marketing directif.

Certaines bibliothèques de lecture publique exposent des accessoires divers à côté de leurs documents pour mieux illustrer la thématique (jusqu'à la « *leopard skin* » évoquée en introduction si on cherche du côté des bibliothèques anglo-saxonnes) : c'est une pratique qui n'est jamais utilisée dans les bibliothèques d'enseignement supérieur, et cette possibilité n'est même pas évoquée par les professionnels interrogés, d'où l'on peut sans doute extrapoler que c'est aller trop loin dans une démarche de divertissement⁶²...

c) Situation des dispositifs dans l'espace

Nous verrons que c'est sans doute un des éléments les plus déterminants concernant la mise en place de vitrines ou présentoirs. Dans le chapitre sur les difficultés rencontrées par les professionnels, nous avons signalé que les bâtiments des bibliothèques universitaires, pour peu qu'ils soient un peu anciens, sont souvent conçus de manière rigide, et ne prêtent guère à la mise en place de ces équipements dans leur espace. Aussi, les bibliothécaires sont souvent amenés à composer avec les rigidités de leurs espaces, et à faire des choix par défaut.

Le *Métier de bibliothécaire*⁶³ met singulièrement en avant l'usage de présentoirs individuels, en précisant que ceux-ci peuvent être placés sur les rayonnages, ou alors en « tête de gondole ». De fait, il est assez rare de voir les présentoirs intégrés aux rayons, ou même mis à leur extrémité. La bibliothèque universitaire de Paris 10-Nanterre utilise les deux techniques, quoique en ce qui concerne la première, ce soit de façon si infime qu'on s'en aperçoit à peine. La bibliothèque universitaire de Lyon 1 utilise bien une étagère comme base

⁶¹Ce que confirment d'ailleurs les entretiens. Parmi les rares retours qu'ont les professionnels sur les dispositifs mis en place, on compte beaucoup de question liées au statut de ces documents, et notamment à leur emprunt.

⁶²Cf I) A)

⁶³Association des bibliothécaires de France, *Le Métier de Bibliothécaire*, dir. MOUREN, Raphaële, PEIGNET, Dominique, 12e édition, Paris : Éditions du Cercle de la Librairie, 2007

de son présentoir de la salle de Sciences Humaines, mais ce n'est pas une étagère située parmi les rayonnages, mais à l'entrée de la salle :



*Lyon 3, Salle de Sciences
Humaines, Présentoirs de l'entrée*

En pratique, l'agencement des rayonnages permet rarement d'intégrer de façon satisfaisante des présentoirs à leur extrémité. Qui plus est, cette option multiplie de façon considérable les équipements de monstration, en en faisant de micro-présentoirs. Dans la bibliothèque d'informatique de l'Université Pierre et Marie Curie, à Jussieu, les rayonnages sont tous munis de petites tablettes à leurs extrémités, mais celles-ci ne sont pas utilisées comme support de présentation.

Le choix le plus courant est en fait celui d'isoler le présentoir des rayonnages en le plaçant dans un espace bien distinct. Le hall d'entrée est un choix tout indiqué si l'équipement regroupe des documents selon une logique qui concerne les usagers de toutes les parties de la BU. Il est de surcroît souvent un espace ouvert et disponible, puisqu'il est conçu pour le passage et n'est donc que très rarement saturé de contenus. Il y a d'ailleurs un vrai enjeu au niveau du hall, dont le rôle doit être « clairement réaffirmé », et permettre « une lisibilité d'ensemble des services de la bibliothèque »⁶⁴. Néanmoins, l'architecture des bâtiments rend parfois ces espaces très difficiles à domestiquer ; ainsi, l'immense hall traversé de flux serrés d'usagers de la bibliothèque universitaire de Paris 7, ou le hall dévoré par des bacs et des colonnes de la bibliothèque universitaire centrale de Lille 3 ne parviennent pas à rendre visibles les dispositifs de monstration qu'ils contiennent.



*Lille 3, BUC,
Vitrines du hall*

Idéalement, il faudrait pouvoir situer les présentoirs en évidence, s'offrant immédiatement au regard de l'utilisateur qui pénètre dans un espace donné.

⁶⁴*Les bibliothèques universitaires. Évaluation des nouveaux bâtiments (1992-2000)*. Sous la direction de Marie-Françoise Bisbrouck. Ministère de l'éducation nationale. Direction de l'enseignement supérieur. Sous-direction des bibliothèques et de la documentation.. – Paris : La Documentation française, 2000, p. 29



*Lille 2, BU médecine, exposition des
planches anatomiques du fonds patrimonial*

Ce n'est néanmoins pas toujours possible, notamment en raison des consignes de sécurité liées à l'évacuation du bâtiment. Il est de fait plus fréquent que les dispositifs soient placés de profil, sur le côté de la trajectoire de l'utilisateur. Nous n'avons pas signalé que presque tous les dispositifs rencontrés au cours de cette étude n'ont qu'un « sens de lecture » : ils ne sont destinés à être vus que d'un côté, quand bien même le meuble permet une visibilité à 360° (ainsi les vitrines verticales). De ce fait, placer les vitrines ou présentoirs de face, perpendiculairement aux trajectoires des usagers, empêche toute vision au retour, lorsque l'utilisateur passe dans l'autre sens, par exemple pour sortir de la bibliothèque. La disposition de profil annule cet inconvénient. Toutefois, rien n'oblige l'utilisateur à regarder sur les côtés les équipements parallèles à sa trajectoire.



*Lyon 3, Salle de Sciences Humaines,
Présentoirs de l'entrée*

S'il n'est pas pertinent de positionner le dispositif dans le hall, lieu de passage de tous les usagers, par exemple en raison de la nature du contenu (spécifique à une section et/ou à une discipline), on peut également le placer à l'entrée d'un espace bien distinct (salle de lecture, etc.). C'est le cas avec les présentoirs à nouveautés à la bibliothèque universitaire Chevreul (Université Lyon 2). Enfin, on peut prendre le risque de situer le présentoir dans un espace peu déterminé, comme une salle de travail : c'est le cas dans la bibliothèque de Droit de l'université de Lille 2, où les présentoirs sont positionnés approximativement dans le périmètre des usuels de la discipline concernée à l'intérieur d'une salle de travail pluridisciplinaire.

Il faut également signaler qu'un certain nombre de présentoirs ou vitrines sont situés dans des lieux très spécifiques, complètement à l'écart des trajectoires habituelles des usagers ; soit volontairement comme dans l'exemple précédemment signalé de la vitrine patrimoniale de Lille 3, soit parce qu'ils concernent une section à part dans la bibliothèque. C'est notamment le cas des salles de culture générale ou d'actualités, qui usent très largement

de dispositifs de monstration. Ces services sont diversement intégrés dans l'espace de la bibliothèque, mais ils constituent en général un lieu bien spécifique. Dans le cas de Lille 3, de Lyon 3, ils sont assez isolés du reste de l'établissement⁶⁵, et tous les usagers ne les fréquentent pas. A l'intérieur de ces espaces, les présentoirs sont bien sûr situés de manière à apparaître immédiatement, de face ou de profil, d'autant mieux que ces salles sont en général des espaces restreints. Mais dès lors qu'il s'agit d'espaces clos, rien n'en apparaît à l'extérieur.

Principes de sélection

Les documents sélectionnés pour être ainsi mis en avant le sont selon des principes très différents d'un cas à l'autre. Nous avons vu en I) qu'il est pratiquement impossible de pratiquer la prescription au sens strict (c'est-à-dire de prédéfinir pour l'utilisateur les documents qu'il aura intérêt ou plaisir à consulter) en bibliothèque d'enseignement supérieur. En poussant pourtant un peu la réflexion sur le sens des dispositifs de prescription tel qu'ils sont pratiqués en établissements de lecture publique, on se rend compte qu'ils ne sont pas tant basés sur des critères de qualité (cet ouvrage est meilleur qu'un autre) que sur l'affirmation d'une subjectivité doublée d'une volonté de pertinence : je recommande un livre parce qu'il m'a plu, mais je suis en même temps conscient que ce sentiment de plaisir correspond à ce que cherchent les usagers. Je peux juger de la satisfaction générale de l'utilisateur à consulter le document à l'aune de ma propre satisfaction⁶⁶. Si on part du principe que la notion de plaisir est inadéquate en bibliothèque universitaire, et comprise comme telle par les professionnels, on peut se demander si en fait la sélection ne se fait alors pas sur des critères comparables. Nous verrons que si cette hypothèse se vérifie dans la plupart des cas, certains choix semblent ne pas tenir compte de ce principe de prescription indirecte.

Sélections thématiques

Autour de l'actualité de l'université

C'est sans doute le cas de figure où cette idée semble la plus pertinente. Une sélection ne peut en aucun cas recouvrir les attentes et besoins de l'ensemble des publics d'une bibliothèque universitaire un tant soit peu pluridisciplinaire, mais le fait de s'appuyer sur des événements propres à l'université (colloques, expositions, ouverture de nouveaux laboratoires ou de nouveaux établissements) permet de rencontrer des publics en quête d'informations sur le sujet même. Le principe est simple : l'événement en question est une occasion (un prétexte ?) pour explorer une de ses thématiques principales, et offrir donc une documentation toute indiquée (quoique pourquoi pas alternative) à tous les usagers qui y sont impliqués ou intéressés. Au SCD de Paris 7, l'organisation d'un colloque sur Darwin a été l'occasion d'exposer une sélection sur le thème qui multipliait les points de vue, en présentant des ouvrages biographiques sur le scientifique, ainsi que *De l'origine des espèces*, aussi bien qu'un album de grand format sur les dinosaures ou des documents sur les implications contemporaines des théories darwiniennes. A la bibliothèque Michel Serres de l'École Centrale de Lyon, une exposition spécifique a eu lieu au moment de la visite d'une délégation chinoise, une autre a été conçue pour accompagner l'anniversaire du déménagement de l'école

⁶⁵Dans la mesure où ils ne constituent pas un lieu de passage vers un autre espace. Ils ne sont techniquement isolés du reste de la bibliothèque que par une porte ou un couloir, mais dans les deux cas, si l'utilisateur n'a pas la curiosité d'aller voir ce qu'il y a au-delà de cette porte, ces espaces restent pour eux des services un peu abstraits.

⁶⁶Et le fait d'être un bibliothécaire professionnel m'incitera à être vigilant sur les accidents de ma subjectivité, mes goûts et dégoûts très personnels doivent pouvoir être explicités. En fait, c'est une pratique qui est également mise en œuvre par certains libraires. Au Furet du Nord (Lille), les romans en format poche exposés sur les tables sont souvent accompagnés d'une petite fiche réalisée par les employés libraires du rayon pour décrire leur ressenti de lecture (quand il est positif, naturellement). D'après les propos des libraires, les clients sont en fait très demandeurs de prescription dans cet espace non-spécialisé.

sur son campus actuel, sans parler de la traditionnelle sélection « de vacances » qui met en avant les guides de voyages et autres « beaux livres » sur l'étranger en fin d'année, au moment où les étudiants partent en stage ou en vacances. A Lille 2 (Pôle médecine), une sélection sur le diabète avait été mise en place à l'ouverture d'un laboratoire spécifiquement dédié à cette pathologie dans le Centre hospitalier universitaire.

Autour de l'actualité en général

C'est aussi une manière de rencontrer les préoccupations des usagers lorsque ceux-ci sont dans des filières touchées par cette actualité. Laurence Bourget, à Lyon 1, souligne que les étudiants de cette université (particulièrement ceux des filières Sciences politiques, droit et sciences humaines en général) sont de toute façon amenés à s'intéresser à cette actualité dans le cadre de leurs études. L'actualité est aussi un moyen d'apporter des informations particulièrement pertinentes et « fraîches » sur des sujets qui n'ont pas forcément déjà été très étudiés par le système universitaire. Néanmoins, si la plupart des responsables rencontrés déclarent en tenir compte dans le choix de leurs thèmes, tous n'ont pas une réflexion aussi aboutie sur les raisons qui font coïncider l'actualité générale avec l'intérêt de leurs lecteurs⁶⁷.

Autres sélections thématiques

D'autres sélections thématiques peuvent échapper d'ailleurs à ces deux catégories. Les raisons du choix des thèmes alors abordés sont souvent dépendants des disciplines enseignées dans la bibliothèque. La thématique est alors souvent une manière d'intéresser tous les usagers à une même idée, en montrant qu'il est possible de les fédérer autour de grandes questions (« Google-me ! », à la bibliothèque Michel Serres de l'École centrale de Lyon, est basé sur une problématique qui concerne tous les élèves ingénieurs, dont il est vrai la population n'est pas des plus hétérogènes sur le plan des disciplines en cours d'acquisition).

Sélection par origine

Dans les cas que nous avons observé, il s'agit en fait seulement de la mise en valeur privilégiée de documents produits par les enseignants de l'université à laquelle appartient la bibliothèque. Cette option a le désavantage de ne pas faire sens extérieurement pour les usagers, à moins d'être formalisée sous forme écrite. En effet, les sujets traités sont alors extrêmement divers, et la forme est rarement similaire (le cas des vitrines du hall de la BUC de Lille 3, voué à l'exposition des productions des presses universitaires de l'université, les Presses du Septentrion, est en ce sens un peu particulier. On soulignera d'ailleurs que tous les usagers ne sont pas en mesure de noter cette communauté d'origine éditoriale, et encore moins de l'interpréter comme un indice de l'origine commune des auteurs, presque tous issus de l'université Lille 3). Elle est néanmoins un moyen de s'intégrer dans une université dont le dynamisme est ainsi mis en avant, et surtout un moyen d'interpeller des usagers en leur fournissant non pas les références données par les enseignants, mais la production des enseignants eux-même.

Sélection par la nouveauté d'acquisition

Ce critère, également appliqué dans la mise en place de sélections en lecture publique, est assez spécifique. On peut cependant souligner que la littérature scientifique, soit le contenu fondamental d'une bibliothèque d'enseignement supérieur, a un taux de péremption très important (notamment en sciences dures), au point que le support papier soit parfois considéré comme inapproprié à la diffusion de ces connaissances. En ce sens, la nouveauté est

⁶⁷Sur l'intérêt plus général des bibliothèques à s'inscrire dans l'actualité, voir Le Saux, Annie, « Information du citoyen en bibliothèque », *BBF*, 2003, n° 6, p. 101-103 [en ligne] <<http://bbf.enssib.fr/>>

aussi un critère de pertinence, et l'est peut-être davantage que dans une bibliothèque de lecture publique. Mais l'étendue des recherches est telle, les études sont si spécifiques que la mise en avant systématique des nouveautés n'est pas forcément un bon moyen de susciter l'adhésion des publics : une étude très récente portant sur un sujet extrêmement précis ne va pas recouvrir mieux l'intérêt d'un usager qu'un ouvrage plus ancien correspondant mieux à sa recherche. Néanmoins, ce type de sélection est assez commode du point de vue pratique : les documents sont faciles à isoler, et le principe de sélection ne nécessite pas d'analyse de l'ensemble des collections. Qui plus est, il est facilement appréhendé par les usagers, d'autant mieux qu'il correspond à une forme d'habitude, notamment en raison de sa similitude avec certaines sélections en lecture publique. Ce sont ces éléments qui expliquent qu'il s'agisse de la forme de sélection la plus courante, juste devant les sélections thématiques.

Sélection par type de document

Ici, il s'agit d'un critère forcément complémentaire, et dans les faits, il semble qu'il soit surtout un critère « par défaut ». Les documents exposés sont, dans leur immense majorité, des livres. Un certain nombre de professionnels ont toutefois à cœur d'exposer tous les types d'objets contenus dans leurs collections (notamment dans le cas de sélections thématiques, comme pour la sélection Darwin à Paris 7), et juxtaposent donc des documents de nature différente. Dans d'autres cas, cependant, des présentoirs ou vitrines semblent uniquement destinés à la valorisation d'un support, sans considération de contenu. On trouve ainsi à Lille 2 (section droit) deux vitrines consacrées aux vidéos (DVD) de l'Espace Culture ; à Lyon 3, les étagères qui contiennent les vidéos sont également surmontées de présentoirs-tablettes destinées à en mettre en avant quelques-unes. De façon nettement plus problématique, une des bibliothèques d'étude de Jussieu contient un présentoir dont un pan est exclusivement consacré à l'affichage de descriptions (imprimées) des ressources électroniques récemment acquises. La distinction de documents selon leur support est extrêmement lisible ; néanmoins, en ce qui concerne les livres, le caractère habituel de leur mise en avant empêche que la sélection par le support soit réellement perceptible. Ce type de sélection peut passer pour très pertinent par rapport à un usager qui recherche un support donné (un film par exemple) ; néanmoins, le milieu universitaire favorise davantage la suprématie du contenu sur la forme ; l'absence de discrimination par le support peut en ce sens sembler mieux adaptée à ce contexte.

Sélection par l'aspect

C'est la sélection la moins pratiquée. En fait, il ne s'agit jamais du critère principal de mise en avant d'ouvrages ; mais il s'agit au moins à Paris 7 d'un critère secondaire : quand les acquéreurs ont isolé trop de nouveautés à mettre sous vitrine, les documents privilégiés sont ceux qui présentent le plus d'attractivité sur le plan esthétique, les « beaux livres ». Sans doute, cette idée est tout de même implicitement acceptée par la plupart des professionnels impliqués dans la mise en place d'un dispositif de monstration. Cet aspect n'est en rien lié à une réflexion sur la pertinence de l'offre par rapport aux besoins des usagers, mais bien davantage à la question de l'attractivité générale du présentoir⁶⁸. Or, on constate que les professionnels ont toujours dans les faits du mal à affirmer une prédominance de la forme sur le contenu. Dans le cas de Paris 7, ce n'est que le dernier critère utilisé dans la situation considérée comme la moins aboutie, et pour une vitrine qui dans les faits est avant tout conçue pour contenir des objets spectaculaires.

⁶⁸C'est-à-dire, si on va plus loin, à la question de la crédibilité du dispositif, et au-delà, de la bibliothèque (cf III).

Ces critères de sélections sont plus ou moins rigoureux. Il arrive qu'ils alternent, ce qui peut avoir pour effet de créer un manque de lisibilité générale du dispositif, ou qu'ils soient subordonnés les uns aux autres (la thématique, par exemple, est forcément un critère premier, éventuellement associé à une préoccupation liée à l'aspect des documents et à leur caractère actuel, donc récent en terme d'acquisition ; dans tous les cas, un critère l'emporte sur les autres).

Les choix des professionnels responsables de ces dispositifs sont naturellement motivés par leurs propres conceptions de l'utilité des dispositifs de monstration. En ce sens, il faut lier cette description concrète des démarches entreprises aux justifications avancées par nos interlocuteurs.

POURQUOI METTRE EN PLACE DES DISPOSITIFS DE PRÉSENTATION SÉLECTIVE EN BIBLIOTHÈQUE D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ?

A plusieurs reprises, nous avons été amenés à évoquer en creux les idées mises en avant lors d'entretiens menés avec différents professionnels (souvent conservateurs) des bibliothèques d'enseignement supérieur⁶⁹ responsables de dispositifs de monstration. Il nous faut à présent aborder de front la question des motifs qui déterminent, malgré les nombreux éléments de contraintes évoqués en I), ces bibliothécaires à mettre en place dans leurs espaces publics des dispositifs de cette espèce.

Les vitrines et présentoirs, une pratique individuelle ?

Un des premiers éléments qui ressort de l'ensemble des entretiens réalisés, c'est le caractère personnel des initiatives de monstration. Lorsqu'il est possible de discerner l'origine de ces pratiques, c'est qu'elle est le fait de la personne qui s'en occupe encore actuellement. Il semble y avoir peu d'échanges entre professionnels sur les dispositifs de présentation sélective proprement dits, même si les liens créés entre bibliothèques d'une même ville autour d'expositions plus événementielles créent parfois une assez bonne connaissance des pratiques de chacun⁷⁰. Quelques professionnels impliqués dans leurs dispositifs de monstration avouent assez facilement qu'ils procèdent essentiellement d'une envie personnelle, d'une appréciation personnelle des besoins des usagers, voire d'une conviction propre. Les équipes qui entretiennent les dispositifs sont d'ailleurs souvent très réduites⁷¹, même si comme nous l'avons vu plus haut le travail de suivi et d'accompagnement concerne nécessairement toute l'équipe. Le terme d'« envie » a été utilisé à plusieurs reprises, essentiellement par l'équipe de la bibliothèque Michel Serres. Il ne s'agit cependant que d'une raison supplémentaire, de la justification dernière de personnels auxquels la motivation ne fait pas défaut par ailleurs. Le

⁶⁹A savoir dans l'ordre chronologique Laurence Bourget du SCD de Lyon 3 (bibliothèque de la Manufacture, pôle Lettres et Sciences Humaines), Jean-Luc de Ochandiano, Marion Callet et Cindy Cordier de la bibliothèque Michel Serres de l'école Centrale de Lyon, Cécile Martini du SCD de Lille 3 (Bibliothèque universitaire centrale), Sophie Faure de Vomécourt de Paris 7 (responsable des services au publics), et Lucie Milaret de la bibliothèque universitaire de Lille 2 (pôle médecine). A ces entretiens formels, il faut ajouter des conversations plus ponctuelles avec Sophie Gonzalès, actuellement conservateur stagiaire à l'ENSSIB, anciennement bibliothécaire à Strasbourg et Rennes.

⁷⁰C'est notamment le cas à Lille, où les fonds patrimoniaux sont gérés par Lille 3 qui est donc en contact avec tous les responsables de l'animation culturelle, souvent également auteurs des vitrines ou présentoirs courants.

⁷¹On pourrait même formuler le théorème suivant : plus une équipe est réduite, plus elle a de chances d'être fédérée autour d'un dispositif de monstration cohérent. Il semble que dans les équipes très hiérarchisées, ce genre d'initiative soit d'autant plus lourde à mettre en place. A l'école Centrale de Lyon (petite équipe, centralisée en un seul lieu, qui est le seul établissement à m'avoir proposé un entretien simultané avec plusieurs personnes, et non pas avec la seule responsable des vitrines ou avec le directeur), les vitrines ont une ampleur remarquable ; qui plus est, elles font souvent l'objet de la coopération d'un membre de l'équipe qui n'est pas directement responsable du dispositif, mais s'intéresse à la thématique abordée. En revanche, dans une grosse bibliothèque où les services sont très compartimentés, comme Lille 3, ce sont les seuls responsables du lieu, en l'occurrence les vacataires de la Salle de Culture Générale qui montent les dispositifs, autour de thématiques qu'ils déterminent seuls, avec leurs moyens propres (c'est-à-dire les moyens du bord). Le conservateur responsable de la salle n'a qu'un rôle généralement incitatif.

caractère personnel lié à la mise en place des dispositifs de monstration est une réalité *a minima*, cependant, les personnes qui y sont impliquées possèdent un discours construit, où l'on retrouve un certain nombre d'éléments communs. Il y a là une forme de paradoxe, ou plutôt un terrain de réflexion sur la nature de ces dispositifs, initiatives isolées qu'on justifie par des concepts généraux assez homogènes.

Une absence de considérations marketing ?

Avant de détailler les éléments de justification utilisés par les différents personnels, que nous avons rencontrés, il nous faut revenir sur une particularité permanente qui nous semble importante au regard du contraste qu'elle forme avec le discours par lequel Annie Garden de la bibliothèque municipale de Lyon explique les raisons pour lesquelles son équipe entretient des présentoirs et une vitrine. En effet, le fait qu'aucun des autres professionnels interrogés sur leurs pratiques n'aie mis une volonté marketing en avant, alors même que cette question a été au cœur du propos de la seule professionnelle de la lecture publique interrogée⁷², alors même qu'elle participe de tous les écrits professionnels existant sur les dispositifs de monstration à l'étranger est assez révélateur. Au vu de la claire conscience que tous ont du caractère volontariste de leur initiative, il peut sembler étonnant que tous aient occulté cette dimension, alors que l'exemple des vitrines de Lille 3 « prêtées » aux Presses du Septentrion contre l'intégration aux collections des exemplaires exposés met en évidence la dimension commerciale de ces dispositifs. Contrairement à l'univers de la lecture publique, la bibliothèque d'enseignement supérieur ne peut s'assimiler à un lieu de consommation de loisirs. On est bien sûr sensible aux initiatives qui visent à rapprocher les deux univers ; sans doute, la place de la lecture « de loisir » en bibliothèque universitaire est amenée à s'accroître, et l'action culturelle a un vrai rôle à jouer dans la prise en main par les publics de cet outil qu'est la bibliothèque universitaire⁷³. Pour autant, la démarche marketing qui est assumée en bibliothèque municipale dans la mise en place de ces dispositifs n'a pas d'équivalent en bibliothèque universitaire. En interrogeant la construction des références dans le discours des personnels interrogés, on constate qu'alors que la référence à la bibliothèque municipale est fréquente (École Centrale de Lyon, Lyon 3), la référence à la librairie se résume à l'emploi par Marion Callet (École Centrale de Lyon) du terme *facing*, qu'elle est d'ailleurs la seule à utiliser pour parler de sa technique d'exposition. Il semble donc difficile de renvoyer la vitrine à sa fonction commerciale, et d'en conclure que la bibliothèque universitaire reproduit les pratiques de lecture publique dans le même objectif pratiquement commercial : séduire l'utilisateur, le faire emprunter plus et pourquoi pas « mieux ». Là où certains bibliothécaires de lecture publique peuvent désirer la comparaison avec la librairie, afin de désacraliser la bibliothèque et de susciter chez leurs usagers une impression de familiarité, là où beaucoup savent devoir apprendre des techniques des étalagistes et commerçants quant à l'animation d'un espace⁷⁴, cette idée disparaît complètement dans l'esprit des bibliothécaires de l'enseignement supérieur derrière leur référence à la bibliothèque de lecture publique. Elle

⁷²Il eût sans doute été préférable à cet égard d'avoir des entretiens avec plusieurs responsables de lecture publique, Madame Garden ayant tenu des propos peut-être particulièrement tranchés sur la nécessité des présentoirs. Il m'a semblé que ses propos étaient néanmoins le corollaire d'une action continue qu'on retrouve dans un certain nombre de grandes bibliothèques de lecture publique. Certains professionnels de la lecture publique auraient peut-être eu un propos moins général, un rapport au marketing plus difficile, et il est vrai que la bibliothèque municipale de Lyon a un rôle pionnier sur bien des aspects. Je n'ai de fait pas eu d'autre occasion, mais l'entretien réalisé avec Annie Garden a dans les faits essentiellement porté sur des points que je m'étonnais de ne pas voir abordés par les professionnels des bibliothèques d'enseignement supérieur.

⁷³« *L'animation est un mode de rapport entre le public et la bibliothèque* ». BERTRAND, Anne-Marie, *Animation et bibliothèques*, Paris, Bibliothèque publique d'information, Centre Georges Pompidou, 1996

⁷⁴Annie Garden, de la bibliothèque municipale de Lyon, a fait une allusion directe à cette idée en regrettant que son équipe ne puisse suivre une formation aux techniques de l'étalage. Il s'agit bien sûr d'une forme de provocation, considérant à quel point cette collusion évidente entre bibliothèques et merchandising est dans les faits inévitable pour la plupart des professionnels de bibliothèque. Il est cependant parfaitement exact qu'il s'agit d'une technique bien particulière, qui s'enseigne lors de formations diplômantes.

n'existe en bibliothèque d'enseignement supérieur que par effet de transparence, parce que la bibliothèque de lecture publique qui lui sert souvent de modèle pour l'implantation de dispositifs spécifiques s'inspire elle-même des innovations à l'œuvre dans le commerce.

Pourtant, si la démarche marketing n'est pas identifiée comme telle, certains professionnels ont un discours qui n'est pas antinomique avec cette idée. Ainsi, Laurence Bourget, conservateur à Lyon 3, évoque, comme Annie Garden, la nécessité de sortir des rayonnages certains ouvrages pour leur permettre de rencontrer « leur » public. Cependant, les raisons par lesquelles elle justifie le choix de ces ouvrages sont bien spécifiques à l'univers de la bibliothèque universitaire : les ouvrages ainsi mis en présentation sont des ouvrages que les usagers étudiants ne s'attendent pas à trouver dans la bibliothèque. Ainsi, les livres illustrés (livres de photographie), bandes dessinées ou mangas, ou documentation relative à une actualité très récente sont autant d'objets que l'utilisateur pourrait ne pas chercher, c'est-à-dire qu'ils sont exclus de la logique générale de la classification. La demande de mise en présentation est donc aussi conçue comme une forme de rangement alternatif, une solution aux apories de la bibliothèque universitaire, davantage que comme une démarche marketing assumée. Le critère choisi par le SCD de Paris 7 pour sélectionner le contenu de ses vitrines est en ce sens peut-être plus « marketing » : le fait de mettre en avant en priorité les productions des enseignants de l'Université (qui pour le coup sont des documents parfaitement en phase avec les collections de la bibliothèque) procède d'une démarche sensiblement plus « commerçante », au sens où ces documents sont mis en avant de sorte à acquérir une notoriété supérieure à celle de documents de même nature. Il s'agit non plus de faire en sorte que les documents rencontrent leurs publics (ils l'auraient sans doute rencontré par ailleurs), mais qu'ils le rencontrent de manière plus invasive, plus évidente.

Étonnamment, il semble que les professionnels évitent de se positionner sur le possible rapprochement de leur démarche avec un souci marketing. Leurs justifications évitent soigneusement⁷⁵ d'évoquer cette notion, et sont de deux ordres très distincts :

- Très précises et ponctuelles, liées au contexte de la bibliothèque ;
- Très générales, liées à des problématiques théoriques propres au monde des bibliothèques, essentiellement l'action culturelle (évoquée presque systématiquement par les professionnels rencontrés).

Justifications par le contexte

Dans le premier cas, la bibliothèque, son public, ses collections ou une partie de ses collections sont pensées dans leur particularité, considérées comme un cas isolé et particulièrement problématique. Il y est nécessaire d'intervenir pour remédier à certaines apories, ou pour mettre en ordre certains aspects. L'intervention passera alors par le présentoir. Cette tension peut être de différents ordres ; ainsi, on peut constater la déshérence des usagers à l'égard d'un type de documents. Dans le cas de la bibliothèque universitaire de médecine de l'université Lille 2, un présentoir a été mis en place afin d'exposer les dernières thèses soutenues dans l'université, à la demande des usagers (qui sont aussi les auteurs des dites thèses). En effet, ces documents étaient auparavant stockés dès leur arrivée à la bibliothèque en magasin, et n'avaient donc pratiquement aucune visibilité. La mise en place du présentoir remédie à cet état de fait. Le cas des documents patrimoniaux des bibliothèques universitaires est un peu similaire : ils sont généralement très méconnus, et donc pas toujours suffisamment étudiés, à moins d'une notoriété particulière de la bibliothèque sur ce plan. C'est aussi dans cet esprit que les bandes dessinées et livres illustrés sont exposés à l'entrée de la salle de Sciences Humaines de la bibliothèque de la Manufacture (Lyon 3).

⁷⁵Contrairement à celle d'Annie Garden.

Dans certains cas, il ne s'agit pas tant de résoudre un problème particulier que de profiter d'une opportunité particulière : ainsi, la bibliothèque Michel Serres de l'École Centrale met en place des mini-expositions liées à l'actualité du campus, travaille avec des associations étudiantes et établit des partenariats. Sophie Faure, du SCD de Paris 7, situe entre l'opportunité et la contrainte l'architecture du grand hall, un vaste espace vide où il était prévu dès l'origine de situer les deux vitrines qui s'y trouvent, ainsi que des bureaux dont l'un sert de présentoir. D'un côté, cet espace est disponible, de l'autre, Sophie Faure a l'impression que les vitrines servent aussi à le meubler : sans elles, cet espace déjà assez dénué serait complètement vide.

Justification par l'engagement dans l'action culturelle

A l'inverse, souvent simultanément à ce type de justification très concrète, la plupart des professionnels rencontrés tiennent un discours très militant sur la nécessité de l'action culturelle en bibliothèque, en développant un propos qu'on peut résumer comme suit : il est nécessaire que la bibliothèque propose à l'utilisateur plus que ce qu'il est venu chercher. Ce discours peut être présent en creux, dans son défaut. Ainsi, Sophie Faure explique le faible succès de ses vitrines par le comportement des usagers qui utilisent la bibliothèque de façon très pragmatique⁷⁶. Il semble de fait qu'il y ait chez les professionnels interrogés une tendance assez forte à raccrocher leurs pratiques de monstration au concept bibliothéconomique reconnu de l'action culturelle⁷⁷. Les oppositions sont effectivement plus claires si on porte le débat sur la question de l'animation. Se prononcer pour l'action culturelle en bibliothèque universitaire, c'est aussi affirmer que le rapprochement avec les bibliothèques de lecture publique est souhaitable, par exemple. Le statut de cette notion, contrairement aux simples pratiques du présentoir ou de la vitrine, s'inscrit dans un champ professionnel déjà théorisé⁷⁸, où il est plus facile de se situer, mais qui permet aussi d'affirmer la profondeur de la réflexion derrière les actions menées. Il permet de mettre en valeur l'action globale du responsable interrogé en faisant du présentoir un aspect de cette politique⁷⁹. Dans les faits, les plus grands promoteurs des actions de monstration de leurs collections sont également les initiateurs d'autres formes d'animation (tables rondes, expositions événementielles...) dont la logique n'est effectivement pas sans rapport avec celle qui est mise en œuvre dans les vitrines ou présentoirs de l'institution. Le cas de Lille 3 est particulièrement intéressant parce qu'il se porte en faux par rapport à ce discours volontariste : la conservatrice avec laquelle j'ai pu m'entretenir assume une forme d'« animation culturelle passive » (la bibliothèque universitaire accueille des expositions mises en place par des tiers, mais ne fait que prêter son espace et ses matériels). Or, la bibliothèque centrale comprend également une vitrine entretenue par des acteurs extérieurs, les presses du Septentrion, qui est donc également une vitrine passive. Ici cependant, ce rapprochement n'est pas fait explicitement ; il ne l'est d'ailleurs jamais entièrement fait.

⁷⁶C'est, me semble-t-il, l'équivalent inverse du discours militant sur l'action culturelle : les étudiants, dit-elle en substance, ont un comportement « utilitaire », et ne s'intéressent guère à ce qui est « en plus ». Sophie Faure n'est d'ailleurs pas chargée de l'action culturelle, elle n'a de fait pas eu de discours militant pendant notre entretien.

⁷⁷Le terme d'action culturelle a été employé par toutes les personnes interrogées, à l'exception de Sophie Faure, sans qu'aucune question ne guide nos interlocuteurs vers cette idée.

⁷⁸De façon institutionnelle depuis la parution de Viviane CABANNES et Martine POULAIN (dir.), *L'action culturelle en bibliothèque*, Paris, Cercle de la Librairie, 1998, à tout le moins.

⁷⁹Il semble clair que dans ces entretiens, menés surtout avec des conservateurs, la fonction de représentation n'a pas été absente. Il s'agit bien entendu de défendre et de mettre en avant toute l'étendue du travail, de souligner que leur politique est cohérente. Dans le cas de Lyon 3, dans le cas de la bibliothèque de l'école centrale de Lyon, il est effectivement patent que les présentoirs entrent en résonance avec d'autres actions (à Lyon 3, des débats et conférences sont organisés ; à l'École Centrale, les lutrins de la mini-exposition « Google-me ! » renvoie aux ateliers de formation facultatifs proposés aux usagers).

Nous avons signalé en introduction que le rapport de la vitrine courante ou du présentoir à l'animation n'allait pas de soi ; en fait, ce qui permet aux professionnels d'inclure ces dispositifs dans cette catégorie, c'est véritablement ce rapport à l'« utilité », qui constitue de fait une spécificité de l'univers de la bibliothèque universitaire : soit on se cantonne à ce qui est directement en phase avec les besoins immédiats des usagers, soit on décide de leur offrir quelque chose de supplémentaire, de leur proposer d'adhérer à une forme de culture active. Dans cette logique, les présentoirs et vitrines ne se suffisent pas à eux-mêmes, et font l'objet de cette justification seulement dans la mesure où ils sont conçus au sein d'un ensemble (même très limité). La vitrine isolée fait d'ailleurs l'objet de critiques virulentes de la part de professionnels investis comme Raphaëlle Bats, responsable de la valorisation à l'université de Lyon 1. « Mettre simplement un livre dans une vitrine », dit-elle en substance, ne sert à rien. C'est le contexte qui va déterminer l'intérêt porté par les usagers à ces dispositifs : ainsi, un présentoir thématique de livres contemporains accompagnant une exposition sur ce thème est plus pertinent qu'un présentoir seul situé dans les espaces communs. Le présentoir ne se justifie que parce qu'il présente une alternative, que parce qu'il est dans la continuité de quelque chose d'autre, et ce quelque chose est supplémentaire à la fonction de base de la bibliothèque : il s'agit de l'action culturelle.

Nous reviendrons sur la signification à donner à cette prépondérance de la justification par l'action culturelle. Mais il faut d'ores et déjà souligner que cette justification par le contexte matériel et par une réflexion plus générale sur l'action culturelle évite aux professionnels de considérer le dispositif de présentation sélective dans sa singularité, il leur interdit même. Ce n'est pas autant le cas en lecture publique, où le sujet des dispositifs de monstration a pu être évoqué longuement sans qu'il soit du tout question de l'animation culturelle de l'établissement. Il est vrai qu'en bibliothèque municipale, cette dernière prend une importance telle qu'un service spécifique lui est souvent consacré. Lorsque les présentoirs sont du ressort des départements thématiques concernés, par exemple, les deux préoccupations sont complètement dissociées, et font l'objet de deux discours différents.

Quoi qu'il en soit, il est intéressant de constater que ces justifications communes à plusieurs professionnels se rapportent à autant de dispositifs singuliers dans leur forme et leur conception. Il semble bien que les dispositifs de monstration soient décidément très dépendants du contexte : faisant très rarement l'objet d'un réaménagement spécifique de la bibliothèque ou d'un investissement conséquent, ils sont parfois en décalage avec les ambitions qui ont été à l'origine de leur création. Un discours militant ne doit pas faire perdre le sens des réalités : nous allons donc nous pencher maintenant sur la façon dont les usagers perçoivent ces différents dispositifs.

SUCCÈS ET ÉCHECS DES DISPOSITIFS DE MONSTRATION : LA RÉCEPTION PAR LES USAGERS

Avant toute considération, il convient de souligner que si la question de la réception de leurs dispositifs de monstration ne pose guère de problèmes pour les établissements qui privilégient les présentoirs dont le contenu est empruntable (les documents sont empruntés, ou ne le sont pas, ce qui permet de mesurer le succès relatif de telle ou telle exposition), ceux qui ont fait le choix des vitrines sont un peu condamnés à entretenir leur dispositif sans trop de moyens pour évaluer son impact. Bien sûr, il y a dans tous les cas quelques retours directs, lorsque l'utilisateur se sent interpellé par la thématique de l'étalage, ou quand il demande comment emprunter les documents ainsi mis en avant. Mais il faut insister sur le fait que dans l'ensemble, ces mini-expositions sont perçues par les usagers comme quelque chose de

courant, d'évident, et que sans compter l'énorme quantité de cas où ils ne voient tout bonnement pas le dispositif (ou l'oublie sitôt vu), ils ont l'impression qu'il n'y a là rien qui nécessite une réaction de leur part. Lorsqu'il n'y a pas de dispositif de mise en scène d'une sélection de documents, elle ne paraît pas manquer ; lorsqu'il y en a une, cela n'a rien de particulièrement remarquable.

Méthodologie

Pour parvenir à cerner la façon dont les usagers réagissent à ces dispositifs, j'ai donc fait le choix de la méthode de l'observation. Il faut sans doute suivre les leçons d'Eliséo Véron dans *Espaces du livre*⁸⁰ : il est extrêmement difficile de pouvoir tirer des conclusions de cette méthode en bibliothèque, en effet, l'utilisateur obéit à des finalités qui n'appartiennent qu'à lui, et qui ne s'expriment guère dans sa manière de se comporter. Il eût été intéressant de s'interroger davantage sur ce constat, qui n'est pas sans rapport avec les questions que nous nous posons ici. En effet, notre observation a porté sur un objet (la vitrine, la table, le présentoir), et a tenté de recenser de manière la plus exhaustive possible ce que les usagers faisaient de cet objet. Or, dans la majorité des cas, la réponse est « rien », c'est-à-dire qu'ils n'agissent pas sur l'objet même. L'interrogation porte alors essentiellement sur la manière dont fonctionne leur regard : regardent-ils le présentoir ? Comment le regardent-ils ? Combien de temps ? Il est extrêmement difficile d'évaluer à partir de quand un regard sur une vitrine, par exemple, signifie que l'utilisateur prend de l'intérêt à ce qu'il voit, ou même à partir de quand il enregistre l'information qui lui est transmise par le regard. Les dispositifs de monstration sont souvent conçus de telle manière à ce que l'utilisateur soit *forcé* d'y jeter au moins les yeux ; mais un utilisateur préoccupé par une tâche ultérieure, un autre objectif ne *verra* pas forcément ce qui lui est ainsi présenté.

De surcroît, même quand la réception est la plus évidente, par exemple quand un utilisateur s'arrête et manipule un document, la nature de ces dispositifs, la manière dont ils ont été conçus font que cette démarche se situe souvent dans un contexte d'errance, de disponibilité relative du sujet dans le temps. Le fait de regarder une vitrine ne répond jamais à un but de l'utilisateur, à une démarche construite (contrairement à ce qui peut se passer lors d'une exposition, où il vient POUR regarder, ou s'instruire, ou même être là). Il est toujours un à-côté, une péripétie, et il est bien entendu qu'il est à cet égard étrange de se concentrer sur ce qui ne correspond pour le sujet à rien d'essentiel, et ne peut donc trouver de justification que connexe, secondaire, voire inconsciente. Ce qui fait qu'un sujet se retourne ou ne se retourne pas sur un dispositif de monstration qu'il n'a jamais eu l'*intention* de regarder est une donnée extrêmement subtile.

Ces difficultés étant posées, l'observation restait le seul moyen de comprendre la façon dont les présentoirs, vitrines et tables pouvaient avoir un impact sur les usagers de l'établissement où ils se trouvaient. Le regard des professionnels, pour concernés qu'ils soient par ces données, est nécessairement biaisé par le fait qu'ils tendent à défendre les dispositifs qu'ils ont contribué à mettre en place, souvent dans la difficulté, et également par le fait (reconnu en toute bonne foi par certains d'entre eux) qu'ils n'ont jamais l'occasion de regarder ce que les usagers font à partir des objets ainsi mis en place.

Après une séance préalable d'observation de quarante minutes, il a été déterminé que seraient comptabilisés les sujets qui :

- passent à côté, devant, à proximité des étalages sans les regarder ni s'arrêter ni avoir aucune sorte de réaction à leur égard ;

⁸⁰VERON, Eliséo, *Espaces du livre, Perceptions et usage du classement et de la classification en bibliothèque*, Paris : Bibliothèque publique d'information, 1990

- s'arrêtent à proximité des étalages pour une raison indépendante de leur existence, et ne les regardent pas ;
- regardent le dispositif, sans s'interrompre dans leur activité ni ralentir ou infléchir leur trajectoire ;
- s'arrêtent ou ralentissent pour regarder l'étalage, pour un temps indéterminé (qui peut être signalé par ailleurs) ;
- quand il y a lieu, manipulent les document, c'est-à-dire a) les retournent b) les ouvrent ;
- quand il y a lieu, les emportent a) pour les consulter b) pour les emprunter.

Il a également été fait une place assez large à des observations ouvertes sur le comportement de ces usagers. Une rubrique a été consacrée notamment à l'éventuel comportement de groupes face à cet équipement ; mais certaines données, comme la nature (l'intensité) des regards portés sur l'étalage peuvent difficilement être catégorisés. Aussi, certains comportements s'expliquent d'eux-même par certains éléments de contexte qui peuvent être immédiatement mis en avant.

Les observations ont été réalisées sur des créneaux d'une heure, à des jours et horaires où la fréquentation était révélatrice. Toutefois, les écarts de fréquentation d'une bibliothèque à l'autre, voire d'une salle à l'autre de la même bibliothèque doivent relativiser *a minima* les chiffres obtenus. Nous avons tiré des observations des ratios qui sont plus ou moins révélateurs⁸¹. Par ailleurs, chaque usager a été comptabilisé une fois pour chaque passage, c'est-à-dire qu'il est fréquemment arrivé qu'un usager soit comptabilisé deux fois, en passant devant le présentoir à l'aller, et en passant au retour. Une même personne peut être comptée un grand nombre de fois, car chaque passage est susceptible de susciter une action différente de sa part ; il est d'ailleurs fréquent qu'un usager ait un comportement différent en entrant dans une salle et en en sortant. Ces particularités sont en général signalées dans la rubrique « Observations ».

Les grilles d'observation sont disponibles en annexe ; quant à nous, nous nous concentrerons sur quelques données de synthèse qui nous ont parues particulièrement importantes, renforcées d'éléments qui ont pu apparaître lors des entretiens avec les professionnels.

Observations générales

Tout d'abord, l'attitude qui consiste à ignorer les vitrines est majoritaire parmi les usagers lors de toutes les observations réalisées, sauf à l'École centrale. On entendra par là le fait de ne pas voir la vitrine, de ne pas y poser le regard du tout. Le taux d'usagers passant sans regarder ni notifier d'aucune façon le dispositif peut varier assez largement (de 47% à Lyon 3 à 87% dans le hall de la bibliothèque universitaire de Droit-Lettres de l'université Jean Monnet, Saint-Étienne). Cette caractéristique très partagée a souvent des explications ponctuelles liées aux particularités du dispositif ; il n'empêche que ce fait est révélateur d'une propension marquée des usagers à ne prêter que peu d'attention à l'environnement général de la bibliothèque universitaire, d'autant plus qu'il est arrivé à plusieurs reprises durant les observations de voir des usagers arrêtés à proximité des dispositifs sans pour autant leur jeter un seul regard. Il m'a même été donné de voir un usager se servir d'une vitrine pour y poser son sac et le fouiller, sans aucunement regarder le meuble qui lui servait de support. Cette impression générale est également renforcée par le fait que lors de ma phase d'approche, beaucoup de contacts étudiants m'ont certifié n'avoir jamais vu ni vitrine ni présentoir dans la bibliothèque universitaire qu'ils fréquentaient, alors qu'après visite, il s'est souvent avéré

⁸¹Cf Annexe 3

qu'elles en comportaient. Ainsi, plusieurs étudiants de médecine à l'université Lille 2 m'ont assuré que la bibliothèque ne contenait pas de présentoirs ; il a fallu m'adresser à des professionnels du réseau des bibliothèques universitaires de Lille pour apprendre qu'elle en comportait au moins un. En visitant l'espace, il s'est avéré qu'elle en comportait deux, situés de sorte à ce qu'il soit proprement impossible de ne pas passer devant. L'absence de réactivité d'un public étudiant sur ce point est donc non seulement réelle, mais inscrite dans un temps long : on peut ne jamais voir les dispositifs de présentation sélective présents dans une bibliothèque fréquentée assidument. Il existe une forme de filtre mental qui permet au public de ne pas être du tout touché par cette monstration ; la technique de valorisation par l'isolation et la mise en avant dans des espaces spécifiques n'a donc pas pour résultat de faire reconnaître universellement les documents ainsi montrés.

Ce constat doit être nuancé de diverses manières. Tout d'abord, l'observation effectuée en lecture publique à la bibliothèque municipale de Lyon révèle que les ratios n'y sont pas fondamentalement différents. Environ 50% des passages⁸² à proximité du dispositif ne donnent lieu à aucune sorte de notification. En revanche, la proportion de personnes s'arrêtant durablement près des dispositifs est considérablement plus élevée à l'intérieur de la proportion de personnes qui réagissent. Mais il va de soi que le fait que beaucoup d'utilisateurs ne regardent pas le présentoir n'est pas le signe que ces dispositifs sont inutiles ; il ne s'agit simplement pas d'un moyen susceptible de toucher tous les usagers.

En outre, il est bien évident qu'entre 87%, 84% et les 50% qu'on retrouve ailleurs, la marge n'est pas négligeable. Toutefois, plutôt que de se concentrer sur des chiffres par nature problématique⁸³, il faut analyser les conditions susceptibles de toute évidence de faire varier cette réalité.

Influence des caractéristiques du dispositif

L'élément le plus évident, celui qui semble déterminer le plus les étudiants à regarder ou ne pas regarder les dispositifs de monstration tient à leur situation dans l'espace de la bibliothèque. Dans la bibliothèque Michel Serres de l'école centrale de Lyon, il nous a été donné d'observer simultanément, aux heures de plus grande fréquentation, deux dispositifs : les vitrines de l'entrée, et un présentoir au premier étage. Or, les vitrines ont un succès particulièrement prononcé, tandis qu'il faut bien reconnaître que le présentoir est très peu regardé, même rapporté au nombre considérablement moindre de passages auprès de ce second dispositif (12, contre 101 dans l'entrée où sont situées les vitrines). Dans ce cas précis, il est manifeste que la situation des vitrines par rapport aux trajectoires des étudiants, qui doivent nécessairement passer devant en pénétrant dans la bibliothèque, est plus déterminante que, par exemple, la curiosité générique des étudiants fréquentant la bibliothèque. A l'inverse, à Paris 7, il nous a été pratiquement impossible de comptabiliser les personnes passant « près » des vitrines, car malgré l'affluence à la bibliothèque le jour de l'observation, les trajectoires des usagers les font systématiquement passer à plus de cinq mètres des dispositifs, de sorte qu'on peut seulement comptabiliser vingt-quatre passages alors qu'au moins une centaine d'étudiants sont entrés dans la bibliothèque durant l'heure d'observation. A Lille 3, les vitrines sont situées derrière des plantes vertes, et ne peuvent être aperçues que d'un seul angle

⁸²Sur 87 passages d'utilisateurs à proximité.

⁸³Dans la mesure où les pourcentages déterminés sont issus d'observations ponctuelles, ils doivent être pondérés. Les usagers n'ont pas le même comportement selon l'horaire dans la journée (par exemple, entre midi et deux heures, ils occupent parfois leur pose en restant à la bibliothèque et se comportent de façon plus ouverte ; c'est l'horaire où les salles « de culture générale » font le plein. A l'inverse, le soir, le matin avant leurs cours, les étudiants sont plus pressés par le temps), selon la période de l'année (toutes les observations ont eu lieu à l'automne, mais entre septembre et novembre, l'étudiant débutant devient aguerri), selon la fréquentation, selon même la disposition de l'observateur dans le lieu. Une fréquentation très intense ou très faible peut rendre certains taux contestables. En outre, certains lieux ont des particularités qui rendent difficile les décomptes : à l'école centrale, tout étudiant qui pénètre dans la bibliothèque peut être comptabilisé, à Paris 7, c'est éminemment contestable.

de vue, en descendant l'escalier. En outre, même lorsque le ratio entre les personnes qui passent et celles qui regardent le dispositif est bon, il peut être pondéré par le fait que très peu de personnes passent dans l'espace où il est situé (comme par exemple dans la salle de Culture Générale à Lille 3). Ce n'est pas tout de susciter l'intérêt des usagers présents dans l'espace en question, s'ils sont excessivement peu nombreux, l'effort de présentation peut sembler inutile. Les schémas ci-dessous représentent, pour les lieux où cela est le plus problématique, la situation des vitrines ou présentoirs (v1, v2 ou prés.) par rapport aux trajectoires des usagers dans les lieux où ils sont situés :

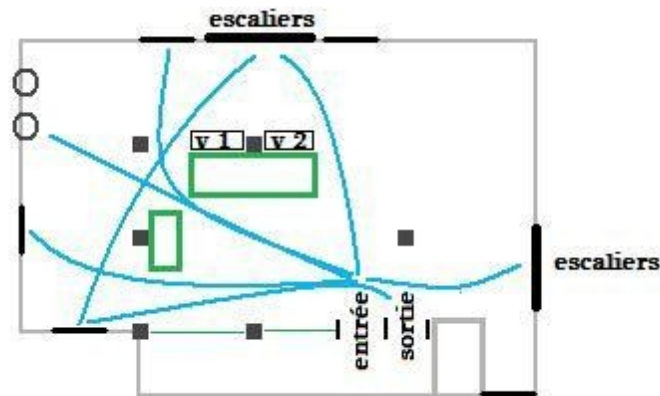


Schéma des trajectoires les plus courantes dans le hall de la BUC de Lille 3

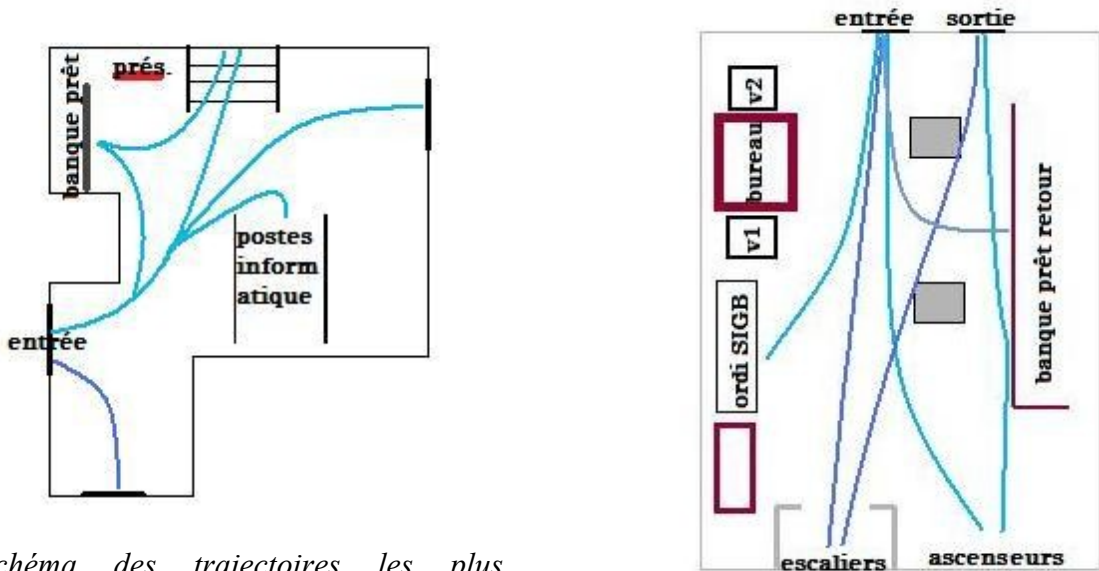


Schéma des trajectoires les plus courantes dans le hall de la BU Tréfilerie (Jean Monnet, Saint-Étienne)

Schéma des trajectoires les plus courantes, hall de la BU de Paris 7

On constate de ce fait que les usagers ont souvent une trajectoire extrêmement fermée à l'intérieur de la bibliothèque, qui ne s'infléchira pas vers les dispositifs de monstration simplement parce qu'ils sont là. Dans le cas de la bibliothèque Michel Serres, les vitrines sont non seulement situées dans le hall, mais dans un hall spécifiquement conçu pour les

expositions sur lutrins : les étudiants sont contraints à passer entre les et près des deux rangées de dispositifs, où ils sont ralentis par la double porte de l'entrée et la montée des marches vers le premier étage, et sont donc dans une trajectoire adéquate pour regarder en passant les lutrins. Il est même fréquent qu'ils attendent dans cet espace intermédiaire. L'idée de placer les dispositifs de monstration dans un lieu de ralentissement des flux de personnes a d'ailleurs semble-t-il été utilisée comme telle à la bibliothèque centrale de la Freie Universität de Berlin, où les tables de présentation sont situées près des banques de prêt/retour, à un endroit où les étudiants attendent leur tour et sont donc disponibles pour regarder.

Néanmoins, le facteur de situation dans l'espace des trajectoires étudiantes n'est pas suffisant en lui-même. Si les vitrines de l'école centrale de Lyon sont les seules à obtenir plus de 50% de notification de la part des personnes qui passent, c'est sans doute aussi parce qu'elles se distinguent des autres dispositifs par leur étendue (qui les assimilent pratiquement à une petite exposition événementielle) et par le soin avec lequel elles sont réalisées : meubles spécifiques et identiques, symétrie des rangements, installation lumineuse spécifique, signallement développé et sur le fond, grande cohérence intellectuelle des contenus. Un certain nombre d'éléments viennent corroborer l'impression qu'un dispositif est d'autant plus notable (au sens strict) qu'il est réalisé avec soin et entretenu. Ainsi, le dispositif à l'entrée de la salle de Sciences Humaines de Lyon 3 a une disposition dans l'espace correcte (à l'entrée de la salle, de chaque côté du passage des usagers), mais il est fort mal éclairé et souvent dérangé ou vide, et il n'est de fait pas autant regardé qu'il pourrait l'être. Du côté du contenu intellectuel, l'importance de la cohérence, de la profondeur de la réflexion en amont est bien entendu beaucoup plus difficile à évaluer. On constate que les présentoirs de nouvelles acquisitions, qui constituent donc une forme de sélection sans réflexion, remportent un succès très mitigé, mais il est difficile d'interpréter sans réserves ce fait.

Les différentes formes de dispositifs (vitrines, tables ou présentoirs) ne semblent pas susciter de réactions fondamentalement différentes, même si on peut tabler sur le fait que le rapport à ces cas de figure particuliers est en fait assez différent.

Réception liée au programme des usagers

Dans une autre sphère, certains éléments extérieurs à la disposition de la sélection de documents semblent assez déterminants quant à la manière dont les usagers vont la prendre en compte. Il s'agit notamment de la disposition d'esprit des usagers qui passent. La tentation d'isoler des comportements différents selon les types de bibliothèques, ou plutôt selon les disciplines représentées dans la bibliothèque, est assez forte. Les professionnels en bibliothèque universitaire de médecine, par exemple, semblent très conscients de la particularité de leurs publics, travailleurs acharnés peu enclins à s'intéresser à des objets extérieurs aux disciplines qui leurs sont enseignées⁸⁴. Dans la bibliothèque universitaire de Lille 2, il m'a cependant été donné de voir des étudiants de médecine arrêtés devant les vitrines où étaient exposées des planches anatomiques issues du fond ancien. Inversement, les étudiants en sciences humaines ou en lettres ne font pas forcément preuve d'une curiosité immodérée, à tous points de vue.

En revanche, dans chacun des établissements visités, on trouve des types de comportement assez différents, selon ce qu'il faut bien appeler un programme⁸⁵ de visite. Il est

⁸⁴C'est par exemple le propos tenu par Raphaëlle Bats, qui estime de ce fait que les animations « sonores » ou événementielles sont mal perçues par ce genre de public. Cette considération peut sembler un stéréotype, il faut cependant souligner que les bibliothèques universitaires de médecine constituent réellement un cas à part, et les étudiants de médecine une population tout à fait spécifique à tous points de vue.

⁸⁵Contrairement à l'« habitus-programme » théorisé par Eliséo Véron, ce programme est parfaitement ponctuel et varie nécessairement d'une visite à l'autre, voire à l'intérieur de la même visite. Rappelons que la plupart des usagers de bibliothèque universitaire ont par nature un « habitus-programme » « problématique », ou à la rigueur « thématique ». Ce programme par défaut n'est pas permanent chez l'utilisateur, qui, même s'il n'utilise habituellement la bibliothèque que comme réservoir pour ses recherches, ou lieu de travail, peut ponctuellement s'en servir

frappant de constater à quel point un étudiant qui rentre pour effectuer une tâche précise (le plus souvent, déterminer où se trouve un ouvrage, mettre la main dessus et l'emprunter, ou consulter le catalogue, ou trouver une place de travail) est peu réceptif aux différents dispositifs de monstration. Certaines trajectoires illustrent de manière flagrante la démarche très pragmatique de beaucoup d'étudiants, pour qui la bibliothèque a seulement une ou deux fonctions. Pour ceux-là, le choc visuel n'est jamais assez important pour qu'il y ait inflexion de leur démarche vers le présentoir ou la vitrine, sauf peut-être dans des cas de bouleversement de l'espace (à la bibliothèque universitaire de médecine de Lille 2, la mise en place de l'exposition de planches anatomiques avait fait disparaître un certain nombre de meubles pour les remplacer par des vitrines de musées surmontées de grands panneaux), où leur programme sera de toute façon perturbé. Parallèlement, on relève tout de même un certain nombre d'utilisateurs dans une situation d'errance visible. Il peut s'agir d'utilisateurs en attente (de quelqu'un d'autre, de la disponibilité d'un poste informatique, ou par exemple, du début d'une formation ou d'une visite), ou d'utilisateurs visiblement perdus⁸⁶ ou en déficit de légitimité⁸⁷ (auquel cas la vitrine est perçue comme un élément permettant de comprendre et de s'assimiler à la bibliothèque, au moins extérieurement⁸⁸). Il ne faut pas croire que ces utilisateurs en situation d'errance sont pour autant systématiquement attirés par les vitrines. Les utilisateurs en situation d'attente sont notamment tout à fait capables de faire abstraction des dispositifs à proximité, et lorsqu'ils se déplacent en groupe, ils préfèrent nécessairement se concentrer sur leurs compagnons. Mais il reste que ceux-là sont susceptibles de consacrer un temps de toute façon perdu à l'examen des dispositifs. Il peut d'ailleurs arriver qu'un même utilisateur, ayant accompli la tâche pour laquelle il était venu à la bibliothèque, se trouve en repartant en situation de disponibilité, et s'intéresse ponctuellement aux présentoirs ou vitrines qui se trouveront sur sa route vers la sortie. Il est toutefois plus fréquent que l'appel de l'extérieur le détermine autant que son programme en entrant dans la bibliothèque.

Dans tous les cas, l'effet d'entraînement de la foule semble considérable. Plus les utilisateurs sont nombreux, moins ils prennent le temps de regarder autour d'eux. Il s'agit à mon sens d'une combinaison de l'effet « ruche » (il y a beaucoup de monde, donc peu de place pour moi, tout doit donc aller très vite) et d'un réflexe grégaire (tout utilisateur a sous les yeux l'exemple de plusieurs étudiants qui ne regardent pas les présentoirs ou vitrines, il en déduit donc que ces objets n'ont aucune importance). Lorsqu'au contraire ils sont excessivement peu nombreux, les présentoirs prennent une importance bien plus grande. Dans la salle de Culture Générale de la bibliothèque universitaire centrale de Lille 3, qui est isolée du hall et très méconnue des utilisateurs, les très rares personnes qui passent en soirée se sentent manifestement contraintes à regarder autour d'elles, comme si elles devaient justifier auprès du vacataire présent dans la salle d'un intérêt minimal pour cet espace où elles peuvent se trouver seules. De ce fait, le ratio d'arrêt auprès des présentoirs y est le meilleur enregistré⁸⁹.

Conclusion

Ces différents éléments semblent corroborer l'idée que les professionnels sont en partie impuissants quant à la mise en place de dispositifs de monstration efficaces. Lorsque l'espace de la bibliothèque est inadapté, lorsque les utilisateurs sont déterminés à une seule utilisation de

comme lieu de rendez-vous, ou comme un endroit où tuer le temps durant une pause un peu longue.

⁸⁶Il est arrivé qu'un utilisateur me demande un renseignement précis sur l'organisation de la bibliothèque après avoir passé plus d'une minute à regarder une vitrine (Paris 7).

⁸⁷À Lille 3, lors de mon observation préalable, un des utilisateurs qui est resté le plus longtemps près de la vitrine était un homme que je peux identifier comme l'un des sans domicile fixe qui fréquentent régulièrement la bibliothèque.

⁸⁸Je devrais à cet égard préciser que j'ai eu à plusieurs reprises l'impression que chez certains utilisateurs, l'examen d'une vitrine ou d'un présentoir était consécutif au fait de se sentir observés dans cet espace où ils n'étaient pas légitimes.

⁸⁹Naturellement, cette statistique en particulier est contestable dans la mesure où sur l'heure d'observation ne sont passées qu'une dizaine de personnes.

la bibliothèque, ces équipements peuvent se voir ignorés en dépit de l'investissement qu'ils ont nécessité. Si on rapporte cet état de fait au discours par lequel les professionnels justifient de leur utilisation de vitrines ou présentoirs, le constat est plus amer encore : les usagers semblent ne pas être disposés du tout à s'intéresser à des documents extérieurs à leur programme d'utilisation de la bibliothèque, fussent-ils intéressants dans la perspective même de leurs études. Nous en revenons au constat fait par Éliséo Véron à la fin d'*Espaces du livre*⁹⁰: l'aménagement de l'espace par la mise en place de présentoirs ne semble guère avoir d'impact sur les usages de la bibliothèque. Cependant, il faut souligner que ces situations sont rarement absolues. Il existe toujours une frange de population pour prendre note de l'existence de ces dispositifs. En outre, même si cette notion est difficile à évaluer, il semble bien que moins un dispositif est travaillé et pensé, moins il présente d'intérêt dans l'absolu. Que faut-il retenir de ces paradoxes, et que faut-il en déduire, c'est ce que nous allons voir à présent.

⁹⁰*Op. cit.*

Perspectives

SÉMIOLOGIE DES VITRINES ET PRÉSENTOIRS EN BIBLIOTHÈQUE D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Si l'on s'interroge sur ce qui incite les professionnels des bibliothèques d'enseignement supérieur à créer des dispositifs de monstration dans leur bibliothèque, on constate qu'il existe chez eux une envie non pas seulement de rapprocher l'image de leur établissement de celle d'une bibliothèque de lecture publique, mais également de rapprocher leur travail de celui d'un bibliothécaire de lecture publique. Ce constat peut sembler paradoxal, car comme nous l'avons vu plus haut, il est évident que le travail en bibliothèque d'enseignement supérieur est spécifique, et s'inscrit dans un champ de compétences assez différent. Par bien des aspects, le bibliothécaire d'enseignement supérieur est plus spécialisé, il doit pouvoir se concentrer sur des aspects sinon techniques, du moins fortement proportionnés à ce qu'il sait être la réalité de son environnement. De ce fait, on peut se demander s'il n'envie pas la relative liberté de son collègue territorial. En terme de budget, en terme de public, nous avons vu qu'il était plus limité dans son champ d'action ; mais ces restrictions ont aussi pour effet de rendre son travail peu visible. Il nous faut interroger à présent le sens implicite donné aux vitrines et présentoirs en bibliothèque : quels sont les réseaux de signification qu'ils traversent dans le champ sémiotique de la bibliothèque ? Pour les usagers étudiants et enseignants-chercheurs, la bibliothèque universitaire est un outil indispensable, et un lieu de travail ; mais le travail des bibliothécaires au sens large n'est pas toujours tangible pour eux. Le fonctionnement de ces lieux étant toujours complexe, et les étudiants toujours davantage formés au travail autonome, la fonction de mise à disposition des ressources et des places de travail apparaît comme la seule essentielle au bon fonctionnement de la bibliothèque universitaire. Nous avons déjà signalé que la plupart des enquêtes de satisfaction menées auprès des publics des bibliothèques universitaires mettent l'accent sur ces notions : les usagers veulent plus de silence, plus de prises pour leurs ordinateurs, éventuellement plus d'heures d'ouverture et une convivialité renforcée. Ils n'identifient pas de besoins de « valeur ajoutée », qui apparaissent en revanche fortement dans les écrits professionnels à travers les revendications pour la mise en place d'une action culturelle en bibliothèque universitaire.

Certains étudiants avec lesquels j'ai pu m'entretenir ont d'ailleurs affirmé frontalement leur manque d'intérêt pour la mise en place de vitrines dans leur bibliothèque universitaire, celle-ci étant pour eux un lieu où ils vont travailler, voire un lieu de souffrance, où ils ne sont donc guère disposés à la curiosité gratuite⁹¹. Il va de soi que les étudiants ayant une perception plus positive de leur bibliothèque ne tiendront pas exactement le même genre de discours. Ce n'est pas cependant véritablement la demande étudiante qui va déterminer la mise en place de ces dispositifs ; pourtant, on peut se demander si les professionnels ne travaillent pas essentiellement à la mise en place de ces dispositifs de présentation sélective pour changer cette vision.

⁹¹Ce propos a été tenu devant moi par une étudiante en médecine à l'université Lyon 1. C'est assez paradoxal si on songe que ce pôle de médecine s'investit assez largement (et avec, me semble-t-il, beaucoup de réalisme dans son approche de la question) dans une politique de mise en place de vitrines gérée par Raphaëlle Bats (responsable valorisation et communication).

La façon dont les professionnels conçoivent les vitrines et présentoirs se nourrit aussi de parallèles conceptuels, qu'il nous faut envisager ici en dehors des ambitions affichés par les responsables avec lesquels nous nous sommes entretenus. Il ne s'agit bien entendu pas de sonder l'inconscient bibliothécaire, mais d'envisager toutes les significations possible des dispositifs de monstration ainsi observés. En ce qui concerne la problématique de la « valeur ajoutée », deux notions se rencontrent : la volonté plus ou moins consciente des professionnels de sortir de leur statut utilitaire, d'outil au libre-arbitre délimité, et les implications d'un dispositif de présentation sélective visible sur la conception de l'espace-bibliothèque.

Les dispositifs de présentation sélective comme vecteurs d'une revendication à la reconnaissance

Par certains aspects, une sélection thématique mise en exposition est l'équivalent physique de l'antique bibliographie thématique (prétention à l'exhaustivité mise à part). Sa situation dans la bibliothèque met en avant l'existence d'un travail intellectuel de la part des bibliothécaires même, lesquels montrent ainsi que la documentation n'est pas seulement un travail aveugle d'acquisition d'objets construits, mais bel et bien en soi une construction intellectuelle. Faire un présentoir thématique en lien avec l'actualité de l'université (Paris 7, Lille 2), c'est montrer aux usagers qu'on se situe dans la même ligne de réflexion qu'eux, c'est faire preuve d'une communauté d'esprit, mais aussi faire la preuve d'une capacité à multiplier les points de vue sur la question abordée, à analyser et à faire dialoguer les thèses sur un sujet. C'est une manière de montrer le bibliothécaire comme un chercheur dans son domaine, comme un acteur de la recherche et non pas un outil. La pertinence des collections ne va pas de soi pour l'utilisateur de la bibliothèque universitaire, soit parce qu'il ne sait pas encore lire de façon transversale les informations à sa disposition⁹², soit parce qu'il est au contraire déjà trop spécialiste pour ne pas voir les collections de sa bibliothèque comme lacunaires (sans forcément, d'ailleurs, de jugement de valeur). Tout le travail de l'acquéreur est pour lui foncièrement invisible. Les présentoirs à nouveautés, tout basiques qu'ils soient, permettent au moins à l'utilisateur de constater que sa bibliothèque vit, qu'elle renouvelle sans cesse un fonds dont l'étendue ne permet pas toujours d'apprécier la fraîcheur. Il n'y a pas en milieu universitaire d'exclusif « lecteur du frais⁹³ » : on ne consulte en fait pas un document uniquement en raison de son caractère récent (même si, dans un souci de scientificité, on préférera à un livre ancien sur un sujet un livre récent sur le même sujet : il est donc important de montrer que la bibliothèque ne laisse pas la connaissance se périmer). Quant aux sélections purement thématiques, bien souvent liées à l'actualité, elles sont dans les cas les plus remarquables (École Centrale de Lyon) lisibles comme un essai sur un sujet donné⁹⁴, et possèdent une structure intellectuelle propre, qui explore toutes les facettes d'une notion ou d'un thème à la façon d'une dissertation. Formalisant la nature de la démarche à l'œuvre dans la bibliothèque, les présentoirs montrent à leurs usagers que la bibliothèque, loin d'être le contenant aveugle de savoirs définis par ailleurs, est en soi une vision du monde et des savoirs en marche. Si on analyse la classification Dewey et la classification décimale universelle comme la manifestation du fantasme de la bibliothèque absolue, l'éventail de tous les savoirs, la clé pour décliner l'univers des conscients et des possibles en mètres linéaires, le dispositif

⁹²En présupposant, bien sûr, qu'il aie accès à une vision correcte des collections (c'est-à-dire, par exemple, qu'il sache manier le catalogue). Nous verrons à quel point ce présupposé peut être éloigné de la réalité.

⁹³Cf Eliséo Véron, *Espaces du livre*. Le lecteur du frais sélectionne ses lectures parmi les nouveautés, sur un critère d'actualité prédominant.

⁹⁴Lors de notre observation, la sélection portait sur Internet, les moteurs de recherche et leurs implications sur la recherche et les habitudes humaines. Chaque lutrin était spécialisé sur une thématique plus restreinte, les points de vue (disciplinaires notamment) y étant multipliés. Cette démarche d'approche universaliste sur un sujet restreint est d'autant plus intéressante qu'elle s'adresse à des élèves futurs ingénieurs, soit formés dans une perspective plutôt technique, et qu'elle s'inscrit explicitement dans une volonté de remettre leurs savoirs en perspective.

de présentation sélective, lui, en signifie le principe actif. L'un comme l'autre sont une manière de prouver à l'utilisateur que ce qu'il voit comme un outil passif est le fruit d'une réflexion à l'œuvre, d'un travail constant pour replacer les informations à leur juste place, pour rendre la pensée cohérente. Aucun usager ne conçoit la bibliothèque universitaire dans son intégralité, nous l'avons dit plus haut. Bien peu en connaissent même approximativement le contenu. Dans les faits, le travail du bibliothécaire est pour tous une notion extrêmement vague. Il est d'ailleurs largement reconnu que l'utilisateur d'une bibliothèque d'enseignement supérieur évite au maximum d'entrer en contact avec les professionnels qui y officient, quitte à perdre de précieuses sources d'informations.

La bibliothèque de lecture publique correspond à des champs d'analyse complètement différents. Même si de fait l'utilisateur n'a pas forcément une conscience plus exacte du travail du bibliothécaire, son rapport avec le professionnel y est moins problématique. L'espace (souvent plus réduit) de la bibliothèque est moins opaque pour lui, il y reconnaît mieux l'organisation intellectuelle des salles (ne serait-ce que parce que les catégories y sont moins subtiles et les distinctions plus évidentes)⁹⁵. L'empreinte du bibliothécaire est plus sensible sur cet espace visiblement aménagé, mobilisable, animé⁹⁶, sa subjectivité même s'exprime dans ses recommandations directes et indirectes que l'horizon d'attente de l'utilisateur autorise pleinement. Le champ dans lequel s'inscrit la fréquentation de la bibliothèque municipale est celui des loisirs, soit d'une contrainte faiblement ressentie. *A contrario*, la bibliothèque universitaire fait partie (pour l'utilisateur étudiant) d'un univers hautement problématique, où tout tend à être ressenti de façon négative, car lié à l'urgence : tel document n'est pas dans les collections, telle action est impossible, telle logique est incompréhensible. En ce sens, cet espace n'est marqué que de très loin par le travail humain. Le présentoir est une manière d'affirmer que ce travail est en réalité permanent, de redonner à l'espace son sens délibéré, d'affirmer la présence du bibliothécaire derrière la bibliothèque. Le fait que les professionnels se réfèrent, parfois avec quelque nostalgie, au monde de la lecture publique pour justifier de leur mise en place des présentoirs est sans doute aussi lié à cette différence de statut au regard de l'utilisateur. En montant un dispositif de présentation sélective, le professionnel veut établir un dialogue avec ses usagers, montrer qu'il est lui aussi capable de se rendre disponible au cœur de son espace, obtenir une forme de reconnaissance qui lui fait défaut. On pourrait alors se demander si les bibliothèques qui ne mettent pas en place de présentoirs ne sont pas celles qui se sentent une légitimité forte, dont les agents ne cherchent pas plus de reconnaissance qu'ils n'en ont, parce qu'ils savent avoir une compétence spécifique identifiable⁹⁷. Pour les bibliothécaires en déficit de reconnaissance, au contraire, le présentoir est une manière (minimale, peut-être) de sortir de leur retrait. Il met en avant deux aspects de leur travail qui sont sans doute d'autant plus valorisants à présent qu'ils entrent en résonance avec l'évolution du métier de bibliothécaire : la sélection et la mise en scène.

Il est de plus en plus manifeste que le regroupement de tous les savoirs (ou au moins du plus grand nombre possible) au sein de la bibliothèque ne doit pas être la préoccupation principale de cette institution⁹⁸. Si l'effort vers la cohérence et la complétude est toujours le souci des acquéreurs, les bibliothèques ne peuvent plus guère prétendre à une vision totale des savoirs existants. D'abord parce que l'information croît de façon exponentielle, en même temps que les flux qui la véhiculent ; il n'est désormais plus possible de savoir ou d'avoir

⁹⁵Certes, Eliséo Véron montre que certains usagers n'ont de l'espace-bibliothèque qu'une conception très partielle. Mais ces lacunes sont liées à la nature de leur programmes de visite. De ma propre expérience, je sais qu'un usager de bibliothèque municipale peut-être insatisfait et chercher longtemps ; mais je n'ai jamais rencontré dans les bibliothèques municipales d'utilisateurs aussi désemparés qu'en bibliothèque universitaire. Alors que la nécessité y est plus forte, la visibilité des collections et de leur organisation est extrêmement mauvaise.

⁹⁶Et, faut-il le dire, où les présentoirs sont omniprésents...

⁹⁷Soit parce que l'établissement en soi a une légitimité « historique » forte, ainsi aucune des bibliothèques du quartier du Panthéon ne possède de présentoirs, soit, au niveau individuel, parce que les bibliothécaires se sentent une compétence individuelle forte et spécifique au monde de l'enseignement supérieur, par exemple liée à leur maîtrise des ressources électroniques et de la recherche sur Internet.

⁹⁸Cf I) 3)

« tout » sur un sujet donné. Le bibliothécaire ne peut plus guère s'abandonner sans réserve à un système de pensée humaniste où le plus de supports de connaissance est toujours le mieux. Il est désormais formé (et il forme) à la pensée critique, à la sélection, au tri. La masse des connaissances, comme dans la nouvelle de Borgès « la bibliothèque de Babel »⁹⁹, n'a plus de sens, elle n'est plus exploitable et bonne en soi¹⁰⁰. Son rôle est de servir de guide ; il a pour cela plusieurs biais, mais peu sont aussi synthétiques que la démarche de sélection, qui peut également se manifester par une bibliographie papier – on note d'ailleurs que plusieurs établissements mettent en ligne les références des ouvrages mis en présentation sur un thème donné¹⁰¹, afin de pérenniser leur dispositif, ce qui montre bien l'éventuelle corrélation entre les deux pratiques. Cette science de la sélection, dont l'importance va croissant, constituerait un curieux retour en arrière vers l'époque où le bibliothécaire était aussi un érudit et un censeur, si elle était négative ; mais la technique du présentoir, comme celle de la bibliographie, est une démarche positive seulement, en ce qu'elle ne suppose pas l'élimination ou la subordination des autres sources d'informations. Au contraire, si elle est bien faite, elle permettra à l'utilisateur de rebondir vers d'autres documents, d'avoir une vue générale représentative mais non restrictive de l'ensemble abordé¹⁰².

L'autre compétence à l'œuvre, c'est celle de la mise en scène. Cette compétence, finalement très proche d'une compétence typique du métier de libraire¹⁰³, ne concerne pas seulement les présentoirs ou vitrines, mais procède d'une capacité générale à connaître son espace et à maîtriser son image. C'est également une compétence implicitement à l'œuvre dans un processus muséographique¹⁰⁴ : l'œuvre a beau avoir une valeur en soi, le contexte dans lequel elle se donne à voir est déterminant sur la manière dont elle sera perçue. L'utilisation de la notion de scénographie n'est pas anodine : l'exposition muséale est conçue comme un cheminement sémiologique (avec un début, une fin, et une progression -par exemple chronologique-, même s'il la liberté y est très grande et les chemins de traverse nombreux), elle raconte une histoire. Cependant, là où le caractère visuel des œuvres de musées rend évidente la nécessité d'une telle réflexion, en bibliothèque, cette notion se dissimule derrière un certain nombre de notions connexes, signalétique, plans de circulation, classements... La bibliothèque n'est pas un trajet, mais une carte ; les chemins sont nombreux et l'utilisateur doit savoir déchiffrer les balises pour accéder à celui qui l'intéresse, cela n'a plus rien de narratif, on sort de la dimension du spectacle. Cette particularité de l'espace-bibliothèque peut s'expliquer par la nature de son contenu le plus emblématique : en effet, le livre se présente fermé : il est visuellement opaque. Contrairement à l'œuvre d'art traditionnelle, il ne lui suffit pas d'être regardé pour être appréhendé. Nous avons évoqué en I) la tentation de le concevoir comme un pur objet intellectuel, un fragment de connaissance, surtout en bibliothèque universitaire où son aspect visuel, son pouvoir de séduction, son statut d'objet prennent une importance moindre. Néanmoins, le caractère insatisfaisant de la vision extérieure pure¹⁰⁵ peut être compensé, hormis dans le cas des vitrines et mobiliers fermés, par la possibilité offerte de manipuler les ouvrages et bien sûr de les emprunter (d'où l'importance de concevoir aussi le

⁹⁹BORGES, Jorge Luis, « La bibliothèque de Babel », in *Fictions (Ficciones)*, 1944, 2e éd., 1956), trad. de Paul VERDEDOY, Nestor IBARRA et Roger CAILLOIS. [Paris] : Éditions Gallimard, « Folio » n° 614, 1974

¹⁰⁰L'apparition de néologismes négatifs pour désigner le trop-plein d'informations, comme « infobésité », est tout à fait typique de ce changement de perspective.

¹⁰¹A cet égard, voir les bibliographies mises en lignes sur le site de la BU de Lille 2 consécutivement aux mini-expositions : <http://www.scd.univ-lille2.fr/masc/default.asp?INSTANCE=EXPLOITATION>. Ces deux pratiques sont également parallèles à la Bibliothèque nationale de France, où certains départements mettent en place des bibliographies vraiment conséquentes près de leurs tables de présentation.

¹⁰²Cf. III) A) 2)

¹⁰³Le *Métier de libraire* utilise d'ailleurs l'expression telle quelle : ASFODEL, Éditions du Cercle de la Libraire, Paris, 1995, p. 123

¹⁰⁴Ainsi, dès qu'on évoque une exposition, le terme employé par les professionnels et les publics avertis pour décrire le processus de disposition dans l'espace est « scénographie ».

¹⁰⁵Sur les limites et intérêt de l'exposition de livres en général, voir BARI, Hubert. « Exposer le livre, est-ce imposer l'ennui ? » In Bibliothèque municipale (Lyon), et al. *Le livre exposé : enjeux et méthodes d'une muséographie de l'écrit*. Lyon: Bibliothèque municipale, 1999

dispositif comme un lieu de consultation « minimale »). Les bibliothécaires d'enseignement supérieur sont souvent très timides avec ce concept de mise en scène, alors que, sans aller jusqu'aux cas extrêmes du *book display* anglo-saxon, il est important que le lecteur puisse percevoir l'effort de présentation à l'œuvre dans un dispositif. Tout se passe comme s'ils ne voulaient pas déterminer de réponse à la question de Bruno Maresca :

*L'accès à l'œuvre d'art et au savoir est [il] le fruit d'une démarche personnelle qui requiert réflexion et apprentissage ou l'effet d'une attraction exercée par la mise en scène de l'offre culturelle ?*¹⁰⁶

Nous avons vu que tout les portait à privilégier la réflexion, l'apprentissage et le savoir-faire ; pourtant, si l'on pense les choses de cette manière, la bibliothèque physique n'est plus le meilleur lieu pour organiser cet accès par la voie difficile. Tout le mouvement de sortie des collections des magasins vers le libreaccès se basait sur le constat de la nécessité d'une bibliothèque universitaire en tant que lieu de travail au fonctionnement simple. Pour ce qui est de l'accès construit et « pensé » aux informations, pour ce qui est d'une démarche personnelle active et très spécifique de la part de l'utilisateur, la bibliothèque physique ne vient plus désormais qu'en second. Les chercheurs en sciences exactes notamment délaissent de plus en plus l'espace bibliothèque au profit de la consultation en ligne, depuis leur poste de travail, des documents les plus récents (périodiques numériques). Le moteur de recherche modélise les éléments à l'œuvre dans la recherche d'information, le maniement des documents numériques nécessite un savoir-faire dont le virtuel est de plus en plus le lieu privilégié¹⁰⁷. En ce sens, il est important que la bibliothèque physique se distingue de cet univers (auquel du reste ses usagers ne l'assimileront jamais¹⁰⁸) en reprenant en main la dimension de mise en scène et d'attractivité ; le bibliothécaire doit se montrer actif dans son éclairage sélectif de certains documents, et augmenter la dimension sélective d'une véritable visée d'animation : le présentoir peut être un moyen de faire remarquer à l'utilisateur que ce lieu a été conçu pour lui, et pas seulement dans une dimension de contrainte et d'effort. Comme le souligne Clarisse Gadala¹⁰⁹ (parlant de l'exposition sur un plan il est vrai plus événementiel) :

L'exposition en bibliothèque universitaire assume un rôle crucial dans l'avenir de ces institutions affectées par la dématérialisation des contenus.

Les dispositifs de présentation sélective comme métonymie de la bibliothèque

De fait, si l'on sort de la perspective propre du bibliothécaire, le dispositif de monstration peut être perçu comme un résumé de la bibliothèque ou de la section mis à disposition des usagers. Il s'agit bien entendu d'un condensé biaisé ; quels que soient les critères de sélection retenus, le présentoir ou la vitrine ne seront pas « représentatifs » de l'ensemble des collections, à moins de se livrer à des analyses de statistiques qui auraient un résultat extérieurement complètement incohérent. Il est néanmoins important que les usagers puissent saisir pleinement l'appartenance à la bibliothèque des documents exposés. En créant un présentoir, une équipe crée un discours qui peut s'appliquer à l'ensemble des collections. Si elle met en valeur des collections patrimoniales *via* une vitrine, elle souligne l'intérêt, le

¹⁰⁶MARESCA, Bruno; EVANS, Christophe et GAUDET, Françoise. *Les bibliothèques municipales en France après le tournant Internet, attractivité, fréquentation et devenir*. Paris: Bibliothèque publique d'information - Centre Pompidou, impr. 2007.

¹⁰⁷Savoir-faire qui, faut-il le rappeler, appartient de plus en plus à chaque usager en propre et de moins en moins à l'institution bibliothèque.

¹⁰⁸Fort heureusement pour les bibliothèques, qui ont tout intérêt à faire reconnaître l'intérêt de leur aspect physique. Le virtuel est sans doute le lieu où les problématiques de recherche d'information et d'ergonomie de l'information pure trouveront leur aboutissement ; mais tenter de transposer ce fonctionnement à l'espace-bibliothèque, en confondant l'ergonomie du virtuel avec celle de cet espace du savoir, qui contient des objets et des lieux de résidence (au fonctionnement spécifique, et qui répondent à des besoins tout aussi spécifiques), serait une erreur. En outre, les usagers ne seraient pas en mesure de comprendre les résultats de cette métaphore mise en pratique.

¹⁰⁹ GADALA, Clarisse, *Pourquoi exposer, les enjeux de l'exposition en bibliothèque*, ss. la dir. de Agnès Marcetteau, Villeurbanne : École Nationale des Sciences de l'Information et des Bibliothèques, 2009, p. 45

caractère rare et précieux de son fonds ancien, mais aussi par extension du reste de la collection. Si elle met en avant des nouveautés, c'est le renouvellement perpétuel des collections qui sera ainsi signifié. Si elle choisit un thème illustré par des supports différents, elle avertit l'utilisateur de la diversité des formes de documents contenus dans ses fonds. L'utilisateur ne prendra pas au pied de la lettre ces dispositifs. Il ne va pas en conclure que les fonds ne sont composés que de documents précieux, ou neufs. Mais le dispositif de monstration fonctionne comme un signal implicite. La petite partie des collections ainsi exposée désigne le reste des collections, même s'il est clair qu'il ne se réduit pas à elle. On est en fait face à une forme de métonymie concrète¹¹⁰ : on désigne le tout (trop vaste pour être saisi) par une petite partie. Elle fonctionne en raison d'un principe énoncé simplement par le *Métier de bibliothécaire* :

*Le classement des documents à leur lieu normal de rangement ne constitue qu'une partie des techniques de mise en espace. Une collection, même si la taille de la bibliothèque est modeste, paraît souvent intimidante par sa masse et son ordonnance. Nombre d'utilisateurs préfèrent choisir des ensembles plus petits.*¹¹¹

Cette mise en espace à l'échelle la plus petite, c'est le présentoir, et en tant que telle, elle est aussi le condensé de la logique de l'espace-bibliothèque.

Cette hypothèse préalable induit un certain nombre de possibilités, mais aussi un certain nombre de contraintes. Nous avons à plusieurs reprises fait allusion au manque général de compétence des usagers étudiants quant au maniement des collections de la bibliothèque. En arrivant en première année de Licence, un étudiant n'a aucune visibilité sur ces dernières. Citons Alice Lemesle :

Le libre accès aux collections physiques ne devrait être cité que pour mémoire puisqu'il s'agit, théoriquement, d'un service acquis. Cependant, comme le révèlent les données de l'ASIBU pour 2006, seulement 37% des collections sont en libre accès en ce qui concerne la moyenne de toutes les BU et les BIU de France. [...] Les étudiants de première année utilisent très peu le catalogue de la bibliothèque, seules les collections en libre accès leur sont visibles.

*Les étudiants de première année sont débordés par le nombre et la complexité des codes auxquels ils sont confrontés. Ils n'osent pas demander aide ou conseil au bureau de renseignement, la signalétique leur semble compliquée, leurs recherches sur le catalogue sont presque toujours infructueuses.*¹¹²

Non seulement leur compétence technique est faible, mais encore envisagent-ils assez mal la nature de l'information qui est ainsi à conquérir. Le passage du monde de l'information scolaire, où les documents étaient présentés de façon déjà significative, où on ne leur demandait pas de faire preuve d'un regard critique sur leurs sources, au monde de l'université peut se faire assez douloureusement. L'étudiant commence à fréquenter la bibliothèque à un stade où il ne sait pas encore réellement ce qu'il va y trouver. Il peut inventer ses modes d'approche d'après ses expériences antérieures, et ne saisit donc pas forcément la spécificité des fonds universitaires. Ainsi, la forme des actes de colloques ou de congrès lui est complètement inconnue, et il a en général peu conscience de l'existence des périodiques très spécialisés qui sont pourtant un vecteur essentiel de la diffusion de l'information dans les milieux de la recherche. Le fait de leur *présenter*, de leur *montrer* l'importance de ce genre de documents dans les collections de la bibliothèque est donc d'un intérêt certain¹¹³.

¹¹⁰Ou de fractale, dans un autre registre

¹¹¹Op. cit., p. 299

¹¹²LEMESLE, Alice, GASC, Michèle (dir.), *Accueil des étudiants de premier cycle : nouveaux services, nouvelles méthodes, nouveaux espaces*, mémoire DCB, Villeurbanne : École Nationale des Sciences de l'Information et des Bibliothèques, 2009, 2.2

¹¹³« Dans une conception traditionnelle, une exposition des « trésors » de la bibliothèque avait pour objectif de présenter au public les éléments les plus remarquables d'un fonds précieux, dont on réservait la consultation, mais dont s'imposait la production régulière aux yeux de tous, comme un symbole explicite du rôle de l'établissement dans la cité – comme le sceptre que doit brandir le roi de Syldavie dans sa parade annuelle, afin de légitimer le pouvoir qu'il exerce. » « Pour une politique culturelle en bibliothèque », Bernard Huchet, in *L'action*

Cette idée semble d'autant plus valable que nous avons vu la prépondérance des étudiants en situation d'errance parmi les usagers qui regardent les dispositifs de monstration. Il est extrêmement important d'offrir à ces usagers, qui cherchent manifestement une forme de signal, un angle de vue qui leur permette une appréhension immédiate de la nature des collections à leur disposition. A l'inverse, présenter une sélection illisible à ces usagers « en demande » renforcera leur impression d'être en milieu hostile et opaque.

Le problème est plus profond chez les étudiants persuadés de connaître le contenu de la bibliothèque et de maîtriser son identité. Laurence Bourget avance que la plupart des étudiants viennent à la bibliothèque pour y chercher des manuels, ou des documents assimilés (ouvrages courants, recouvrant le contenu d'un cours), et ne sont donc pas conscients que la bibliothèque possède aussi des ouvrages en lien avec leurs préoccupations plus personnelles. De même, beaucoup de responsables de fonds particuliers à l'intérieur des bibliothèques universitaires (notamment les fonds de vidéo) déplorent d'être très peu connus par les usagers, très habités par l'idée qu'une bibliothèque, surtout destinée à l'étude, contient essentiellement des livres. Une rencontre impromptue est possible entre usager et document ; autant que faire se peut, le rôle du bibliothécaire doit être de la favoriser. Il faut se résigner à ce que les vitrines et présentoirs n'intéressent pas la plus grande partie des étudiants ; en effet, pour que l'utilisateur prenne la mesure de ce que signifie le dispositif de monstration, il faut que quelque chose l'y interpelle. Lorsqu'on expose des planches anatomiques de grand format en bibliothèque de médecine, la rencontre est vraiment facile, car la vision est spectaculaire pour tout un chacun ; un présentoir sur l'actualité intéressera des personnes très différentes selon leur préoccupation envers les thématiques abordées, mais aura ainsi un impact sur une minorité d'usagers. Pour l'ensemble des dispositifs, le hasard est un facteur permanent, constitutif du principe de sérendipité sur laquelle se fonde en partie le principe du présentoir. On peut, il est vrai, se demander dans quelle mesure le rapport de l'utilisateur au dispositif de monstration est déterminé par son rapport *a priori* avec l'institution-bibliothèque universitaire. La logique de la métonymie a ses limites dans ce cadre concret, où le bâtiment, les services, l'accueil sont placés en avant de ce résumé signifiant qu'est le dispositif de monstration. La rareté de la pratique des vitrines de façades, visibles de l'extérieur (qui sont à l'inverse omniprésentes en librairie) nous impose ainsi de considérer cette métonymie comme un artefact que l'utilisateur n'acceptera que s'il est dans le bon programme pour la lire, et qui n'a rien d'évident (au sens étymologique : la vitrine ou le présentoir ne sont pas un signal qui sera vu avant toute chose dans la bibliothèque, ni nécessairement compris). Comme en littérature, la métonymie sera alors un relief dans le récit ; ici cependant, elle ne résume pas autre chose que ce qui la contient. Le hiatus entre le présentoir et ce que l'utilisateur sait de la bibliothèque peut être créateur (lorsque l'utilisateur y trouve de nouvelles possibilités ou y rencontre une dynamique différente). Mais pour que cette rencontre aie lieu, il faut que l'utilisateur puisse trouver la métonymie convaincante et stimulante. Pour celui qui a entrepris de ne lire la bibliothèque que dans un sens partiel ou très déterminé, son statut de condensé ne fait pas sens, ni envie. Cela ne doit pas décourager pour autant la mise en place de présentoirs. La rencontre est un événement qui n'a à se produire qu'une fois, et les programmes de tous les usagers sont infléchis par un nombre de données dont le bibliothécaire a rarement idée¹¹⁴.

Ce souci de montrer à l'utilisateur un échantillon de ce qu'il pourra voir par la suite dans les collections n'a rien d'anecdotique, et n'est d'ailleurs pas tout à fait assimilable à la pratique marketing de l'échantillon (il s'agit peut-être de « tester » la collection à travers une quantité très limitée d'informations, mais la représentativité est un principe très contestable lorsqu'on parle d'une sélection de livres). Même si les ouvrages en présentation ne sont pas consultés ou empruntés, même s'ils ne sont pas regardés longuement dans le cas d'une vitrine, ils peuvent

culturelle en bibliothèque, op. cit.

¹¹⁴Je pense notamment aux interactions sociales, particulièrement prononcées dans la bibliothèque universitaire, qui est souvent un lieu de socialisation central pour les étudiants.

constituer une force de frappe contre les préjugés¹¹⁵ souvent extrêmement dommageable des usagers, ne serait-ce qu'en leur fournissant une trace tangible du travail du bibliothécaire. Dans certains cas, un présentoir peut même servir à indiquer au passant que « ce lieu est une bibliothèque » : ainsi, à Paris 7, le hall ne contient pas de collections. Les seuls documents visibles sont ceux qui sont mis en exposition dans les vitrines. La vitrine ou le présentoir peut fonctionner alors *en soi* comme un signal, d'où l'importance extrême que peut prendre l'aspect général du dispositif. Plusieurs bibliothécaires ont réaffirmé pendant nos entretiens que du soin avec lequel étaient constitués et entretenus les différents dispositifs de monstration dépendait l'« image de la bibliothèque », propos que tient également Benoît Lecoq lorsqu'il affirme :

*Il faut faire attention aux animations bricolées qui portent atteinte à l'image de la bibliothèque plus qu'elles ne la servent.*¹¹⁶

Bien sûr, un dispositif très soigné et bien conçu ne suffira pas à redorer le blason d'une bibliothèque aux limites de l'insalubrité, et une table de présentation un peu négligée ne remettra pas en cause les politiques d'une institution très active par ailleurs. Un usager prévenu contre sa bibliothèque ne prendra d'ailleurs pas le temps de regarder avec bienveillance ce qu'elle lui propose. Si toutes les bibliothèques ont leurs usagers critiques, on constate cependant que l'image très dégradée d'une bibliothèque va souvent de pair avec un manque d'attention porté aux détails des dispositifs d'accueil¹¹⁷ : malgré le caractère individuel des initiatives de monstration, une institution qui entretient correctement ses présentoirs est en général plutôt consciente de la nécessité de maintenir une « image de marque » ; à l'inverse, les bibliothèques dont les bâtiments sont laids ou anciens entretiennent peu de réflexions sur un éventuel changement d'image, et ne se préoccupent guère de l'aspect général de leurs présentoirs (lorsqu'elles en possèdent).

PRÉCONISATIONS GÉNÉRALES POUR LA MISE EN PLACE DE DISPOSITIFS DE MONSTRATION

Tous ces éléments doivent nous amener à certaines préconisations relativement simples. Il est essentiel d'être conscient des contraintes liées au développement d'initiatives de monstration, qui constituent par ailleurs des moyens de valorisation et d'animation relativement peu coûteux en temps humain et en budget. Nous avons déjà évoqué un certain nombre d'éléments, dont certains ont une importance plus marquée que d'autres.

Donner une impression de soin

Il faut que l'utilisateur soit conscient d'avoir en face de lui un élément construit, tant sur le plan intellectuel que sur le plan matériel. L'impression d'aléatoire dans la position d'un meuble, l'absence d'éclairage ou de soin dans la disposition des documents, un dépôt de poussière, un mobilier daté sont autant d'éléments qui vont lui permettre de considérer le dispositif comme un élément qui ne lui est pas destiné, et pis, vont lui donner l'impression que

¹¹⁵J'emploie ici ce mot sans jugement de valeur, mais il est vrai qu'il est frappant de constater à quel point ce qui empêche un usager d'utiliser un service relève souvent d'une connaissance erronée de son fonctionnement. L'utilisateur « perdu », en situation d'errance dans la bibliothèque, ne sait pas comment se saisir de cet outil ; mais pour beaucoup d'autres, il y a illusion de connaissance sur son fonctionnement, ce qui constitue un obstacle on ne peut plus durable à une utilisation optimale. Ainsi, la question du magasin : certains usagers ne savent pas comment s'en servir, mais d'autres ignorent son existence, c'est-à-dire sont persuadés que toute la bibliothèque fonctionne en libre-accès ; d'autres encore imaginent des contraintes démesurées qui les dissuadent de faire appel à ce service.

¹¹⁶Benoît Lecoq, « Les bibliothèques universitaires », *op. cit.* p. 119

¹¹⁷Une exception à cette règle est la bibliothèque universitaire de Paris 8, beau bâtiment équipé d'une table de présentation absolument minimale qui sans être désagréable à la vue peut être susceptible de faire réviser son jugement quant au caractère positif et dynamique de l'ensemble.

la bibliothèque ne maîtrise pas son espace. Dans des contextes difficiles (par exemple bâtiment inadapté, pénuries de personnels d'entretien, manque de crédits pour les mobiliers d'exposition¹¹⁸), certains handicaps peuvent être contournés par l'investissement et l'inventivité des personnels (utiliser une table plutôt qu'un présentoir vieilli, entretenir soi-même le présentoir, détourner un éclairage), mais le bricolage a ses limites, et il est parfois difficile aux personnels de les percevoir lorsque l'environnement est dégradé, par exemple. Il peut être productif de recourir à l'emprunt auprès d'autres services, d'autres bibliothèques, d'associations également présentes sur le campus, de musées voisins, voire à la location auprès d'acteurs différents de supports d'exposition et matériels spécifiques¹¹⁹, pour faire varier les présentations (même si ces pratiques sont davantage usitées pour la mise en place d'expositions événementielles).

Donner une impression de cohérence

En ce qui concerne le soin apporté à la sélection intellectuelle, il ne faut pas hésiter à formaliser le plus possible la démarche entreprise, en utilisant plusieurs vecteurs : le fait de donner un titre à l'exposition est notamment assez essentiel. Sur ce point, les anciens manuels anglo-saxons n'ont pas complètement tort lorsqu'ils affirment qu'il faut être attentif à utiliser les bons termes, et à concevoir le titre comme un gros-titre (*headlines*¹²⁰). Dans un cadre universitaire, on ne saurait trop recommander d'utiliser la forme problématique, qui recouvre plus ou moins la démarche de l'usager étudiant ou chercheur. Ce titre doit être très visible. On peut également rédiger un paragraphe de présentation pour développer la réflexion de façon explicite, mais il est sans doute plus pertinent de bien distinguer ce développement des titres d'accroche. Lorsque la sélection n'est pas thématique, il n'en est pas moins pertinent de spécifier les critères retenus pour la mettre en place.

S'engager sur des questions de fond

En ce qui concerne la démarche elle-même, il nous paraît dans tous les cas préférable en bibliothèque universitaire de partir sur une base thématique, axée sur une réflexion problématique illustrée par des documents variés, différents types de supports et des thèses contradictoires. L'intérêt de réaliser des sélections interdisciplinaires, mises à disposition de tous dans un espace commun de la bibliothèque, peut paraître de l'ordre du militantisme, car il s'agit aussi d'une manière de se porter en faux contre un découpage par disciplines parfois extrême, position qui est loin d'être consensuelle dans le monde universitaire. Il me semble cependant que l'intérêt du bibliothécaire en ce sens tient à ce qu'il se montre ainsi capable de proposer autre chose que ce à quoi l'étudiant a accès en cours, et qu'il ne se positionne donc pas en concurrence avec l'enseignant prescripteur, mais en complément. On peut objecter à cela que l'usager étudiant, sachant où est son intérêt à court terme, s'intéressera plus volontiers à une sélection qui recoupe totalement son objet d'étude ; aux bibliothécaires de trancher en fonction de leurs convictions (et également de l'organisation de leur espace...).

¹¹⁸Ce dernier cas de figure est extrêmement courant, car cette catégorie d'achat est souvent sacrifiée, n'entrant qu'à grand peine dans les budgets d'investissement une fois tous les vingt ans. Or, les vitrines vieillissent, les présentoirs en plastique aussi.

¹¹⁹On peut penser aux éclairages, par exemples, qui peuvent être loués à des organismes régionaux d'aide au spectacle vivant.

¹²⁰HEATH, Alan, *Off the wall, the Art of Book Display*, Libraries Unlimited, Littelon Colorado, 1987, p. 9 : « *Instead of calling an attractive Christmas display « Christmas reading », make it dynamic with complete sentence construction, for example « Skate Away with our Christmas Reading ! »...* »

Prendre en compte la dimension visuelle

Il n'est pas absurde d'écarter de la sélection ainsi opérée les documents moins attractifs visuellement (en ce qui concerne ce critère en particulier, il n'a pas besoin d'être formalisé, dans la mesure où il doit être appliqué de façon mesurée : un document central dans une problématique pourra difficilement être écarté en raison de son aspect peu engageant. C'est un critère supplémentaire, à rapporter notamment aux documents abîmés ou très vieux). Toujours dans un souci d'attractivité visuelle, les dispositifs accompagnés de panneaux porteurs d'illustrations en grand format permettent de varier les modes de vision et de susciter la curiosité immédiate d'utilisateurs qui n'auraient en aucun cas dévié de leur trajectoire pour regarder un ensemble de livres¹²¹.

Travailler dans le temps

Dans tous les cas, la permanence de ce genre d'installation doit être réelle. Il s'agit d'une contrainte forte, non seulement parce qu'elle nécessite un investissement constant de la part des bibliothécaires, mais aussi parce qu'elle prive les mini-expositions d'un possible effet de surprise de la part des usagers¹²². Cependant, le choix d'un dispositif permanent permet de créer des habitudes chez les usagers, notamment lorsqu'il est de qualité, et n'empêche pas de faire varier les modes de présentation, en changeant parfois de meuble ou de disposition. Dans tous les cas, le délai entre deux mini-expositions doit être pratiquement nul, pour éviter l'impression d'abandon de l'initiative. Dans ce même état d'esprit, lorsque les documents sont empruntables, le responsable du dispositif doit avoir, comme Laurence Bourget à Lyon 3, une réserve de documents sur le même thème, afin de remplacer ceux qui sont partis le temps de l'emprunt ; il faut donc également prévoir un système (marquage, note dans le SIGB) pour que ces documents retournent au présentoir lorsqu'ils sont rendus. Il s'agit là de consignes très contraignantes. Si elles ne peuvent être mises en place, il faut que le responsable soit capable de réorganiser les ouvrages au mieux, et surtout de décréter la fin de la période d'exposition des sélections lorsque le dispositif commence à avoir réellement l'air vide. Le choix de sortir les documents du système d'emprunt pour remédier à ces inconvénients nous semble contestable, car la logique du présentoir tel qu'elle est ici entendue est aussi de permettre à l'utilisateur de se saisir de la problématique et d'aller au-delà de la sélection proposée en creusant son propre parcours, ce qui semble difficile lorsque les documents restent *in situ*.

Prendre en compte l'impact symbolique d'une vitrine

Bien que les vitrines soient beaucoup plus simples d'utilisation à cet égard, cette étude nous a fourni de nombreuses occasions de constater qu'elles sont un objet complexe en ce qui concerne leur impact psychologique. En ce qui concerne les fonds précieux, elles sont bien entendu nécessaires. A cet égard, la vigilance est bien entendu de mise, tant du point de vue de la sécurité que de celui de la conservation (serrures adaptées, luminosité mesurée, temps d'exposition limité). Mais il faut souligner qu'elles constituent dès lors une forme de marque, étant les écrans des « trésors » de la bibliothèque, et rappellent par leur présence le musée plus que la librairie. Cette aura particulière de la vitrine peut être problématique dans la mesure où elle est susceptible de renforcer le caractère impressionnant de la bibliothèque pour l'utilisateur néophyte : la vitrine implore le silence, rappelle qu'il faut traiter les documents avec respect,

¹²¹C'est une des techniques employées à l'École Centrale, et il faut bien reconnaître que les usagers y semblent très sensibles (la reproduction de planches de bandes dessinées a notamment beaucoup de succès).

¹²²A Lille 2, BU de médecine, j'ai pu constater après l'installation d'une exposition temporaire l'impact favorable du changement quant à la manière dont les usagers s'intéressaient aux vitrines.

précaution, et une certaine distance. Cette impression peut décourager certains usages, notamment l'usage pour le loisir. Si cet effet est recherché par les bibliothécaires, qui entendent souligner ainsi que leur établissement possède des fonds précieux, riches, et fragiles, et échapper ainsi à une forme d'usage désinvolte, il faut rappeler que tout comme les présentoirs, les vitrines sont soumises au passage du temps et des modes, et à l'empoussièrement. Une vitrine en aluminium d'une propreté douteuse ne provoque ni le respect ni l'intérêt. A cet effet, on privilégiera les vitrines massives de type muséographique (socle plein, cloches hautes, éclairage spécifique et cartels). A l'inverse, si cet effet n'est pas recherché, il existe des meubles-vitrines d'un type intermédiaire, qui découragent moins le contact. Mais il semble plus sensé encore d'éviter les vitrines pour l'exposition de documents contemporains. Outre les contraintes pratiques (une vitrine demande plus d'entretien, est plus difficile à déplacer, plus chère et aboutit à une visibilité un peu moindre des contenus et ne permet aucune manipulation), cette option permet d'éviter l'intimidation par la présentation des usagers, ainsi que les pièges de l'exposition purement visuelle des livres¹²³. Un usager face à une vitrine garnie de DVD, par exemple (c'est le cas dans l'Espace Culture de Lille 2) aura par exemple facilement l'impression que ces documents ne lui seront jamais accessibles. Les lecteurs (notamment en bibliothèque d'enseignement supérieur) ont déjà suffisamment peu tendance à solliciter les professionnels sans qu'on leur délivre de message aussi négatif qu'en mettant sous verre et sous clé des documents issus des collections. En ce sens, la vitrine en bibliothèque doit sans doute ne servir qu'à l'exposition de documents précieux.

« Regarder comment vivent les usagers »

Enfin, on ne saurait trop recommander aux professionnels de prendre le temps d'observer la trajectoire de leurs usagers avant d'implanter un dispositif quelque part. L'effort consenti est tout de même trop conséquent pour se voir annihilé par une question de position. Les lieux choisis doivent correspondre non seulement à un espace très fréquenté, mais également à un espace « premier » dans l'ordre des pièces parcourues par les usagers. Le hall d'accueil est donc en général spécialement indiqué, à cette réserve près qu'il est parfois un lieu de passage simple d'un lieu à l'autre. Les lieux de ralentissement des flux sont aussi des points où il peut être intéressant de situer un dispositif ; dans tous les cas, il est essentiel de se méfier des angles par lesquels les usagers aborderont le dispositif : personne ne se retourne vraiment pour regarder quelque chose qu'il n'est pas venu chercher. Il faut que le dispositif soit directement visible par l'utilisateur qui passe. Dans tous les cas, il est essentiel de « regarder comment les usagers vivent »¹²⁴ : sur toutes les questions d'aménagement des petits espaces, les professionnels gagnent à se méfier de leurs présupposés et à aller voir d'eux-même comment leurs usagers se comportent. La curiosité est d'ailleurs une donnée indispensable pour le montage de dispositif de démonstration : comment prétendre susciter une rencontre si ce n'est en étant soi-même à l'affût des problématiques susceptibles d'interpeller tout un chacun ? L'attitude du bibliothécaire attentif lui permet également de comprendre ce qui parle à ses usagers (en surveillant par exemple la rapidité des emprunts dans un présentoir) et d'affiner ainsi sa technique de sélection.

Innover

Tous ces éléments correspondent à ce qu'il m'a été donné d'observer ou de déduire de mes entretiens. Il n'est pas par ailleurs déraisonnable d'affirmer que l'innovation sur ce point

¹²³BARI, Hubert, *op.cit.*

¹²⁴La formule est de Laurence Bourget (SCD de Lyon 3)

ne peut qu'être profitable, si elle est pensée et mise en œuvre avec sérieux (il n'est bien entendu pas question d'aller piocher des idées dans les manuels anglais des années 1980). Ces dispositifs étant souvent réalisés malgré la contrainte ou *a minima*, les bibliothécaires d'enseignement supérieur attendent en général de voir ce qui évolue chez leurs confrères de lecture publique pour introduire de nouveaux éléments ; mais les techniques de présentation pourraient être infiniment plus variées qu'elles ne sont, le présentoir n'étant en quelque sorte que l'émanation la plus conventionnelle d'une démarche de valorisation constante. L'introduction d'éléments visuels extérieurs (objets, images de toutes sortes) d'éléments plus interactifs *via* des supports électroniques, ou d'éléments sonores poserait de nouveaux problèmes, mais seraient susceptibles de contribuer à la représentativité ou à l'attractivité des dispositifs de présentation sélective. Dans tous les cas, l'innovation ne peut-être qu'un témoin de l'investissement des bibliothécaires. Il est possible de regarder ce qui se fait du côté des présentoirs commerciaux ; mais la bibliothèque ne doit pas se limiter aux éléments qui lui servent de modèle. L'hybridation des dispositifs de monstration avec d'autres formes d'animation culturelle, telle qu'elle commence à être pratiquée à Lyon 1 ou Lyon 3, peut constituer un bon moyen de mettre en valeur les spécificités de la sélection en bibliothèque.

On reviendra d'ailleurs sur tous ces points sur l'idée de formation. Un bibliothécaire peut former aux techniques d'animation, mais le savoir-faire d'un étalagiste est bien spécifique, et n'est pas du tout dénué d'intérêt pour la mise en place d'un dispositif de monstration. Il est à tout le moins possible d'acquérir auprès de professionnels des compétences techniques sur la présentation et la mise en valeur qui n'entrent en général pas en ligne de compte dans les référentiels des métiers en bibliothèque. Ces quelques recommandations sont naturellement toutes théoriques ; pour ajouter au savoir-faire sélectif du bibliothécaire un savoir technique de la présentation, on recommandera avant tout un stage pratique auprès d'un étalagiste professionnel.

Conclusion

Il ne faut pas trop attendre de la mise en place d'un présentoir ou d'une vitrine. Contrairement à beaucoup d'éléments liés au marketing des bibliothèques, le présentoir n'est pas une solution à un problème contemporain. Son succès n'est pas quantifiable, il est dans tous les cas extrêmement relatif. Comme il ne comporte pas en soi de caractère innovant, son implantation ne peut contribuer à valoriser l'action de la bibliothèque auprès de sa tutelle, et son caractère quotidien ne peut laisser croire qu'il attirera de nouveaux publics. Ces éléments expliquent que ces techniques ne soient pas théorisées, et justifie sans doute qu'elles soient rarement pratiquées sans être recouvertes par une volonté plus large d'animation culturelle (laquelle, en plus d'avoir toutes les vertus du point de vue du rapport à la connaissance, peut être un argument budgétaire et promouvoir la bibliothèque en-dehors de son cercle d'utilisateurs) dans ces institutions en quête de redéfinition que sont les bibliothèques d'enseignement supérieur. Même si elles sont finalement liées à beaucoup d'axes majeurs de cette redéfinition, les techniques de monstration ne constituent pas un moyen d'action massive. Elles sont fondées sur un rapport hasardeux aux parcours individuels (physiques et intellectuels) des usagers, et reconnaissent implicitement qu'il y a des éléments sur lesquels l'institution bibliothèque n'a guère de prise. Autant dire que cette démarche ne risque pas de susciter une adhésion massive chez des personnels que l'avenir préoccupe avant tout et qui sont très imprégnés de l'idée d'être à la charnière entre une conception de l'information et une autre.

Il y a, nous l'avons vu, toujours plus urgent que de mettre en place un présentoir. Faute d'une motivation réelle, mais aussi faute de moyens, les bibliothèques universitaires étant de ce point de vue toujours contraintes, par leurs budgets, leurs bâtiments, leurs services « minimum ». Étrangement, l'avenir des dispositifs de monstration passe sans doute par leur mise en relation avec un principe actif général qui permettrait alors aux professionnels de les intégrer dans des plans d'actions plus vastes. S'ils recourent pour le moment davantage à la catégorie conceptuelle et concrète de l'action culturelle (qui permet une mise en commun des pratiques avec l'univers de la lecture publique), il serait tout à fait possible d'imaginer lier ce genre de dispositif avec d'autres grands axes de réflexion (comme l'accueil). Tout projet bâti autour d'une volonté de faire de la bibliothèque d'enseignement supérieur un lieu de vie, moins austère, plus lisible devrait prendre en compte ce genre de micro-dispositif. Les discours sur les techniques de marketing en bibliothèque ont aujourd'hui pratiquement évacué la notion d'étalage, préférant se concentrer sur une échelle plus vaste et liée à la définition de l'établissement¹²⁵ ; cependant, cette perte d'échelle concourt à une forme de désaffection pour ces mini-actions à échelle presque individuelles, qui ne sont pourtant pas remplaçables par des initiatives plus générales.

Les pratiques d'étalage de documents souffrent de ne faire partie ni de cette échelle macroscopique, ni de ce que les bibliothécaires d'enseignement supérieur reconnaissent comme leurs pratiques et habitudes personnelles. De même que les enquêtes de public en bibliothèque universitaire tendent particulièrement à se concentrer sur des données globales, quantifiant la satisfaction générale de leurs usagers et synthétisant leur avis sans toujours prendre en compte la notion de trajectoire, de parcours, de même les actions entreprises sont

¹²⁵En ce sens et paradoxalement, les étalages de livres en bibliothèque apparaissent comme contraires au marketing contemporain. On ne peut leur assigner d'objectifs, ni même de fonctions précises dans un ensemble d'initiatives de communication ; peut-être parce que leur fonctionnement est assez éprouvé pour ne pas laisser trop d'illusion sur leur capacité à renverser des tendances qui concernent toute la bibliothèque.

souvent envisagées relativement à la masse des usagers, et non aux parcours individuels dans la bibliothèque et l'université. Les enquêtes par observation sont très rares, et les bibliothécaires d'établissements d'une certaine taille ont rarement l'occasion d'avoir une vue transversale sur le fonctionnement réel de leur bibliothèque (ce qui concourt grandement au sentiment d'abandon des usagers, noyés dans un univers où leur trajectoire individuelle n'est que ponctuellement prise en compte¹²⁶). Or, c'est à cette échelle (insuffisante, bien sûr, pour permettre un changement radical et surtout quantifiable de ce fonctionnement) qu'il faudrait considérer la mise en place de présentoirs. Pourtant, les dispositifs de monstration ont une réelle existence en milieu universitaire, sans doute parce que les mêmes professionnels sont conscients qu'ils représentent aussi la nature de leur travail constant sur le lieu bibliothèque, et qu'ils entendent ainsi faire reconnaître leur capacité (si souvent négligée en bibliothèque universitaire) à entrer en phase avec les démarches des usagers.

Le détail des pratiques de monstration met d'ailleurs en lumière la récurrence de maladroites ou d'approximations qu'on peut imputer sans trop s'avancer au manque de réflexion commune sur la nature de ces dispositifs¹²⁷. Un objet, même jugé anodin, perd à être isolé de tout dialogue et de toute théorie : on finit, à ne penser le présentoir que comme un détail ou un particularisme du lieu, par négliger son objectif et à commettre des erreurs dans la conception de ces objets. Si l'exercice est exigeant, au fond, et comporte tant de risque, c'est aussi parce que la pratique de l'étalage nécessite une forme d'apprentissage. Les bibliothécaires, qui ont fini par admettre que le graphisme, par exemple, était un métier à part entière¹²⁸ n'ont pas encore, faute d'une réflexion commune, saisi l'importance et la difficulté de la présentation de sélections de documents. Pour toutes les raisons évoquées, l'antique répugnance à isoler l'aspect du contenant du contenu intellectuel est sans doute encore trop prégnante en bibliothèque universitaire.

Les vitrines et présentoirs sous leur forme la plus courante ne sont pas une réponse aux grands défis de la bibliothèque universitaire du XXI^e siècle, comme peut par exemple l'être la formation des usagers. Mais on observe que chez les bibliothécaires qui ont vraiment à cœur de les pratiquer, ils accompagnent une vraie préoccupation envers les usagers. Il ne s'agit pas de faire vendre, comme en librairie, mais de proposer, de susciter la rencontre entre un usager et un document, selon des principes qui mettent l'accent sur un rapport fondamentalement positif, mais « sauvage » à la culture. Il est singulier, et assez enthousiasmant, de constater que des établissements qui ont les outils pour définir et délimiter clairement leur mission (grâce aux programmes universitaires et aux données de leur tutelle) dans une perspective de masse vont au-delà, et s'intéressent aux itinéraires singuliers de leurs usagers dans une perspective de proposition. On peut y voir une forme de conscience que l'accès au savoir ne dépend pas seulement de démarches rigoureusement construites, ce qui est somme toute une bonne nouvelle dans la mesure où les usagers, passé la phase d'approche, sont aussi voués à faire des choix selon des critères qui appartiennent à leur trajectoire de vie. Le fait que la bibliothèque d'enseignement supérieur ne repousse pas cette idée (pourtant en un sens extrêmement contrariante vis-à-vis de certains principes) est sans doute en ce sens une idée plutôt réjouissante.

¹²⁶Et souvent lorsque cette dichotomie entre l'usage individuel, imprévisible de la bibliothèque et les politiques menées à l'échelle de l'ensemble de la population des usagers a déjà posé de violents problèmes.

¹²⁷A titre d'exemple, entre mon premier passage à Paris 7 et une visite faite un mois après mon entretien avec la responsable, la configuration du dispositif de monstration a tout à fait changé (ajout d'une table de présentation, d'une pancarte lumineuse indiquant le titre de la sélection). Même si le processus était déjà en cours avant mon entretien avec Sophie Faure (avec la charge dévolue à un magasinier d'alimenter les vitrines), on peut sans doute tabler sur le fait que ce dernier a accéléré la réflexion à l'œuvre et suscité une forme de prise de conscience (lorsque j'ai pris contact pour la première fois avec Sophie Faure, elle m'a répondu n'avoir pas grand chose à me dire sur le sujet de ses vitrines, mais deux mois après, sa façon de faire avait complètement changé).

¹²⁸Ce qui n'a pas été évident de tous temps, cf. tous les manuels de « promotion » des années 1980.

Bibliographie

1. Généralités sur les bibliothèques

ABF [Association des bibliothécaires de France], *Le Métier de Bibliothécaire*, ss. la dir. de Raphaële MOUREN et Dominique PEIGNET. 12e édition. Paris : Éditions du Cercle de la Librairie, 2007.

BORGES, Jorge Luis, « La bibliothèque de Babel », in *Fictions (Ficciones)*, 1944, 2e éd., 1956), trad. de Paul VERDEDOY, Nestor IBARRA et Roger CAILLOIS. [Paris] : Éditions Gallimard, « Folio » n° 614, 1974.

MOUREN, Raphaële, dir., *le Manuel du patrimoine en bibliothèque*, avec la participation de Stéphane IPERT, Isabelle WESTEEL, Marine PLANCHE... [et al.]. Paris, Éditions du Cercle de la Librairie, 2007.

MARESCA, Bruno, EVANS, Christophe et GAUDET, Françoise, *Les bibliothèques municipales en France après le tournant Internet, attractivité, fréquentation et devenir*. Paris : Bibliothèque publique d'information - Centre Pompidou, impr. 2007.

2. Dispositifs de monstration, étalages de livres

BRAXTON, Barbara, « Librarians in Leopard-skins: Promote Your Product », in *Teacher Librarian* [Ressource Électronique], 30 n°2, 42-3. Lanham, Maryland : Scarecrow Press Inc. : D 2002 [Consulté le 9 juillet 2009]. Disponible sur <<http://www.teacherlibrarian.com/>>.

CLEEVE, Marigold, « Taking a stand: the market realities of exhibition and display work » [PDF en ligne] in *Librarian Career Development*, Volume 3, n°1, 1995, p 31-35. Disponible sur : <http://www.emeraldinsight.com/Insight_ViewContentServlet_contentType=Article&Filename=_published_emeraldfulltextarticle_pdf_1020030107>

HEATH, Alan, *Off the wall, the Art of Book Display*. Littleton Colorado : Libraries Unlimited, 1987.

3. Marketing du livre et des bibliothèques

ASFODEL, *Le Métier de Libraire*. Paris : Éditions du Cercle de la Librairie, 1995.

ELLIOTT DE SAEZ, Eileen, *Marketing concept for libraries and information services*. 2e édition. London : Facet Publishing, 2002 (1983).

HAMILTON, Feona, *Infopromotion*. Hants : Gower, 1990.

MAGNAUDET, Claire, *Comment modifier l'image des bibliothèques universitaires ?* [mémoire pour l'obtention du diplôme de conservateur de bibliothèque], ss. dir. de Bénédicte

JARRY. Villeurbanne : École Nationale des Sciences de l'Information et des Bibliothèques, 2009.

SAINT-MICHEL, Serge-Henri, « La collection Que Sais-je, des PUF, publie sa nouvelle identité », [en ligne] *in* [Marketing-professionnel.fr/tribune-libre](http://www.marketing-professionnel.fr/tribune-libre), Disponible sur Internet : <<http://www.marketing-professionnel.fr/tribune-libre/editeur-collection-que-sais-je-puf-nouvelle-identite-charte-graphique.html>>, publié le 22 mars 2009 [consulté le 23 octobre 2009]

THOREL, Christian, « Librairies et bibliothèques : échanges d'espace », *Bulletin des bibliothèques de France*, 2008, n° 4, p. 6-10 [en ligne] <<http://bbf.enssib.fr>> [consulté le 27 avril 2009]

USHERWOOD, Bob, *The visible Library. Practical public relations for public librarians*. Londres : the Library Association, 1981.

4. Organisation spatiale et intellectuelle des bibliothèques

ALIX, Yves, « À travers l'espace (infini) du web », *Bulletin des bibliothèques de France*, 2008, n° 4, p. 57-65 [en ligne] <<http://bbf.enssib.fr/>> [consulté le 10 juillet 2009]

BOUDOT, Audrey, DINET, Jérôme, LALLEMAND, Carine, « Réaménagement ergonomique de la signalétique d'une bibliothèque universitaire », *Bulletin des bibliothèques de France*, 2008, n° 4, p. 50-56 [en ligne] <<http://bbf.enssib.fr/>> [consulté le 09 juillet 2009]

BISBROUCK, Marie-Françoise, RENOULT, Daniel, *Construire une bibliothèque universitaire, de la conception à la réalisation*. Paris : Éditions du Cercle de la Librairie, 1993.

BISBROUCK, Marie-Françoise, dir. *Les bibliothèques universitaires. Évaluation des nouveaux bâtiments (1992-2000)*, Ministère de l'éducation nationale, Direction de l'enseignement supérieur, sous-direction des bibliothèques et de la documentation. Paris : La Documentation française, 2000.

CABANNES, Viviane, « Le secret », in *Le musée et la bibliothèque, vrais parents ou faux amis ?* Paris : Bibliothèque Publique d'Information, 1997, coll. Études et Recherche.

CALENGE, Bertrand, *Accueillir, Orienter, Informer, l'organisation des services aux publics en bibliothèques*. Paris : Éditions du Cercle de la Librairie, 1996.

GASCUEL, Jacqueline, *Un espace pour le livre, guide à l'intention de tous ceux qui construisent, aménagent ou rénovent une bibliothèque*. Paris : Éditions du Cercle de la Librairie, 1993, coll. Bibliothèques.

VÉRON, Eliséo, *Espaces du livre, Perceptions et usage du classement et de la classification en bibliothèque*. Paris : Bibliothèque publique d'information – Centre Georges Pompidou, 1990.

5. L'action culturelle et les collections de loisirs en bibliothèque universitaire

BARI, Hubert, « Exposer le livre, est-ce imposer l'ennui ? » in Bibliothèque municipale (Lyon), et al. *Le livre exposé : enjeux et méthodes d'une muséographie de l'écrit*. Lyon : Bibliothèque municipale, 1999.

BERTI, Johann, *Objectifs et moyens d'une politique d'animation en bibliothèque universitaire : une réflexion à partir de l'exemple de la BU des sciences de Saint-Jérôme, à Marseille*. Villeurbanne : École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques, 2002.

BERTRAND, Anne-Marie, *Animation et bibliothèques*. Paris, Bibliothèque publique d'information – Centre Georges Pompidou, 1996.

GADALA, Clarisse, *Pourquoi exposer, les enjeux de l'exposition en bibliothèque* [mémoire pour l'obtention du diplôme de conservateur de bibliothèque], ss. la dir. d'Agnès MARCETTEAU. Villeurbanne : École Nationale des Sciences de l'Information et des Bibliothèques, 2009.

HUCHET, Bernard, « Pour une politique culturelle en bibliothèque », in Viviane CABANNES et Martine POULAIN (dir.), *L'action culturelle en bibliothèque*. Paris, Cercle de la Librairie, 1998.

LECOQ Benoît, « Les bibliothèques universitaires », in Viviane CABANNES et Martine POULAIN (dir.), *L'action culturelle en bibliothèque*. Paris, Cercle de la Librairie, 1998.

MILARET, Lucie, *L'action culturelle : un enjeu pour les bibliothèques universitaires, étude comparative des Services Communs de la documentation de Bordeaux et de Poitiers*, Mémoire en vue de l'obtention du DUT. Bordeaux : Université Michel de Montaigne, IUT, département Information-Communication, soutenu le 2 septembre 2005.

TRUFFERT, Françoise, *Un exemple de Salle de Culture Générale dans une section scientifique de Bibliothèque Universitaire : le cas de Lyon 1* [mémoire pour l'obtention du diplôme de conservateur de bibliothèque]. Villeurbanne : École Nationale Supérieure des Sciences de l'Information et des Bibliothèques, 1992.

6. Bibliothèques universitaires et usages étudiants

LEMESLE, Alice, *Accueil des étudiants de premier cycle : nouveaux services, nouvelles méthodes, nouveaux espaces* [mémoire pour l'obtention du diplôme de conservateur de bibliothèque], ss la dir. de Michèle GASC. Villeurbanne : École Nationale des Sciences de l'Information et des Bibliothèques, 2009.

LAPÉLERIE, François, « Pédagogie et lecture(s) à l'université », *Bulletin des bibliothèques de France*, 2001, n° 2, p. 56-65 [en ligne] <<http://bbf.enssib.fr/>> [consulté le 02 novembre 2009]

MV2 CONSEIL, *Enquête auprès des usagers de la bibliothèque universitaire de Paris 8 - Pratiques, opinions et satisfaction* [PDF en ligne]. <<http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/document-1163>>. Université Paris 8-Vincennes-Saint-Denis : mars 2007 [consulté le 11 octobre 2009]

OVE [Observatoire de la Vie Étudiante], *Enquête « Conditions de vie » 2006* [en ligne]. http://www.ove-national.education.fr/index.php?lang=fr&page=enqcond_rst.php&enq_id=6 [consulté le 24 novembre 2009]

RENOULT, Daniel, « Enquêtes de publics dans les bibliothèques universitaires », *Bulletin des bibliothèques de France*, 2006, n° 2, p. 5-9 [en ligne] <<http://bbf.enssib.fr/>> [consulté le 27 octobre 2009]

ROUANET, Flavie, « Itinéraire d'une étudiante en bibliothèque », *Bulletin des Bibliothèques de France*, 2006, n° 2, p. 42-46 [en ligne] <<http://bbf.enssib.fr/>> [consulté le 15 novembre 2009]

Table des annexes

ANNEXE 1 : GRILLES DE SYNTHÈSE DES OBSERVATIONS EFFECTUÉES EN BIBLIOTHÈQUE.....	77
ANNEXE 2 : GRILLE D'ENTRETIEN AVEC LES PROFESSIONNELS INTERROGÉS.....	87
ANNEXE 3 : TABLEAU RÉCAPITULATIF DES DONNÉES D'OBSERVATION.....	89

Annexe 1 : Grilles de synthèse des observations effectuées en bibliothèque

NB : les grilles sont classées selon la date à laquelle l'observation a été effectuée, sauf celle de la salle Langues et Littératures de la bibliothèque de la Part-Dieu, qui se trouve en dernière place.

PRÉSENTOIRS DE LA SALLE LSH DE LA BIBLIOTHÈQUE DE LA MANUFACTURE (LYON 3)

Forme du présentoir : Tablettes en plexiglas posées sur des étagères en long parallèles à la trajectoire des étudiants entrant dans la salle

Situation : Sur les deux côtés d'un couloir court qui conduit à la salle de Lettres et Sciences Humaines depuis l'escalier et le couloir

Contenu (+ les documents en présentation sont-ils empruntables ?) : Oui. Livres « de culture générale », bandes dessinées, mangas, livres d'art

Mise en scène / Mise en espace / Cartouches : Ouvrages présentés de façon très sommaire. Pas d'explication. Il est difficile de comprendre ce que sont ces ouvrages

Aspect général : brouillon. Les étagères doivent sans doute être refaites bientôt avant ma visite, mais on a une grosse impression de vide, les tablettes ne sont pas alignées ni positionnées de façon réfléchie

Observation

Durée : 1 heure

Date et heure : le 17/09 de 11 heures à 12 heures

Nombre de personnes passées devant ou aux alentours du présentoir sans le regarder : 9 (+15 personnes d'un groupe de visite de bibliothèque)

Nombre de personnes s'étant arrêtées aux alentours du présentoir sans le regarder : 0

Nombre de personnes ayant jeté un regard sur le présentoir : 8

Nombre de personnes s'étant arrêtées pour regarder le présentoir : 2

Nombre de personnes ayant manipulé les documents : 0

Soit 19 passages

Observations sur ces personnes (caractéristiques, identité, comportements inattendus) :

- Ce sont essentiellement, voire exclusivement des étudiants

- Lorsqu'ils entrent de façon très assurée et ont une trajectoire dirigée, il y a moins de chance pour qu'ils regardent le présentoir (ils vont directement à ce qui les intéresse dans la salle). En revanche, quand ils sont vraiment perdus, ils se dirigent directement vers la banque de renseignement

Y-a-t-il des groupes qui se sont arrêtés pour regarder le présentoir ? : Oui, groupe de 2 jeunes filles

Démarche de commentaire verbal ? : Oui

Prise de note : Non

NB : le fait d'avoir croisé une visite de bibliothèque ne manque pas d'intérêt : le présentoir n'est absolument pas pris en compte. Pourquoi ?

PRÉSENTOIR (OU TABLE DE PRÉSENTATION) DE LA SALLE D'ACTUALITÉS DE LYON 3

Forme du présentoir : « Tourniquets ». Plusieurs rangées de rampes en fil de fer blanc circulaire. Modulable. Les étages inférieurs ne sont pas garnis de livres. + 1 présentoir en plexiglas à 4 pans inclinés superposés

Situation : près des colonnes de la salle, sur le chemin vers le fond. Pas très loin de fauteuils

Contenu (+ les documents en présentation sont-ils empruntables ?) : Oui. Sélection sur les « images du monde à travers l'œil du photographe » = livres de photographie en lien avec des lieux plus ou moins exotiques. 11 livres

Mise en scène / Mise en espace / Cartouches : Affichettes avec le titre de l'exposition en haut de chaque tourniquet + étiquettes « livres empruntables »

Aspect général : côté peu légitime du grillage, effet étrange produit par étages du bas un peu vides

Observation

Durée : 1 heure

Date et heure : Le 06/10 à partir de 17H00

Nombre de personnes passées devant ou aux alentours du présentoir sans le regarder : 33

Nombre de personnes s'étant arrêtées aux alentours du présentoir sans le regarder : 6

Nombre de personnes ayant jeté un regard sur le présentoir : 15

Nombre de personnes s'étant arrêtées pour regarder le présentoir : 3

Nombre de personnes ayant manipulé les documents : 2

Nombre de personnes ayant ouvert un ou plusieurs livres : 1

Nombre de personnes ayant retourné un ou plusieurs documents : 2

Soit 62 passages dont 53% de personnes passées sans regarder, 24% de regards et 5% d'arrêts, dont 2 manipulations de documents et 1 ouverture de livres

Observations sur ces personnes :

- Personnes en attente d'un poste informatique ont fini par aller vers un présentoir au bout d'un certain temps pour manipuler documents

- Usagers en situation d'errance. Regardent tout. Tourniquet puis catalogue. Mais ne touchent pas les documents, comme si effort inapproprié. Mais d'autres ont beau errer, ils ne regardent pas. Cherchent quelque chose ou quelqu'un du regard

- Attention, beaucoup d'usagers ne faisant que passer sans regarder entrent et sortent aussitôt. Cherchent quelque chose, un poste informatique très probablement. Souvent, ont l'air relativement pressés

- Usagers aux bras chargés ne s'arrêtent pas même quand jettent un œil

- A noter, il y a des gens sur les fauteuils qui travaillent ou lisent la presse. Quand près des tourniquets, jettent un œil, sans plus

- Quand les gens regardent sans s'arrêter, ils jettent vraiment un œil. Pas plus. Tournent à peine la tête. Pas de marque d'intérêt spécifique en général. 1 à l'air passagèrement intrigué, mais sans doute parce que je le regarde, se sent obligé de manifester de l'intérêt pour autre chose

- Personnes qui s'arrêtent à la banque de renseignement ne regardent pas autour d'elles, même les personnes qui accompagnent les demandeurs. Rapprocher un tourniquet de la banque ?

- Il y a des DVD en présentation également de face sur une étagère. Un usager s'arrête devant et les manipule. Hésite sans doute à en emprunter un. Un autre (deux autres, mais ceux-là très déterminés !)

- Par rapport à la dernière fois où je suis passée, il y a eu un peu de renouvellement, je dirais quatre ou cinq livres remplacés ou disparus

Y-a-t-il des groupes qui se sont arrêtés pour regarder le présentoir ? : 1 groupe de 2 (filles)

Si oui, y a-t-il une démarche de commentaire verbal ? : Non

Comment les documents sont-ils remis en place le cas échéant ? : Assez rapidement

VITRINES DU HALL DE L'ÉCOLE CENTRALE DE LYON

Forme de la vitrine : Six lutrins simples ouverts sur le côté en plexiglas inclinés à hauteur de la taille + cadres à plat sur le mur derrière contenant des illustrations en lien avec la thématique développée + deux vitrines hautes à trois étagères en verre

Situation : Hall de la bibliothèque, trois contre chaque mur, de part et d'autre du passage des usagers. Une première vitrine est à l'extérieur, dans le sas, et évoque une autre thématique. Une est collée contre l'escalier qui monte à la bibliothèque au deuxième étage. L'autre jouxte la rangée de lutrins à gauche en entrant

Contenu : une sélection d'ouvrages contemporains, thématiques, chaque lutrin contenant un aspect spécifique de la question posée (à savoir l'impact des nouvelles technologies, web et moteurs de recherche). Les vitrines contiennent en outre des documents invitant les usagers aux ateliers proposés autour de la question

Mise en scène / Mise en espace / Cartouches / Accessoires : Un panneau indique la nature de la thématique. Les illustrations dans le cadre la rappellent. Les ouvrages sont disposés de façon ordonnée sur les pans inclinés des lutrins, pas trop serrés

Aspect général particulièrement impressionnant. Des spots éclairent les lutrins. Les surfaces transparentes sont très propres, le tout est coloré et géométrique

Observation

Durée : 1 heure

Date et heure : 14/10/2009 de 12h à 13h

Nombre de personnes passées devant ou aux alentours de la vitrine sans la regarder : 24

Nombre de personnes s'étant arrêtées aux alentours de ou sur la vitrine sans la regarder : 1

Nombre de personnes ayant jeté un regard sur la vitrine : 36

Nombre de personnes s'étant arrêtées pour regarder la vitrine : 4

Soit 101 passages. Dont 24% de personnes passées sans regarder, 36 % de regards et 4% d'arrêts

Observations sur ces personnes :

- Les regards portés sont appuyés, en tous cas nullement fortuits (c'est assez facile à discerner grâce à la position des lutrins qui oblige les personnes à tourner la tête). Souvent, ils sont portés d'un côté, puis de l'autre. Ils semblent en premier lieu être attirés par les panneaux muraux

- Lorsque les panneaux sont lus et les vitrines regardées de façon exhaustive, il semble que ce soit dans une situation d'attente de quelqu'un qui vient de l'extérieur ou des toilettes situées au fond du hall

Y-a-t-il des groupes qui se sont arrêtés pour regarder la vitrine ? : Oui, un

Si oui, y a-t-il une démarche de commentaire verbal ? : Oui

Observe-t-on une prise de note ? : Non

Observe-t-on une démarche immédiatement ultérieure vers le personnel le plus proche ? : Non

Durée des arrêts : moins d'une minute

Une personne a pris une brochure d'accompagnement dans une vitrine pour la lire

TABLE DE PRÉSENTATION DE LA BIBLIOTHÈQUE DE L'ÉCOLE CENTRALE DE LYON

Forme du présentoir : Une partie de la banque de renseignements circulaire + une table contre la cage d'escalier

Situation : isolé au bout de la banque de renseignements

Contenu (+ les documents en présentation sont-ils empruntables ?) : Livres empruntables autour de la thématique Agriculture & écologie

Mise en scène / Mise en espace / Cartouches : petit panneau A4 expliquant la thématique. Petits cartouches format carte de visite proclamant « empruntez-moi ! ». Livres à plat et sur des présentoirs en plexiglas dispersés sur les deux tables

Aspect général : Correct, peu dense

Observation

Durée : 1h

Date et heure : 14/10/2009 de 12h à 13h

Nombre de personnes passées devant ou aux alentours du présentoir sans le regarder : 9

Nombre de personnes s'étant arrêtées aux alentours du présentoir sans le regarder : 1

Nombre de personnes ayant jeté un regard sur le présentoir : 2

Nombre de personnes s'étant arrêtées pour regarder le présentoir : 0

Soit 12 passages dont 75% de personnes passées sans s'arrêter, 17% de regards et 0% d'arrêts

Observations :

- De fait, très peu d'étudiants passent devant le présentoir, et aucune trajectoire n'est a priori orientée vers ces deux tables. A noter que l'observation des deux dispositifs s'est fait exactement sur la même période

VITRINES DU HALL DE PARIS 7

Forme de la vitrine : Grandes vitrines en hauteur avec trois étages. Deux

Situation : Dans le hall de la bibliothèque universitaire de Paris VII, la première sur un axe parallèle au mur où sont les portes d'entrée et de sortie, mais assez excentré. La seconde quatre mètres plus loin, de l'autre côté d'un bureau. Les vitrines sont situés parallèlement à un mur percé de fenêtres vers l'extérieur (la Seine)

Contenu : La première fois que j'ai vu les vitrines, elles contenaient un ensemble disparates de nouveautés sur toutes les disciplines enseignées à Paris VII (soit un peu tout). La seconde fois, c'était une sélection également disciplinaires autour de Charles Darwin. La deuxième fois, cela comprenait deux DVD dans leur boîte fermée

Mise en scène / Mise en espace / Cartouches / Accessoires : très limité. Aucune inscription ne précise le contenu de cette vitrine ou son organisation. Les documents sont fermés et maintenus à divers angles par des bouts de chiffon (?) qui les soutiennent

Aspect général : Très propre, et même brillant, ce qui crée des reflets. Les documents sont placés de façon plutôt espacée

Observation

Durée : 1 heure

Date et heure : le 19/10/2009 de 14h25 à 15h25

Nombre de personnes passées devant ou aux alentours de la vitrine sans la regarder : X

Nombre de personnes s'étant arrêtées aux alentours de ou sur la vitrine sans la regarder : 6

Nombre de personnes ayant jeté un regard sur la vitrine : 16

Nombre de personnes s'étant arrêtées pour regarder la vitrine : 2

Soit 24 passages

Les particularités de l'espace autour de ces vitrines rendent non pertinentes toutes comparaisons de ces chiffres avec d'autres.

Observations sur ces personnes :

- Les deux personnes qui s'arrêtent : en venant de la banque d'emprunt, une personne s'arrête, regarde la deuxième vitrine assez longtemps. Il semble que ce soit une vacataire de la bibliothèque. Un autre passe par le bureau intermédiaire entre les deux vitrines, où sont positionnés des flyers. Il en lit quelques uns. Situation d'errance. Arrêt long de deux minutes. Concerne toujours la deuxième vitrine

- En fait, les usagers qui entrent et sortent de la bibliothèque passent « près » des vitrines, mais à plus de cinq mètres. Il faut considérer qu'à cette distance, ils ne sont pas capables de voir le contenu des équipements. Le passage vraiment à côté des vitrines est donc extrêmement rare ; il est pratiquement toujours délibéré, ce qui fausse copieusement toute comparaison. En revanche, des usagers s'arrêtent près de la vitrine 2 en consultant les postes informatique. Mais ils sont d'ailleurs dans ce cas uniquement concentrés sur les ordinateurs, ce qui explique le grand nombre d'arrêt près des vitrines sans les regarder. Les flux de passage sont très nets dans le hall

- Les regards comptabilisés sont d'ailleurs en partie (approximativement pour moitié) le fait de gens qui étaient trop loin pour réellement apercevoir du contenu des vitrines autre chose que la couverture d'un livre géant sur les dinosaures. Il est probable, souvent, que ces regards soient parfaitement incidents, occasionnés par la lumière du jour qui traverse les vitrines, ou destinés aux postes informatiques un peu après. Dans ces cas, on peut avancer que les vitrines ne sont absolument pas *vues*, qu'elles échappent totalement à l'attention de l'utilisateur

- On note que les usagers devraient être plus disponibles au moment de leur sortie de la bibliothèque, mais leur trajectoire les porte alors de l'autre côté

Durée des arrêts : Entre une et 2 minutes

PRÉSENTOIR DE LA SALLE DE LECTURE DE LA BIBLIOTHÈQUE UNIVERSITAIRE DE DROIT DE L'UNIVERSITÉ LILLE 2

Forme du présentoir : Présentoir en bois à quatre pans

Situation : Dans la salle de lecture de la bibliothèque, contre un mur entre deux tables filantes. La salle est régulièrement coupée par des rayonnages d'usuels et des colonnes

Contenu (+ les documents en présentation sont-ils empruntables ?) : Nouveautés sciences humaines. Documents empruntables

Mise en scène / Mise en espace / Cartouches : Inscription « Nouveautés sciences sociales »

Aspect général : Assez pauvre mais ordonné

Observation

Durée : 1 heure

Date et heure : 16/11/2009 de 12h à 13h

Nombre de personnes passées devant ou aux alentours du présentoir sans le regarder : 25

Nombre de personnes ayant jeté un regard sur le présentoir : 8

Soit 33 passages

Observations :

- La visibilité du dispositif est intermittente à partir de la salle. Il est fréquent que les usagers jettent un regard qui n'en est pas vraiment un en cherchant une place de travail. Le présentoir est donc aperçu, mais sans doute pas notifié
- Les places de travail sur le côté du dispositif sont « aveugles » et ne sont donc pas comptabilisées comme des « arrêts à proximité du dispositif »
- Il est particulièrement difficile de comptabiliser les regards dans la mesure où un certain nombre d'usagers sont assis face au présentoir ou avec le présentoir dans leur champ de vision, mais à une certaine distance, en train de travailler
- La capacité d'abstraction des étudiants cherchant une place est remarquable. Celles qui montent ne le voient guère plus. Il faut aller à la banque de prêt pour que le présentoir soit dans son champ d'action

VITRINES & PRÉSENTOIRS DE L'ESPACE CULTURE DE LA BIBLIOTHÈQUE UNIVERSITAIRE DE DROIT DE L'UNIVERSITÉ LILLE 2

Forme des vitrines : trois vitrines, deux verticales (dont une à étages très nombreux) et une horizontale + une table de présentation avec supports de présentation en plexiglas+ un lutrin pour un livre

Contenu : Les deux vitrines verticales contiennent des DVD (un certain nombre). Le lutrin contient un livre. La vitrine horizontale contient deux livres et la table de présentation contient un livre et deux DVD

Mise en scène / Mise en espace / Cartouches / Accessoires : Les vitrines de DVD sont globalement en désordre, les documents sont placés à la verticale selon des techniques très rudimentaires (DVD appuyés sur les vitres pour être inclinés) sans trop de cohérence d'ensemble. Dans la vitrine horizontale, deux livres disposés symétriquement. Sur la table, trois livres sur présentoir-tablette, empruntables. Aucune espèce d'inscription

Aspect général : Anarchique

Observation

Durée : 1 heure

Date et heure : le 16/11/ de 13h à 14h

Nombre de personnes passées devant ou aux alentours de la vitrine sans la regarder : 48

Nombre de personnes s'étant arrêtées aux alentours de ou sur la vitrine sans la regarder : 0

Nombre de personnes ayant jeté un regard sur la vitrine : 28

Nombre de personnes s'étant arrêtées pour regarder la vitrine : 3

Nombre de personnes ayant manipulé les documents : 1

Soit 80 personnes

Observations :

- La table retient davantage l'attention que les vitrines. C'est peut-être lié à sa situation plus centrale
- On observe une manipulation d'ouvrage sur le lutrin (qui sert précisément à cela, donc), et un usager emporte le livre de la table pour le lire dans un des fauteuils de la salle
- Les usagers sont particulièrement errants dans cet espace en raison de sa nature

VITRINES DU HALL DE LA BIBLIOTHÈQUE UNIVERSITAIRE CENTRALE DE LILLE 3

Forme de la vitrine : Quatre vitrines horizontales, deux de part et d'autre d'une colonne

Situation : Dans le hall de la bibliothèque universitaire de Lille 3, derrière un grand ensemble contenant des bacs remplis de cailloux et de pots de plantes vertes, face à l'escalier donnant sur le fond du hall

Contenu : Les vitrines comprennent beaucoup de documents, tous issus des Presses (universitaires) du Septentrion

Mise en scène / Mise en espace / Cartouches / Accessoires : Les documents sont plus ou moins placés les uns à côté des autres, avec des effets de reliefs, certains ouvrages sont inclinés mais certains sont tombés. On aperçoit ainsi quelques présentoirs tablettes en plastique. Les documents sont généralement très serrés

Aspect général : désordonné, sombre

Observation

Durée : 1 heure

Date et heure : le 16/11 de 16h à 17h

Nombre de personnes passées devant ou aux alentours de la vitrine sans la regarder : 170

Nombre de personnes s'étant arrêtées aux alentours de ou sur la vitrine sans la regarder : 6

Nombre de personnes ayant jeté un regard sur la vitrine : 25

Nombre de personnes s'étant arrêtées pour regarder la vitrine : 1

Soit 202 passages

Observations sur ces personnes :

- Le fait d'aborder la vitrine de profil semble parfaitement rédhibitoire
- Les usagers qui regardent le font très furtivement. L'effet d'entraînement du flot d'usager semble forte
- Quelques usagers en situation d'errance

PRÉSENTOIR DE LA SALLE DE CULTURE GÉNÉRALE DE LA BUC DE LILLE 3

Forme du présentoir : Deux présentoirs-meubles, une table et des livres debout sur le sommet d'une étagère

Situation : tout autour de l'espace « d'entrée », c'est à dire immédiatement en entrant.

Contenu : les documents en présentation sont empruntables. Une sélection thématique sur un des présentoirs, les nouveautés sur la table, une sélection de vidéos sur l'autre présentoir (jaquettes vides, en prêt indirect)

Mise en scène / Mise en espace / Cartouches : Présentation assez dense de documents, mais ordonnée. Sur la table, ils sont à plat et inclinés grâce à des présentoirs-tablettes. La sélection et les « bandes dessinées du mois » (livres debout) sont signalés et titrés grâce à des panneaux manuscrits

Aspect général : foisonnant, très légèrement amateur

Observation

Durée : 1 heure

Date et heure : le 16/11 de 17h à 18h

Nombre de personnes passées devant ou aux alentours du présentoir sans le regarder : 9

Nombre de personnes s'étant arrêtées aux alentours du présentoir sans le regarder :

Nombre de personnes ayant jeté un regard sur le présentoir : 4

Nombre de personnes s'étant arrêtées pour regarder le présentoir : 3

Nombre de personnes ayant manipulé les documents : 0

Soit 16 passages

Observations :

- Il faut noter que les présentoirs « cernent » vraiment l'usager qui entre dans la salle de Culture générale. Il est vraiment difficile de ne pas les voir, et pourtant...
- En général, les usagers sont très peu à être présents dans la salle (jamais plus de trois)

PRÉSENTOIR DU HALL DE LA BIBLIOTHÈQUE UNIVERSITAIRE DE TRÉFILIERIE (UNIVERSITÉ JEAN MONNET, SAINT-ÉTIENNE)

Forme du présentoir : Présentoir-meuble à quatre pans

Situation : à quelques mètres entre la banque d'accueil et la rampe de l'escalier qui mène vers le premier étage et les salles de lecture, en retrait

Contenu (+ les documents en présentation sont-ils empruntables ?) : Oui. Nouveautés de la bibliothèque

Mise en scène / Mise en espace / Cartouches : Ouvrages présentés de façon simple. Se succèdent sur les plans. Grande inscription « nouveautés »

Aspect général : correct

Observation

Durée : 1 heure

Date et heure : le 27/11 de 16h45 à 17h45

Nombre de personnes passées devant ou aux alentours du présentoir sans le regarder : 67

Nombre de personnes s'étant arrêtées aux alentours du présentoir sans le regarder : 1

Nombre de personnes ayant jeté un regard sur le présentoir : 8

Nombre de personnes s'étant arrêtées pour regarder le présentoir : 1

Nombre de personnes ayant manipulé les documents : 0

Soit 87 passages

Observations sur ces personnes :

- Les personnes qui descendent de l'escalier ne voient pas du tout le présentoir
- Ne sont pas comptabilisés les gens qui descendent l'escalier complètement à gauche (c'est trop loin du présentoir)
- Il n'y a aucune errance dans cet espace qui est vraiment un espace de transition

PRÉSENTOIR DE LA SALLE LANGUES & LITTÉRATURE DE LA PART-DIEU (BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE DE LYON)

Forme du présentoir : double chevalet de quatre mètres de long, à deux étages avec une planche en bas. Le lutrin le plus haut est à hauteur du bras

Situation : au milieu de la salle en travers, soit sur le chemin de ceux qui vont vers le fond de la salle (romans français et étrangers, langues)

Contenu (+ les documents en présentation sont-ils empruntables ?) : Une rubrique nouveautés romans, une BD, Une rubrique coup de cœur, une rubrique poésie. Tout est empruntable. + cahier de remarques

Mise en scène / Mise en espace / Cartouches : intitulé de chaque rubrique affiché au-dessus du présentoir. Les coups de cœur portent des étiquettes. Les documents sont présentés à plat les uns à côté des autres

Aspect général : Le présentoir est en grillage de métal laqué noir, avec planche en bois en bas. Le cartouche supérieur qui indique la nature du contenu est imprimé en noir sur blanc,

police neutre, lettres larges. Pas d'éclairage spécifique. Donne un aspect propre, mais pas très travaillé

Observation

Durée : 1 heure

Date et heure : 16/10/2009, de 14h30 à 15h30

Nombre de personnes passées devant ou aux alentours du présentoir sans le regarder : 42

Nombre de personnes s'étant arrêtées aux alentours du présentoir sans le regarder : 4

Nombre de personnes ayant jeté un regard sur le présentoir : 20

Nombre de personnes s'étant arrêtées pour regarder le présentoir : 21

Nombre de personnes ayant manipulé les documents : 6

Nombre de personnes ayant ouvert un ou plusieurs livres : 3

Nombre de personnes ayant retourné un ou plusieurs documents : 3

Soit 87 personnes

Observations sur ces personnes :

- Les personnes qui s'arrêtent sous souvent attentives, elles font parfois le tour du présentoir, mais elles restent rarement plus d'une minute à le regarder, sauf manipulation. Dans ce cas, elles sont tout de même assez rapides. Jamais personne ne s'arrête au présentoir avant de repartir directement à la banque d'emprunt à l'extérieur de la salle

Y-a-t-il des groupes qui se sont arrêtés pour regarder le présentoir ? : Non

Les documents sont-ils emportés par les usagers ? : Oui (une personne)

Si oui, après quelles opérations ? : Documents manipulés, retournés, ouverts.

S'il est possible de le déterminer, à quelle fin (emprunt, lecture sur table, lecture en fauteuil) ? : Emprunt (sans doute)

Les documents sont-ils lus sur place ? : Non

Comment les documents sont-ils remis en place le cas échéant ? : Assez rapidement, moins d'une minute de manipulation dans tous les cas

VITRINE DE LA SALLE LANGUES ET LITTÉRATURE

Forme de la vitrine : une grande vitrine carrée, plate, sur pieds hauts. A hauteur des hanches

Situation : Six mètres en face de l'entrée de la salle, entre le présentoir, un carré d'ordinateurs du catalogue et les fauteuils de consultation des périodiques

Contenu : Sélection thématique d'ouvrages, pour certains rares

Mise en scène / Mise en espace / Cartouches / Accessoires : cartouches pour chaque ouvrage + mise à disposition de petits documents

Aspect général : documents posés à plat, orientés dans le sens de lecture pour un lecteur en face du bord le plus proche

Observation

Durée : 1h

Date et heure : 16/10/2009 de 14h30 à 15h30

Nombre de personnes passées devant ou aux alentours de la vitrine sans la regarder : 52

Nombre de personnes s'étant arrêtées aux alentours de ou sur la vitrine sans la regarder : 7

Nombre de personnes ayant jeté un regard sur la vitrine : 8

Nombre de personnes s'étant arrêtées pour regarder la vitrine : 6

Soit 73 passages

Observations sur ces personnes :

- En général, les personnes s'arrêtent moins d'une minute à regarder la vitrine, mais deux personnes se sont arrêtés longuement, manifestement pour regarder tous les ouvrages de la vitrine et lire tous les cartouches

Annexe 2 : Grille d'entretien avec les professionnels interrogés

Cette grille a été utilisée lors de tous les entretiens, mais elle a été adaptée de façon à ne pas déterminer ce que disaient nos interlocuteurs. Ainsi, lorsque la personne interrogée ne fait que perpétuer une pratique sans la réinterroger ni connaître son origine, ou lorsqu'elle répond dès l'abord à plusieurs de ces questions (ce qui est fréquent), il a paru plus pertinent de ne pas la solliciter à nouveau ou sur un champ qu'elle ne maîtrise pas. Inversement, lorsque les propos tenus contiennent un paradoxe, lorsque la situation évoquée est surprenante, lorsque sont intervenus des changements récents, il a souvent été nécessaire de soulever d'autres points. Bien souvent, nos interlocuteurs ont évoqué des sujets très éloignés de ce schéma de base : le choix qui a alors été fait est de laisser la conversation se poursuivre un temps avant de recadrer l'entretien à l'aide de ces questions, ce qui peut s'avérer instructif par certains aspects. Dans tous les cas, la grille constitue un minimum d'informations demandées aux professionnels interrogés.

1. Qui s'occupe de l'équipement (identité, place dans l'organigramme, nombre de pers., rôle par rapport à cet équipement -entretien, supervise, donne des directives...)?
2. Qui est à l'initiative de cet équipement ? De quand date-t-il ? Qu'est-ce qui a motivé son implantation ?
3. Comment a-t-il été pensé ? Selon quels critères est composé son contenu ? Pourquoi ?
4. Techniquement, qui s'en occupe et à quelle fréquence ? Avec quelles consignes ?
5. Y a-t-il eu réflexion sur la présentation : lieu, forme, orientation ? Ou est-ce l'implantation qui a décidé de la forme de l'équipement ?
6. Le contenu est-il empruntable ? Si oui, comment cela est-il pris en compte dans le fonctionnement quotidien ? Si non, pour quelles raisons ?
7. D'après vous, comment cet équipement est-il perçu par vos usagers ?

8. Et par vos collègues ?

9. Qu'est-ce que cela représente en terme de temps de travail ? Est-ce formalisé dans les fiches de poste ?

Annexe 3 : tableau récapitulatif des données d'observation

Sont signalés en gris sombre les dispositifs pour lesquelles les données peuvent être considérées comme absolument non représentatives.

Pourcentage d'utilisateurs qui :

Dispositif	Passent sans regarder	S'arrêtent sans regarder	Regardent en passant	S'arrêtent pour regarder	Total des passages
Lille 3 hall	84,00%	2%	12%	1%	202
Lille 3 CG	56,00%	0%	25%	18%	16
Lille 2 actualité	61,00%	0%	35%	4%	80
Lille 2 lecture SHS	75,00%	0%	25%		33
Lyon 3 Sciences Humaines	47,00%	0%	42%	10%	19
Lyon 3 actualité	53,00%	9%	24%	5%	62
Paris 7 hall	0,00%	25%	66%	8%	24
Saint-Étienne hall	87,00%	1%	10%	1%	87
École Centrale de Lyon hall	37,00%	0%	56%	6%	101
ECL présentoir	75,00%	8%	15%	0%	12
Moyennes	57,50%	4,50%	31,00%	5,89%	

